



PROJET SOCIAL 2022/2025

CENTRE SOCIOCULTUREL Marcel Pagnol

Centre Socioculturel Marcel Pagnol
99 rue Marcel Pagnol 30310 Vergèze

Tel : 04.66.35.32.92 Courriel : centresocial@vergeze.fr



PREAMBULE

Fin 2019, après une belle année d'actions, le Centre Social de Vergèze a réalisé un spectacle réunissant 130 adhérents et 1000 spectateurs (annexes : publications/2017 Spectacle le meilleur des groupes) et a vu un record d'adhérents à 1769.

L'année 2020 s'annonçait donc bien avec des développements d'actions en lien avec les objectifs posés en 2017 et la mise en œuvre à la fin 2020 du travail sur la réalisation du projet 2022/2025, tout en tenant compte de la nouvelle équipe municipale devant être élue en mars 2020.

Comme ailleurs, la covid-19 a tout bouleversé, actions et projets tout au long de 2020 et pendant la réalisation de ce Projet Social 2022/2025 en 2021.

Par exemple, la réalisation du projet social n'a débuté que le 11 décembre 2020 et principalement en visio-conférence (annexes : travail projet social)

Ce Projet Social sera donc sur le fond comme sur la forme très différent de ce qu'il aurait été sans cette crise sanitaire :

Sur le fond, et même si les objectifs généraux sont les mêmes, les orientations d'actions 2022/2025 seront forcément impactées en fonction de :

- La Covid-19 en 2020 et 2021
- Des projets de la nouvelle équipe au CCAS élue en mars 2020 mais n'ayant pu entrer en fonction qu'en juin et dans une période difficile
- Des questionnements récurrents sur certaines données du diagnostic et des financements.

Sur la forme, notamment l'évaluation tiendra compte de cette période très particulière avec :

- Une évaluation classique sur les années 2018 et 2019 en fonction de chacun des 5 objectifs posés en 2017
- L'évaluation des années 2020 et début 2021, sera elle, plus globale en fonction de la crise sanitaire et des changements profonds et contraints des actions qu'elle a contraint.

Le Centre Social a 18 ans en 2021.

La réalisation de ce Projet Social 2022/2025 a mobilisé pendant plusieurs mois les membres du Comité de Pilotage. Les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la ville de Vergèze qui gère le Centre Social, ont suivi et validé les différentes étapes de cette réalisation.

Pour tous, eu égard à l'évolution de la structure depuis sa création et de la dernière période, il est apparu que **les objectifs posés restaient pertinents**, qu'ils collaient bien **aux missions des circulaires C.N.A.F. de 2012 et de 2016 et qu'il convenait surtout de continuer d'optimiser leur mise en œuvre, avec des orientations d'actions différentes et avec un nouvel axe d'actions pour les jeunes de moins de 25 ans.**

Ce Projet Social 2022/2025 a donc été élaboré ainsi :

La première partie détaillera le contexte local dans lequel s'inscrit le Centre Social et sa présentation depuis sa création en 2003.

Dans la deuxième partie, après un premier chapitre consacré à la méthodologie globale de réalisation de projet et certains éléments spécifiques d'évaluation, les deux chapitres suivants évalueront la mise en œuvre des objectifs 2018/2021 en fonction des deux périodes 2018/2019 et 2020/2021 préalablement précisées.

La troisième partie présentera les objectifs et les orientations 2022/2025 après une synthèse de l'évaluation 2018/2021, finalisée fin juin 2021 avec les publics, et validée fin juillet.

De plus, il sera abordé la question de l'évaluation à mettre en œuvre dans les prochaines années et celle d'une plus grande participation des habitants.

Une réflexion sur le contexte local conclura cette partie.

La quatrième partie sera consacrée au Projet Famille qui est lié à la convention Animation Collective Familles, avant **une conclusion générale du Projet Social**.

La question de la forme générale du document a été posée. Il a été opté pour faire un document très sobre. Par contre, après validation de l'agrément, et comme nous l'avons fait en 2017, **un document synthétique de communication** sera spécifiquement réalisé à destination **des adhérents, des structures adhérentes et des habitants** du territoire d'attraction du Centre Social, aux fins de pouvoir, pendant toute la période à venir, **plus et mieux échanger et partager ses objectifs 2022/2025**.

De plus, la liste des annexes renvoie à **une clé usb jointe au Projet Social** dans laquelle il sera possible de trouver tous les éléments de travail pour réaliser ce projet social, toutes les publications et les communications durant ces quatre dernières années.

Enfin, le Centre Social aura 20 ans fin 2023 et l'on ne peut qu'espérer qu'à cette occasion, un évènement spécifique réunisse tous les acteurs du Centre Social de Vergèze depuis 2003, adhérents, bénévoles, partenaires locaux et institutionnels, professionnel et élus.

PLAN

PREAMBULE

<p style="text-align: center;">PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU CENTRE SOCIAL « CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL » DANS SON CONTEXTE LOCAL</p>
--

1. LE CONTEXTE LOCAL : Une commune rurale entre Nîmes et Montpellier, qui est devenue une ville avec beaucoup d'équipements de qualité, pour sa population grandissante de 34 % entre 2006 et 2014 passant de 3800 à 5200 habitants, population stabilisée depuis, avec beaucoup d'avantages jusqu'à 2017 et des questions pour l'avenir...

1.1. UN EMLACEMENT PRIVILEGIE	p 8
1.2. UN NOUVEL EQUILIBRE COMMUNAL	p 9
1.3. L'INFLUENCE D'UNE GRANDE ENTREPRISE SUR VERGEZE ET DES QUESTIONNEMENTS BUDGETAIRES POUR L'AVENIR	p 10
1.4. UNE POPULATION AYANT GRANDI DE 25% EN QUELQUES ANNEES AVEC DE PLUS EN PLUS D'ANCIENS	p 12
1.5. UNE SITUATION SOCIALE PLUS DELICATE QU'IL N'Y PARAIT	p 15
1.6. UNE FREQUENTATION SCOLAIRE IMPORTANTE	p 19
1.7. DES EQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS ET SPORTIFS RECENTS ET DE QUALITE	p 19
1.8. DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET DES SERVICES IMPORTANTS	p 20
1.9. UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE	p 21
SYNTHESE DU CONTEXTE LOCAL	p 23

2. LA PRESENTATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL :

Un Centre Social construit à partir d'une histoire...

2.1. HISTORIQUE DU PROJET "CENTRE SOCIAL"...	p 26
2.2. UNE GESTION QUI SERA MUNICIPALE ET PAS ASSOCIATIVE...	p 27
2.3. DEUX PREMIERES ANNEES 2004 ET 2005 STRUCTURANTES	p 27
2.4. DEPUIS 2006	p 29
2.5. LES OBJECTIFS 2018/2021	p 31

DEUXIEME PARTIE : BILAN/EVALUATION DE LA PERIODE 2018/2021

1. LA METHODOLOGIE D'EVALUATION ET DES ELEMENTS SPECIFIQUES D'EVALUATION

1.1. LES CIRCULAIRES DE LA C.N.A.F. ET LES MISSIONS	p 38
1.2. UNE EVALUATION EVIDEMMENT PRUDENTE	p 39
1.3. LE CADRE DE REFERENCE	p 41
1.4. L'EVOLUTION DES ADHERENTS 2017	p 41
1.5. UN CADRE FINANCIER POSITIF	p 43
1.6. LE CENTRE SOCIAL AVEC SENACS	p 44
1.7. LE COMMUNICATION DU TRAVAIL SUR LE PROJET SOCIAL	p 45
1.8. UNE CLE USB POUR NOS ACTIONS 2018/2021	p 50

2. L'EVALUATION DES OBJECTIFS EN 2018 ET 2019

2.1. L'OBJECTIF 1.1. « FAVORISER LE LIEN LOCAL... AVEC UNE VISEE INDIVIDUELLE »	p 51
2.2. L'OBJECTIF 1.2. « FAVORISER LE LIEN LOCAL... AVEC UNE VISEE COLLECTIVE »	p 56
2.3. L'OBJECTIF 2 « FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVES ET DES STRUCTURES ADHERENTES	p 60
2.4. L'OBJECTIF 3 « FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU PROJET SOCIAL »	p 63
2.5. L'OBJECTIF 4 « OPTIMISER NOS PARTENARIATS »	p 65

3 L'EVALUATION DES OBJECTIFS EN 2020 ET 2021 Des montagnes russes !!!

3.1. EN MARS 2020	p 69
3.2. LE 1 ^{er} CONFINEMENT EN MAI 2020	p 69
3.3. LA RENTREE DE SEPTEMBRE ET LE RECONFINEMENT EN OCTOBRE	p 70
3.4. ET CA CONTINUE EN 2021 !	p 71
3.5. A PARTIR DU 19 MAI 2021	p 72
3.6. LA REUNION DU 26 MAI	p 73
3.7. LA REUNION DU 26 JUIN 2021 ET SES SUITES	p 74
3.8. APRES LE 30 JUIN 2021.	P 76
3.9. EN SYNTHESE DES ANNEES 2020 ET 2021	p 76

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES 2022/2025

PREAMBULE

1. L'EVALUATION GLOBALE SYNTHETIQUE 2018/2021	p 78
1.1. L'OBJECTIF 1.1 LA VISEE INDIVIDUELLE DU LIENN SOCIAL	p 78
1.2. L'OBJECTIF 1.2. LA VISEE COLLECTIVE DU LIEN SOCIAL	p 80
1.3. L'OBJECTIF 2 : LA VIE ASSOCIATIVE ET DES STRUCTURES ADHERENTES	p 82
1.4. L'OBJECTIF 3 : LA PARTICIPATION DES HABITANTS	p 84
1.5. L'OBJECTIF 4 : OPTIMISER LES PARTENARIATS	p 86
1.6. EN CONCLUSION DE CETTE EVALUATION 2018/2021	p 88

2. LES OBJECTIFS 2022/2025 ET DES ORIENTATIONS D' ACTIONS

2.1. PREAMBULE	p 89
2.2. FAVORISER LE LIEN LOCAL... AVEC UNE VISEE INDIVIDUELLE	p 90
2.3. FAVORISER LE LIEN LOCAL... AVEC UNE VISEE COLLECTIVE	p 92
2.4. FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVES ET DES STRUCTURES ADHERENTES	p 94
2.5. FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU PROJET SOCIAL	p 96
2.6. OPTIMISER NOS PARTENARIATS	p 98
2.7. EN SYNTHESE DES OBJECTIFS ET ORIENTATIONS 2022/2025	p 100
2.8. L'EVALUATION	p 101

QUATRIEME PARTIE : LE PROJET COLLECTIVE FAMILLES

A. PREAMBULE	p 102
B. L'ORGANISATION DU PROJET FAMILLES DEPUIS 2005	p 103
C. LE PUBLIC	p 104
D. LES ACTIONS REALISEES 2018/2021	p 105
E. LES ANNEES 2022/2025	p 109

CONCLUSION GENERALE	p 110
----------------------------	-------

ANNEXES

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU CENTRE SOCIAL « CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL » DANS SON CONTEXTE LOCAL

Il est parfois avancé que « la géographie, c'est de l'histoire dans l'espace et que l'histoire, c'est de la géographie dans le temps ».

Cette maxime concerne, tout particulièrement, le Centre Social dans son contexte Vergézois.

1. LE CONTEXTE LOCAL : Une commune rurale entre Nîmes et Montpellier, qui est devenue une ville avec beaucoup d'équipements de qualité, pour sa population grandissante de 34 % entre 2006 et 2014 passant de 3800 à 5100 habitants, population stabilisée depuis à environ 5200 habitants, avec beaucoup d'avantages jusqu'à 2017 et des questions pour l'avenir...¹

1.1. UN EMPLACEMENT PRIVILEGIE

Vergèze est situé **entre Nîmes et Montpellier**. Adossée à la garrigue, tournée vers la plaine de la Vaunage, aux portes de la Petite Camargue, cette ville est peu éloignée de l'autoroute A9 « La Languedocienne » (accès à dix minutes) et jouxte au sud la Nationale 113. Elle est limitée au nord par le passage de l'autoroute A9. La voie ferrée Nîmes-Montpellier la sépare en son centre en deux parties, au départ inégales, mais moins maintenant en fonction du développement de la partie sud de la commune.

Vergèze, typiquement régional, était un village ancien constitué essentiellement de vieilles maisons en pierre du pays et se situe sur une petite butte. Au centre, on trouve une place avec ses platanes et une rue piétonne avec les principaux commerces de proximité. Les petites rues du centre ville sont ceinturées par un boulevard périphérique.

Tout autour du Centre, se sont implantées, au cours des dernières décennies, les nouvelles habitations. **Des lotissements grignotent progressivement la campagne** alentour. Les quelques constructions HLM, peu élevées et plus récentes, sont harmonieusement réparties dans la cité.

En dehors du centre, **son habitat est en majorité moderne, récent et individuel.**

L'habitat sur une superficie totale de 10.2 km² est majoritairement composé de **maisons individuelles** (85 %) comme souvent dans des habitats non urbains. Mais il faut noter que plus de 60 % ont été construites ces trente cinq dernières années et 92 % sont des habitations principales.

¹ Il a été décidé par le Comité de Pilotage qui a travaillé sur ce document de réaliser un Contrat de Projet 2022/2025 aussi concis que possible. C'est le cas notamment de cette première partie présentant le contexte de manière synthétique. Tous les chiffres, données et pourcentages émanent de l'INSEE, de la CAF et du Conseil Départemental du Gard, de la Mairie de Vergèze et des recherches particulières du Centre Social directement auprès des structures mentionnées.

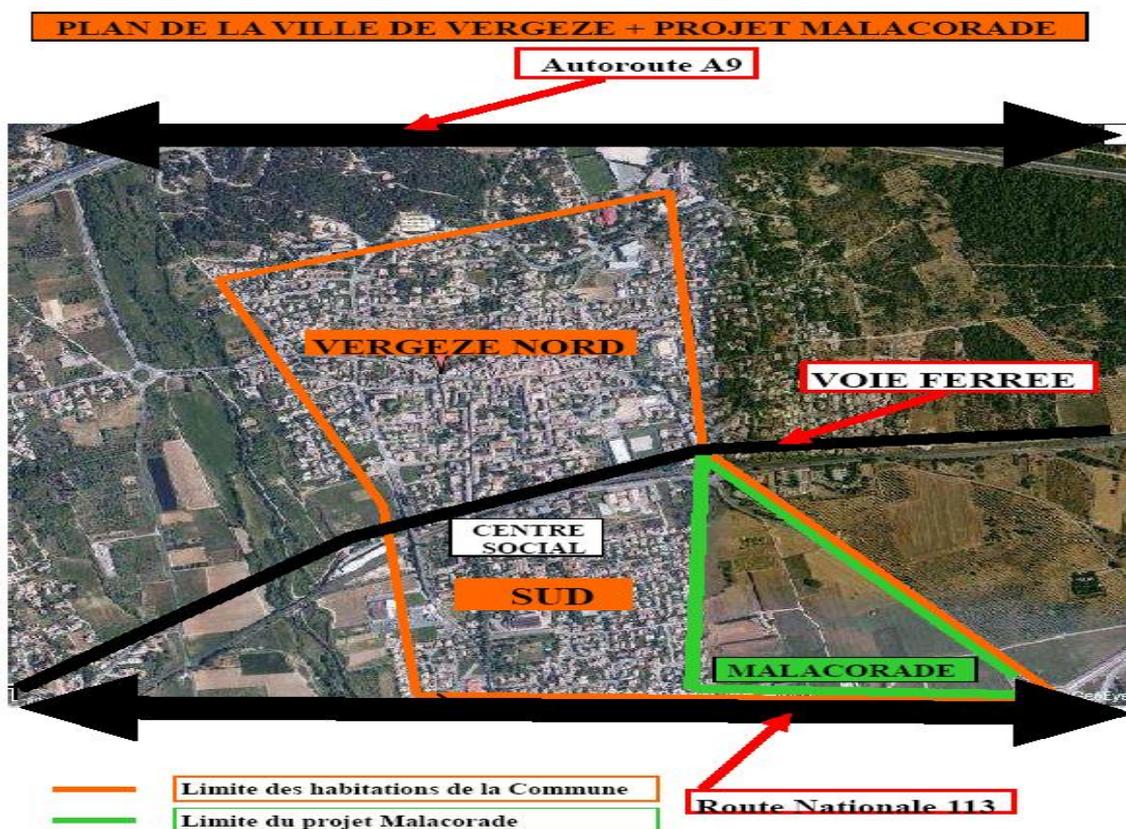
De plus, 75 % des logements à Vergèze ont **quatre pièces ou plus**, pour environ 2.5 personnes par logement (63 % dans le Gard et 60 % en France). Avec les constructions récentes, il y a plus de locataires qu'avant. Cela dit, **68.5 % sont propriétaires** (59% dans le Gard et 57% en France). Certains ratios montrent un confort des logements égal ou supérieur aux moyennes nationales (par exemple les salles de bains à 98.7% contre 96.6 % en France). Cet habitat à priori non défavorable à Vergèze, devra être mis en lien plus avant dans ce document avec des éléments sociaux, notamment l'emploi.

L'arrivée de 1000 personnes de 2006 à 2014 s'est majoritairement opérée dans des maisons individuelles ce qui a renforcé le caractère résidentiel de la commune, notamment avec le projet Malacorade (voir plan ci- dessous).

La densité de population (510 hab/km²) est importante par rapport au Gard (130 hab/km²) et à la France (118 hab/km²). Mais ce chiffre n'indique pas une surpopulation au km² car la plupart de l'habitat est individuel. Cela indique plutôt qu'il n'y a plus beaucoup de parcelles de terrain sans habitation. D'ailleurs, le taux de non sur-occupation des logements en résidence principale est inférieur aux moyennes départementales et nationales (97.3 % contre 96.02 % dans le Gard et 95.3 % en France).

1.2. UN NOUVEL EQUILIBRE COMMUNAL

L'ampleur du projet Malacorade de 2010 à 2014 a modifié l'équilibre de l'habitat dans la commune car cela a été à terme près de 250 logements et maisons en plus sur Vergèze sur le sud de la commune.



La population et notamment les anciens étaient 2/3 au nord de la voie ferrée. Le projet Malacorade a rééquilibré un peu la proportion des habitants au Nord et au Sud de la voie ferrée.

La Mairie, les principaux commerces, les établissements scolaires sont au Nord de la commune et les plus anciens Vergézois y avaient leur domicile. Les nouveaux Vergézois de ces 30 dernières années ont plutôt aménagé au sud et à l'est de la commune.

Cet afflux des derniers arrivants également au sud (susceptible de modifier les équilibres relationnels entre « anciens » et « nouveaux » comme cela avait été évoqué dès 2013), n'a finalement pas provoqué de grands bouleversements dans la vie Vergézoise.

Cela a néanmoins déplacé le centre de gravité vers le sud de la commune et replacé un peu plus le Centre Social en son centre.

Un projet important en cours en 2021 de transformation de la cave coopérative (qui est à 100 m du Centre Social), en 58 logements du t2 au t4, pourrait accentuer encore le phénomène avec l'arrivée de 100 à 150 personnes en plus.

1.3. L'INFLUENCE D'UNE GRANDE ENTREPRISE SUR VERGEZE ET DES QUESTIONNEMENTS BUDGETAIRES POUR L'AVENIR

La source Perrier (groupe Nestlé) et la Verrerie du Languedoc (groupe O.I. U.S.A.) sont les principaux acteurs économiques de la ville et les premiers employeurs. L'activité rurale se résume à quelques viticulteurs vivant exclusivement de leurs produits. Plusieurs entreprises artisanales sont implantées sur la commune. Le tourisme est peu développé et se réduit essentiellement à la visite du site Perrier.

Il pourrait paraître étonnant d'évoquer, dès à présent dans ce document, l'influence de la Source Perrier sur le territoire.

Mais il semble bien que c'est son ancrage local local qui a grandement contribué au développement de Vergèze sous divers aspects interactifs :

- Le développement de l'entreprise ces dernières décennies a entraîné une demande de personnel qui souhaitait habiter au plus proche, ce qui a eu logiquement pour conséquence une **augmentation de la population.**
- Les finances communales ont pu bénéficier d'une taxe professionnelle importante qui a permis **la réalisation de nombreux équipements sportifs, culturels et scolaires.**
- Cela a conduit également à la **mise en place de services ou d'activités connexes, concernant la santé, les commerces, la vie associative, les services publics.**

Le développement international de cette entreprise a entraîné une mutation en profondeur. **De petite commune rurale**, elle s'est lentement transformée en **une petite ville dynamique** ancrée dans la ruralité, mais avec **des équipements et des services très importants.**

Ainsi, dans un cadre rural, la commune de Vergèze a pu compter **sur des ressources importantes**, ayant également à ses portes, **des voies de communication routières et autoroutières intéressantes**, dans une région **bien desservie par le rail ou l'avion.**

L'entreprise est un peu moins importante maintenant en termes d'impacts directs sur l'emploi local. Néanmoins, elle emploie encore près de 1000 personnes en CDI et 200 intérimaires, même si elle a annoncé aussi à horizon 2024 une réduction de 250 postes.

(en 2017, Le pourcentage des Vergézois travaillant chez Perrier a fortement diminué, accentué ces dernières années par le nombre des nouveaux arrivants, qui sauf exception, n'y travaillent pas non plus (moins de 15 % de ses salariés) Il convient de noter une moyenne d'âge des salariés au-dessus de 50 ans.

L'entreprise a été très importante localement. Elle l'est moins en recettes pour la commune, même si les revenus qu'elle procure encore à la commune et donc ses possibilités de réalisation, sont encore conséquents.

En effet, la Commune de Vergèze a un budget de fonctionnement et d'investissement de 18 millions d'euros, assez important pour une commune de cette taille.

Cela dit, des phénomènes spécifiques influencent la vie de la commune ces dernières années :

- De nouveaux forages de Perrier dans d'autres communes impactent négativement le budget de Vergèze de plusieurs centaines de milliers d'euros par an. On est passé de 2.5 millions d'euros versé par Perrier en 2015 à 2 millions en 2017 et 1.5 millions en ce début 2021.
- Le règlement par la commune en 2015/2016 de l'épineux problème d'un emprunt toxique a alourdi l'endettement de la commune d'environ 3 millions d'euros et réduit d'autant ses capacités d'endettement encore pour quelques années.
- Il est possible que continue le gel du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales (FPIC) mais qui est négatif d'environ 150 000 euros.
- La Dotation globale de fonctionnement est, elle aussi, négative d'environ 50 000 euros.

C'est donc au minimum une différence de 1.2 million d'euros que la commune doit intégrer dans ses budgets.

- De plus, durant une période plus faste, les équipements et les services se sont fortement développés et il faut maintenant les entretenir et les assumer avec peut-être moins de recettes qu'avant (vieillesse important des locaux, personnel titulaire vieillissant...).
- Des charges incompréhensibles augmentent chaque année (charges de fonctionnement type Edf, salaires...).

Ces éléments peuvent encore plus complexifier la gestion communale.

A noter par ailleurs, 2 ratios : celui des recettes de fonctionnement sur la population de 1422 euros contre 1125 en France, et celui du personnel sur les dépenses de fonctionnement de 49 à Vergèze contre 56 en France.

Cela dit, avec un budget atypique pour une commune de cette taille, il est raisonnable d'avancer que la gestion de la commune devient plus délicate, même si sa capacité d'endettement est bonne (6 ans).

C'est un point non négligeable pour les prochaines années, qui en théorie, pourrait concerner le Centre Social, ses actions et ses moyens.

En dehors de Nestlé, parmi les autres employeurs principaux de la commune, il convient de citer un supermarché (51 salariés et 47 etp dont 18 Vergézois pour 15 etp), et une entreprise de construction de véhicules industriels implantée depuis 50 ans d'environ 50 employés.

La commune est aussi un employeur important. Il y a de 2017 à 2020 entre 90 et 92 agents (sauf 98 en 2019), dont 15 à 18 non-titulaires avec toujours environ 83 etp ces trois dernières années.

1.4. UNE POPULATION AYANT GRANDIE DE 25 % EN QUELQUES ANNEES AVEC DES JEUNES EN NOMBRE CONSEQUENT ET DE PLUS EN PLUS D'ANCIENS

Vergèze comptait environ 4700 habitants en 2012. La population **a plus augmenté**, surtout ces dernières années, **que la région Languedoc Roussillon, ce qui est significatif, vu l'attractivité déjà grande de cette région de France.**

L'accroissement de la population a été important ces dernières décennies notamment **entre 1982 et 1990 (+22%)**. De 1990 à 1999, l'augmentation a été notable, près de 16 %, pour arriver à 3800 habitants en 2006.

Depuis 2006 et les programmes immobiliers sur les derniers grands terrains disponibles, la population est passée **à 4200 habitants en 2009 et 4700 en 2012**, et près de **5100 en 2014**.

En comparaison, de 1999 à 2014, la population française a augmenté de 9.03 % et celle de Vergèze de près de 30 %.

Au début 2017, la population s'est stabilisée autour des 5100 habitants, soit 25 % de plus en moins de 10 ans, augmentation particulièrement significative. **Au début 2021, il y a environ 5220 habitants.**

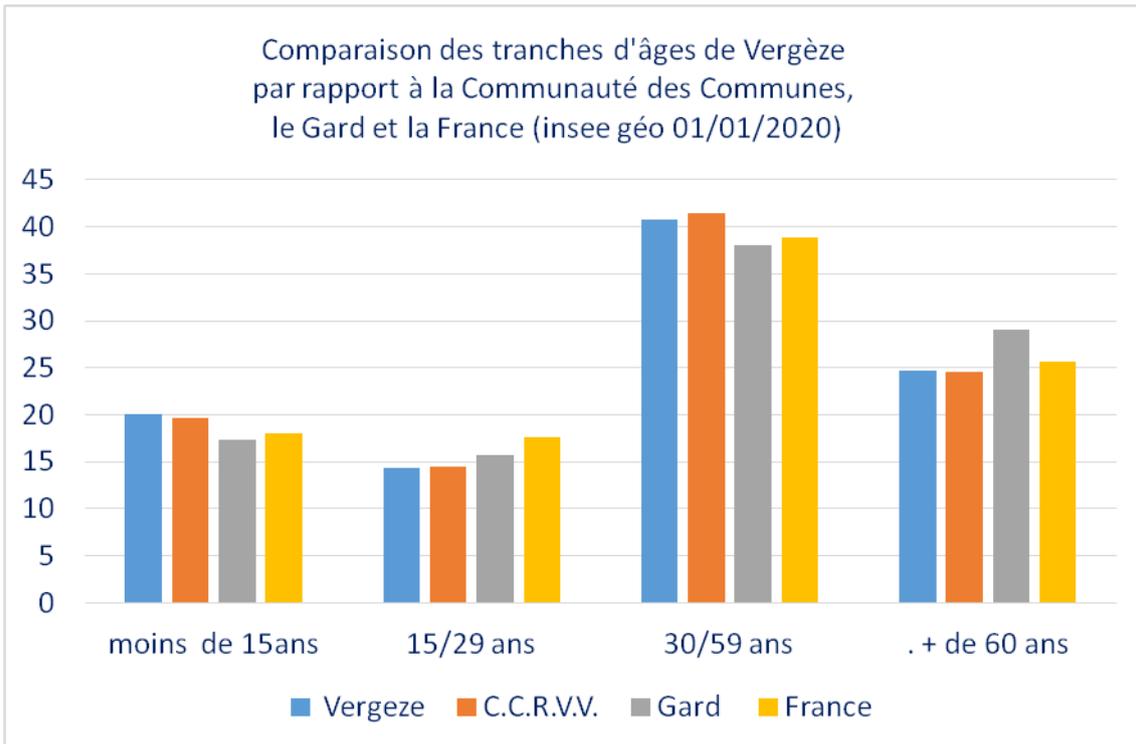
Plus détaillée dans le paragraphe suivant, en raison des logements et maisons nouveaux habités principalement par des propriétaires, ces nouveaux Vergézois ne sont pas, à priori, parmi les personnes les plus défavorisées socialement.

Cela n'a pas en profondeur modifié la situation sociale globale des habitants de la commune, ni créé de grandes disparités de population en fonction des quartiers. A partir des données de l'INSEE connues au début 2021 et de celles connues sur les nouveaux arrivants depuis 2009/2010, il est possible d'avancer l'évolution suivante :

L'arrivée de 1000 habitants n'a pas fondamentalement transformé la structure des âges des Vergézois.

L'évolution de la commune est globalement comparable aux autres communes de la Communauté des Communes Rhony-Vistre-Vidourle.

Par rapport au Gard et à la France, **Vergèze a globalement un peu plus de jeunes de moins de 15 ans et de 30/59 ans** et un peu moins de 15/29 ans et de personnes de plus de 60 ans.

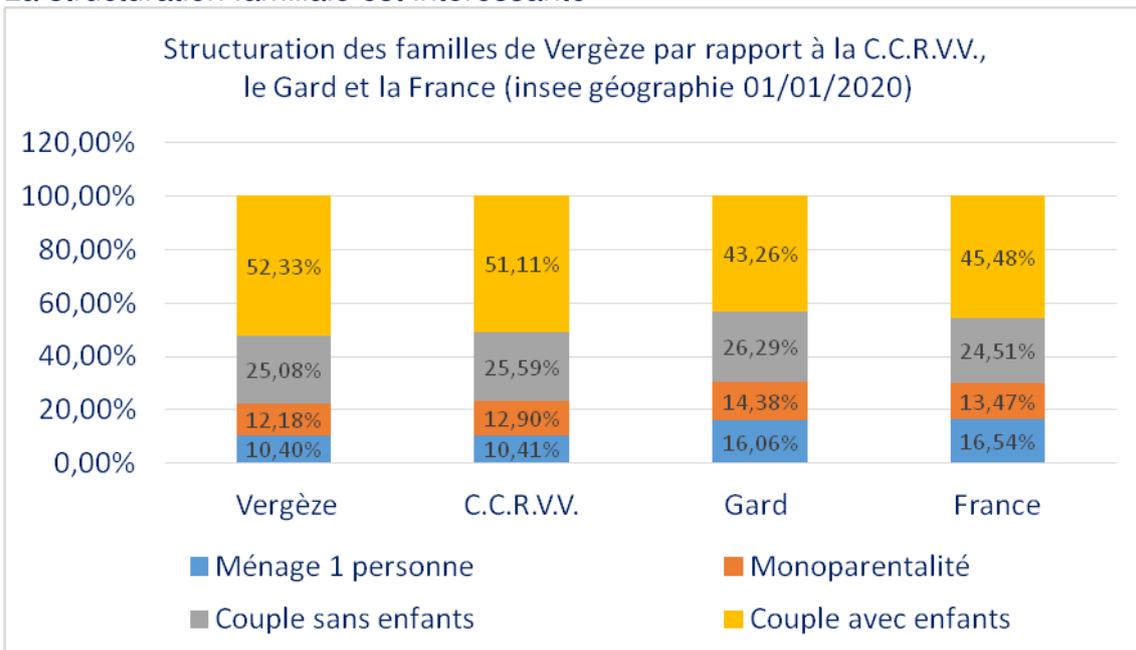


A noter qu'il y a environ 45 % de personnes de plus de 45 ans. De même qu'en France, la population vieillit, même si la natalité résiste mieux dans notre pays qu'ailleurs dans d'autres pays européens.

Ces jeunes de moins de 15 ans sont néanmoins environ 1000 sur la commune.

Il faut noter aussi que la proportion totale des personnes de moins de 29 ans est quasiment la même à Vergèze que sur les autres territoires (entre 33 et 35%).

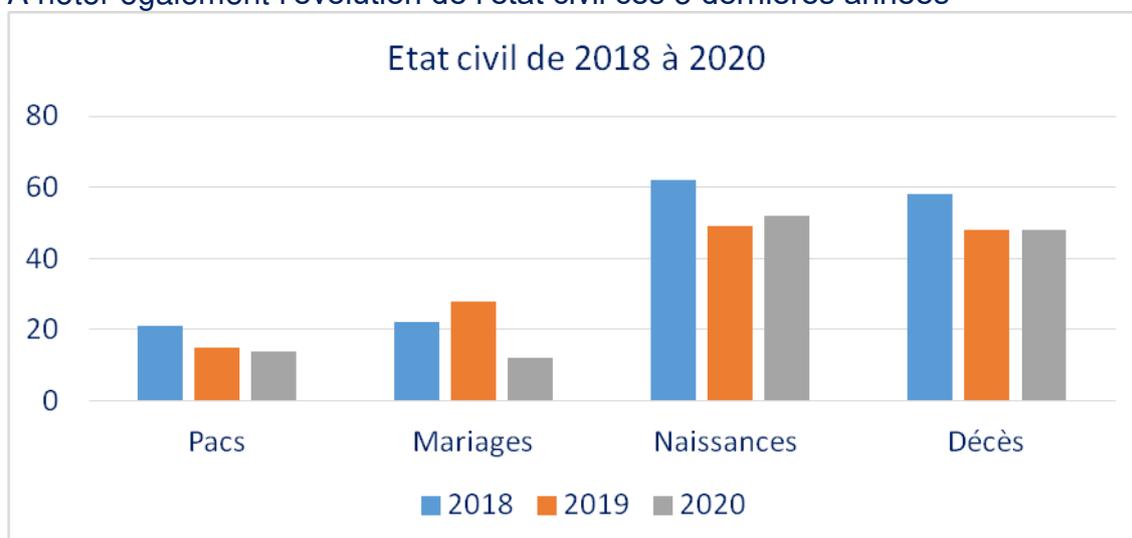
La structuration familiale est intéressante



Il y a moins de familles monoparentales et de ménage d'1 personne (22.58%) que dans le Gard (30.44%) et en France (30.01).

Cela représente néanmoins respectivement 533 et 624 personnes sur la commune à considérer particulièrement dans leurs demandes.

A noter également l'évolution de l'état civil ces 3 dernières années



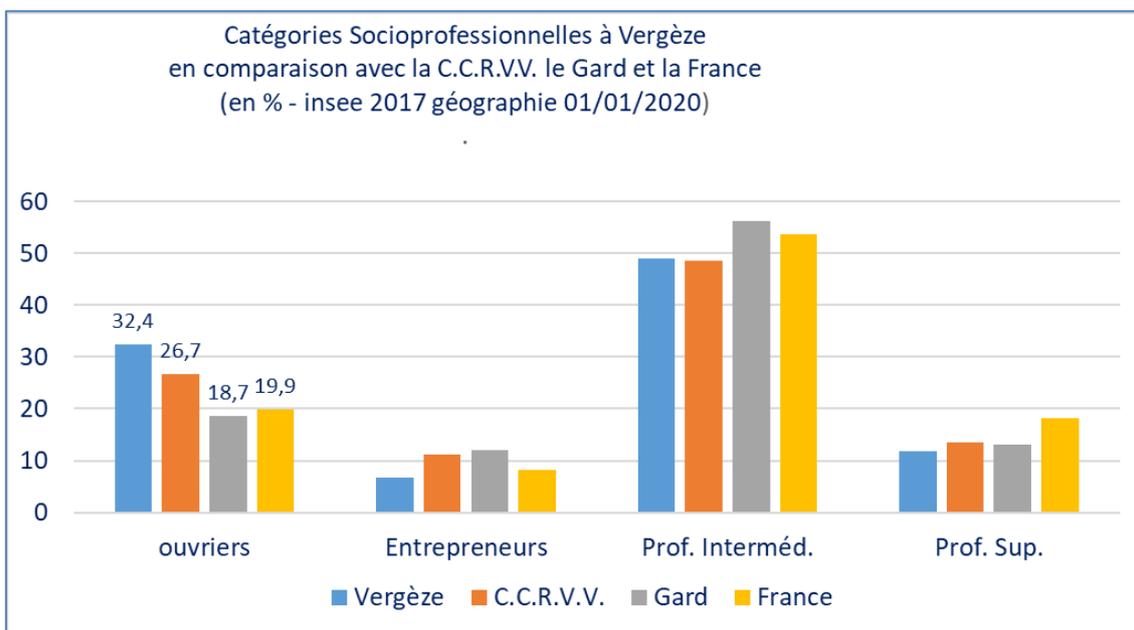
Comme depuis de nombreuses années, les naissances augmentent plus que les décès. Même si la population vieillit, les naissances sont dues aux nouveaux arrivants et le taux naissances/décès est toujours positif (de 1.02 à 1.08).

La baisse en 2020 des Pacs et mariages n'est pas à prendre en compte en raison de la crise sanitaire depuis mars 2020 qui a bloqué beaucoup de projets personnels.

Par ailleurs, il faut noter **une faible proportion de population étrangère** (moins de 2 %).

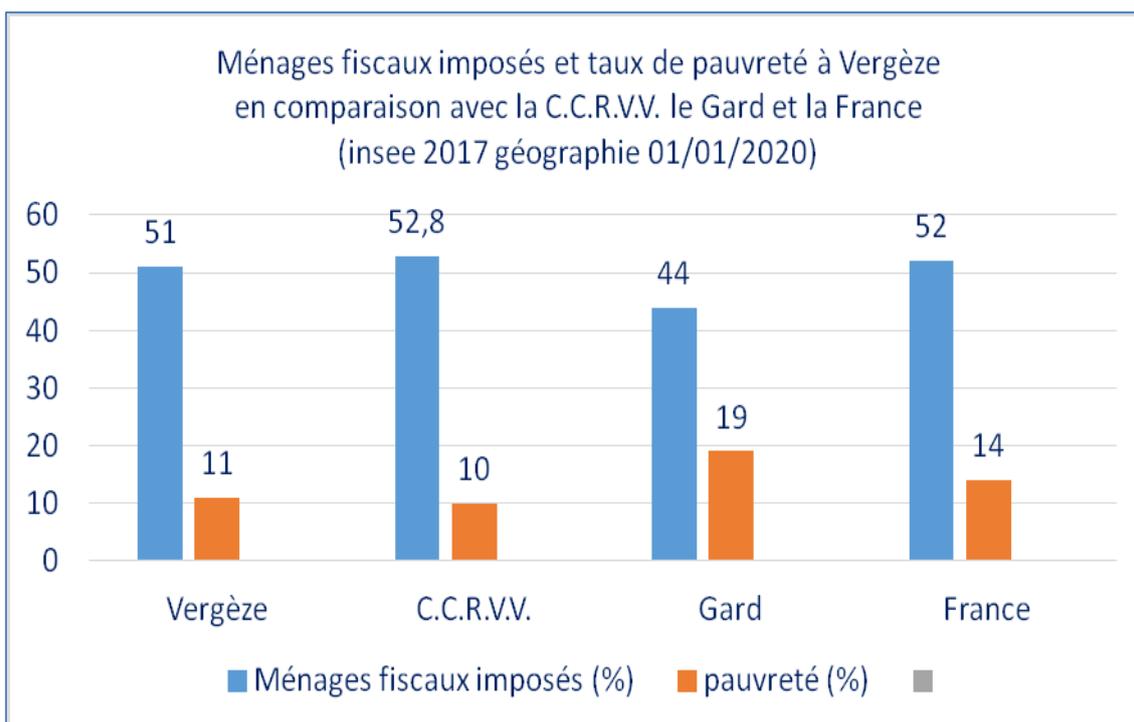
1.5. UNE SITUATION SOCIALE PLUS DELICATE QU'IL N' Y PARAÎT ...

La représentation de Vergèze comme une commune riche, « a la vie dure » et est souvent entendue tant sur la commune qu'à l'extérieur. Sans doute la totalité de la population de la commune ne connaît pas autant de difficultés que dans d'autres territoires. Mais les derniers chiffres sont néanmoins parlants sur certaines difficultés.



Il y a plus d'ouvriers en proportion en raison de l'entreprise Nestlé mais il faut mettre cette donnée en lien avec les revenus et le taux de pauvreté.

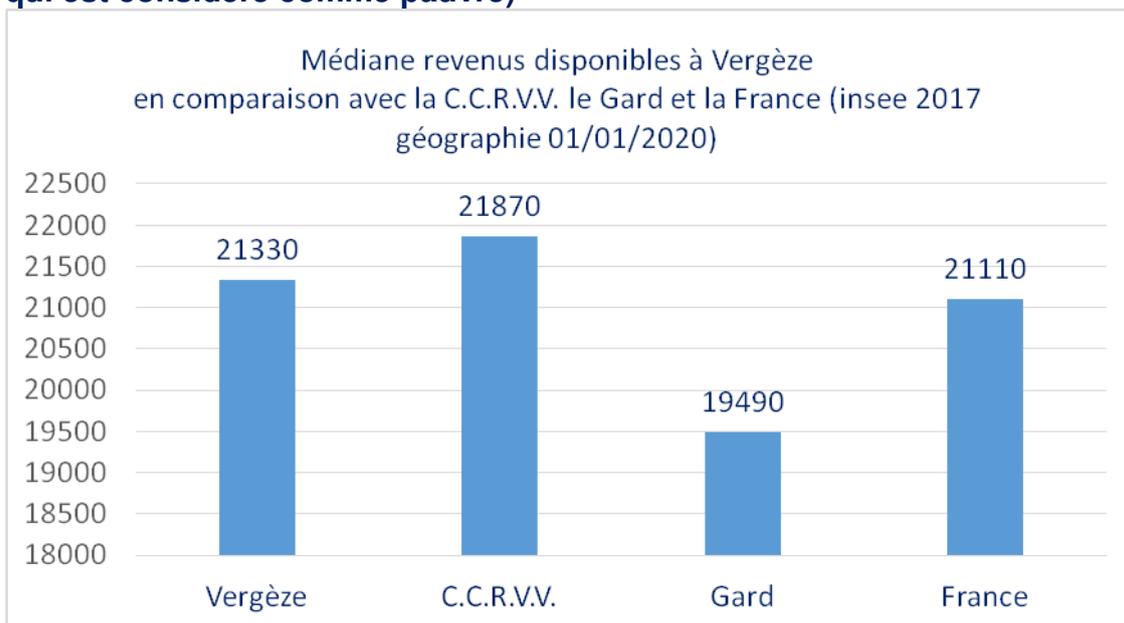
Sans évoquer le Gard, les données sur les revenus fiscaux sont à peu près les mêmes qu'ailleurs. **Le taux de pauvreté analogue à celui de la C.C.R.V.V. est assez inférieure à ceux en France (14%) et plus encore dans le Gard (19%) ; Cela fait à Vergèze plus de 500 personnes concernées.**



Plus de 2000 personnes travaillent à Vergèze. Même si l'entreprise Nestlé sur place accueille plusieurs centaines de Vergézois, globalement les Vergézois vont travailler plus en dehors de leur commune (72.5%) que dans les moyennes départementales (61.6%) et nationales (66.3%).

Ainsi, le phénomène « commune dortoir » souvent constaté des communes néo-rurales n'est peut-être pas absent non plus à Vergèze.

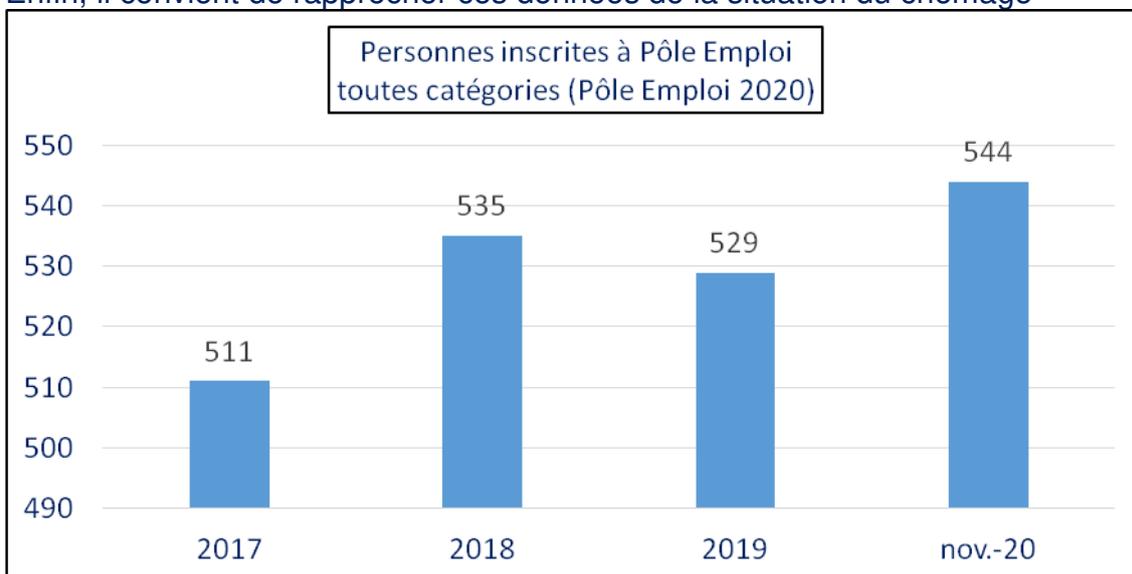
Le revenu médian annuel est dans les moyennes de la Communauté des Communes et de la France autour de 21000 euros (plus que dans le Gard qui est considéré comme pauvre)



Cela dit, il faut aussi considérer que les revenus horaires des 18/25 ans (9.9€/h.) et des 25/50 ans (14.8 €/h.) à Vergèze sont un peu moins importants que dans les autres territoires (10€/h. et 10.01€/h. pour les 18/25 ans dans la C.C.R.V.V. et en France et 15.4 €/h. pour les 25/50 ans de ces deux territoires.

Ce sont les plus de 50 ans de Vergèze qui ont un taux horaire plus important (21.9€/h. contre 18.7€/h. et 19.5€/h.)

Enfin, il convient de rapprocher ces données de la situation du chômage

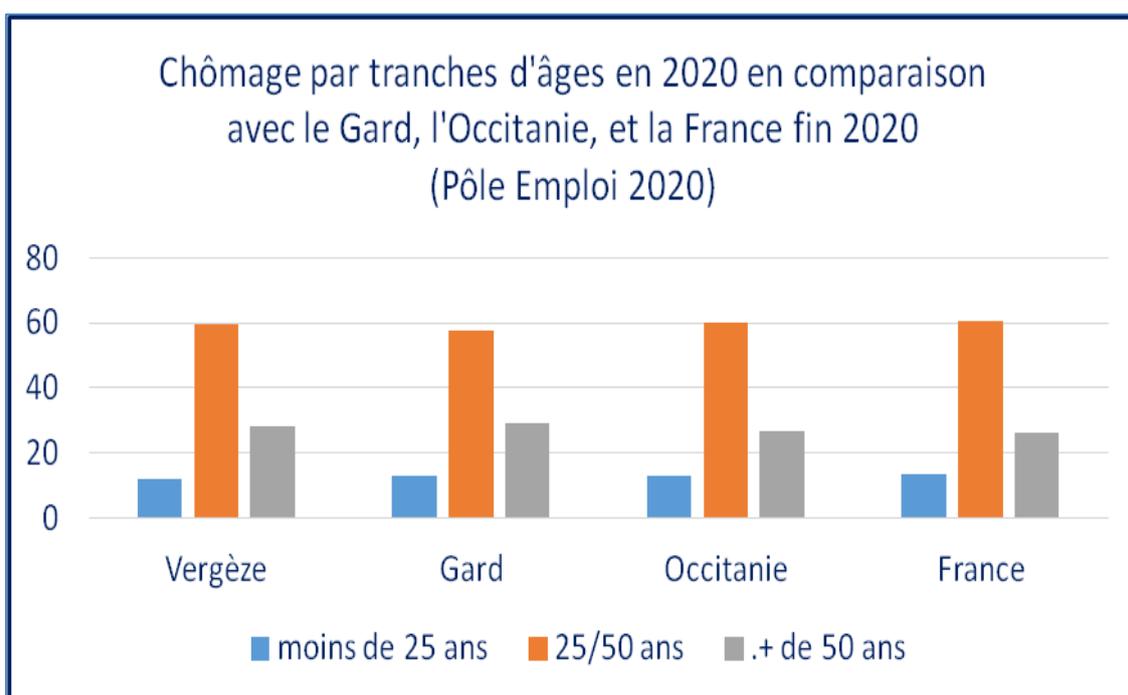


L'augmentation du chômage de 2017 à fin 2020 est bien supérieure aux autres territoires. Mais avant fin 2019, les différences sont moins importantes et l'augmentation notable a eu lieu en 2020, presque autant en 1 an que dans les 3 précédentes années. En raison de la situation sanitaire, il est difficile d'analyser ce chiffre. Il conviendra dans les prochains mois de poursuivre l'analyse avec les nouvelles données en 2021.

Le taux est à 10.42 % de la population totale fin 2020, contre 11.52% en Occitanie et 12.07 % en France.

Même un peu inférieur à d'autres territoires, ce pourcentage indique qu'il y a, à Vergèze 10% de la population, soit plus de 500 personnes susceptibles d'être en difficultés sociales, professionnelles, etc.

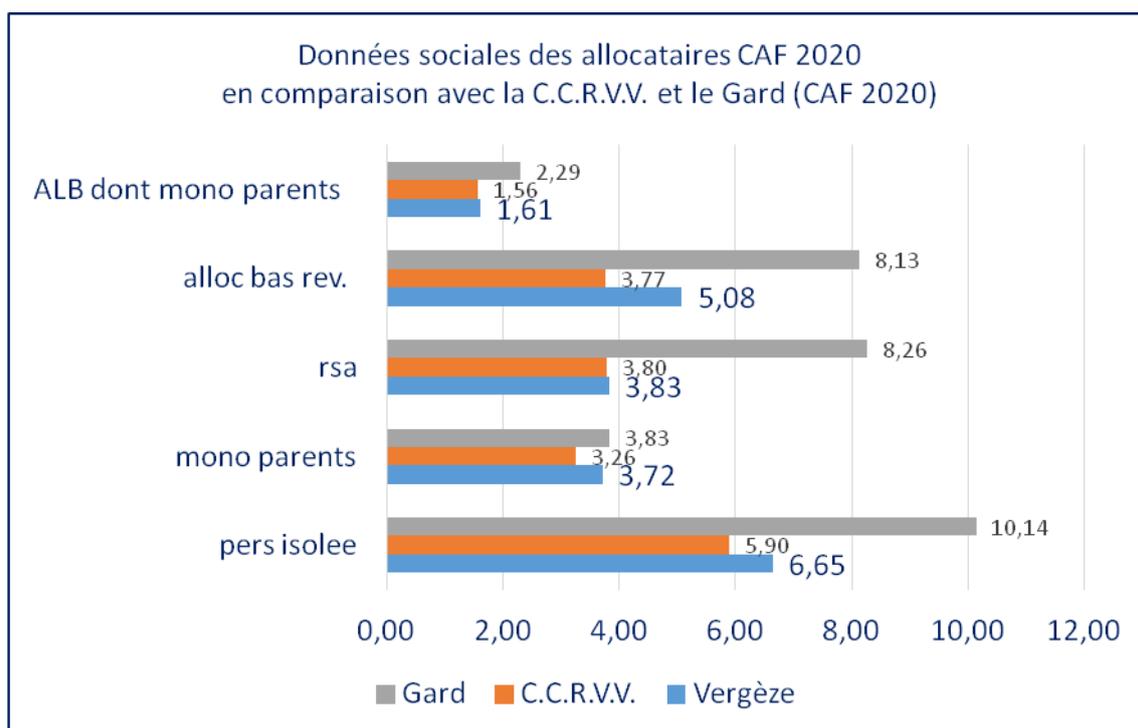
Concernant les tranches d'âges, sur cette dernière année 2020 qui est analogue aux trois années précédentes, **le pourcentage des personnes au chômage est à peu près les mêmes à Vergèze comme ailleurs, environ 10%.**



Enfin, même si l'année 2020 est atypique, il y a eu 131 offres d'emplois sur Vergèze, soit -4.7% (c'est -16.7% dans le Gard). Les contrats de plus de 6 mois et en CDI sont supérieurs à la moyenne gardoise (66% et 56%) et pour des emplois de manœuvre ouvrier ou employé à 83%. Les offres concernent en premier le bâtiment puis les services à la personne.

Il convient donc de ne pas s'arrêter à certaines représentations locales anciennes sur la richesse de la commune et de ses habitants. En effet, même si cela ne se voit pas beaucoup car dans un environnement de qualité avec beaucoup de maisons individuelles, plusieurs centaines de personnes, sont ou sont susceptibles d'être en difficultés sociales.

En référence aux allocataires C.A.F., parmi tous les critères possibles, certains sont significatifs :



Sur ces données sociales spécifiques, elles sont globalement comparables à celles de la C.C.R.V.V. et inférieures à celles du Gard. La comparaison doit être modérée car le Gard est un des départements de France en difficulté avec un taux de pauvreté de près de 20%. Là aussi, ce sont donc à Vergèze, 200 personnes au RSA, 265 avec une allocation bas revenus, 374 isolées. **Ce n'est pas parce que ces personnes sont moins nombreuses en proportion que dans d'autres territoires qu'il ne faut pas avoir une attention toute particulière pour elles.** Et d'autant plus qu'elles sont peut-être moins visibles dans cet environnement globalement pas défavorable.

Enfin, il y avait environ 80 logements sociaux jusqu'en 2001. Jusqu'en 2018 le nombre a beaucoup augmenté passant à environ 200, pour environ 600 personnes, soit 12 % de la population.

Début 2021, il y en a maintenant 242 logements sociaux, soit environ 10% des logements, à Vergèze.

Même s'il convient de préciser que ces logements sociaux sont dans un état et un environnement bien meilleurs que ceux d'autres contextes moins favorisés, et qu'ils sont d'ailleurs bien disséminés dans la commune, ce qui n'entrave pas une possible mixité sociale, ce nombre est à garder à l'esprit pour les missions du Centre Social et les publics à accueillir.

Enfin, le C.C.A.S. dans ses actions spécifiquement d'aides aux difficultés sociales a accueilli en 2020, 187 personnes dont 99 pour des bons alimentaires.

1.6. UNE FREQUENTATION SCOLAIRE IMPORTANTE

Il existe à Vergèze 4 établissements qui accueillent sur la commune plus de 688 enfants en maternelle et primaire, et 744 au collège (le nouveau collège de Gallargues a absorbé la **sur fréquentation** de celui de Vergèze depuis plusieurs années).

Ces établissements sont récents ou ont été rénovés. Ce sont donc plus de 1400 **jeunes scolarisés qui fréquentent quotidiennement la commune**, et qui viennent pour près de 50% des communes environnantes.

Le taux de scolarisation des 6/17 ans est supérieur à Vergèze par rapport à tous les autres territoires (98.53%) et celui des plus de 18 ans, est plus élevé que dans la Communauté des Communes et dans le Gard.(19.32%).

Il y a maintenant à Vergèze 30 places en crèche accueillant environ 50 enfants, un restaurant scolaire pour l'école maternelle et une halte garderie de 24 places.

Concernant le niveau de diplômes, il y a en pourcentage un peu moins de personnes à Vergèze sans diplôme ou jusqu'au BAC, (49.8%) que dans le Gard et en France (53.4% et 52.1 %) ; On connaît les conséquences sociales diverses parfois de ces statistiques, y compris pour les enfants.

1.7. DES EQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS ET SPORTIFS DE QUALITE

La population de Vergèze et des alentours bénéficient de **nombreux équipements**. Il n'y a quasiment pas d'activités socioculturelles ou sportives qui ne pourraient être pratiquées à Vergèze (si l'on exclut les activités extrêmement pointues et la natation).

D'un point de vue sportif, il existe trois gymnases dont un localisé à l'école primaire permettant diverses activités sportives, trois stades destinés au football, un plateau complet pour l'athlétisme, des courts de tennis et un boulodrome. Une nouvelle pelouse synthétique a vu le jour en 2016.

D'un point de vue culturel, il existe une salle de théâtre-cinéma de 285 places, une salle polyvalente accueillant spectacles (1000 places) et expositions (1200 m²), des arènes, la Maison des Arts "Le Cottage", une bibliothèque qui compte plus de 12000 ouvrages.

Un lieu d'accueil spécifique 3/11 ans en Centre de Loisirs Sans hébergement et Périscolaire, très récent et avec une piscine privative, peut accueillir 60 enfants en période scolaire et 80 pendant les vacances. Gérée par le Centre Social en 2004, cette structure est rattachée à la Communauté des Communes « Rhony-Vistre-Vidourle » depuis le 1^{er} janvier 2005 (date à laquelle elle a pris la compétence Enfance Jeunesse).

Le Centre Socioculturel Marcel Pagnol, agréé « Centre Social » depuis 2003 dispose de 1200 m² habitables et d'un jardin de 1000 de m². La structure, construite en 2001, dispose d'une superficie et de matériels qui en font un lieu rare pour un Centre Social dans une commune de 5000 habitants. En dehors de l'accueil et des bureaux pour l'équipe, c'est 15 salles possibles pour les activités et l'accueil de structures.

Comme il est dit souvent sur ou en dehors de la commune « Vergèze a des équipements pour 15 000 habitants ! ».
Mais comme il a été dit par ailleurs, cela crée aussi des dépenses d'entretien et de fonctionnement toujours plus importantes.

1.8. DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET DES SERVICES IMPORTANTS

La commune dispose **d'équipements publics** importants pour une commune de cette taille. Ainsi, il est possible de mentionner une gare S.N.C.F rénovée en 2008, qui connaît un développement important ces dernières années avec environ **60 passages de TER entre Nîmes et Montpellier s'arrêtant à Vergèze tous les jours.**

Par ailleurs il existe une caserne de pompiers, une poste, une maison de retraite qui accueille environ 90 personnes, un service conséquent de police municipale. A noter au début 2017 le transfert de la Trésorerie à Vauvert.

Il est référencé sur le site de la commune début 2021 **192 établissements professionnels.** Concernant **les services médicaux ou paramédicaux**, il y a près de 40 professionnels médicaux, y compris des médecins spécialistes. Parmi les commerces de bouche, il faut noter 6 lieux de restauration, 6 établissements en boulangerie, boucherie et charcuterie. D'autres métiers sont bien représentés, par exemple 7 esthéticiennes, 13 maçons, 6 peintres en bâtiments, 4 électriciens, 4 coiffeurs et 4 taxis.

La commune dispose donc d'à peu près de tous les corps de métiers.

Il existe notamment depuis 2020 une nouvelle maison de santé pluridisciplinaire accueillant notamment 2 médecins et 2 infirmières libérales en plus.

Vergèze est également **aussi bien pourvue en équipements de services que plus de 90 % des communes de France comparables et mieux pourvue en terme d'équipements culturels, sportifs et socioculturels.**

Depuis 2013, une mutation commerçante continue à Vergèze : L'alimentation du centre ville avait fermé (une nouvelle vient de s'installer fin 2020), la pharmacie, une banque, l'opticien et l'entreprise de prothèses auditives sont partis hors du cœur de village, et sont maintenant plus proches du supermarché local, à l'ouest. En 2020, la presse est descendue sur la place principale.

Ces comportements commerciaux centrifuges sont communs aux grandes comme aux petites villes et la problématique globale complexe. La nouvelle municipalité élue en 2020 souhaite revitaliser le centre ville.

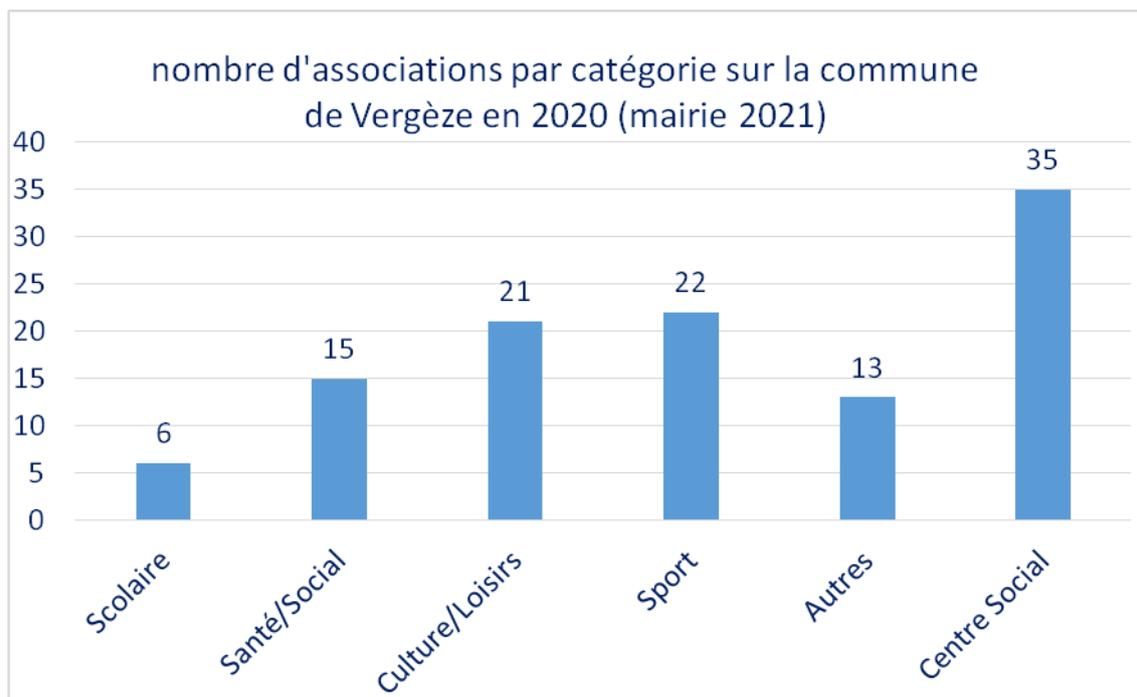
En 2017 une nouvelle mairie a été inaugurée en cœur de village.

Le parc du Cottage lieu d'accueil d'associations et des habitants a été rénové, ainsi que les halles qui accueillent un marché deux fois par semaine.

Il existe deux aires de jeux, un parcours de santé. Un parking supplémentaire a été aménagé en 2017 pour le Centre Social, rendu indispensable par une fréquentation en hausse ces dernières années.

1.9. UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE

Depuis toujours, la commune de Vergèze connaît **une vie associative riche avec 112 associations en 2020** qui rythment la vie des familles, animent la ville et contribuent à la dynamique de la population.



Depuis de nombreuses années, les associations ont bénéficié d'un soutien municipal important d'environ 200 000 euros par an. La commune, ces dernières années, a resserré **son budget de subvention passant progressivement à 177 000 euros en 2018 puis à 153800 euros en 2020.**

En 2020, il est intéressant de noter que sur 42 associations ayant demandé une subvention à la commune, 26 socioculturelles ont obtenu 30500 euros (dont 16000 euros pour 2 et 14500 pour les 24 autres) et que les 16 associations sportives ont obtenu 103100 euros.

Ces associations ont bénéficié également de **misés à disposition de personnel, de matériel ou de structures**, qui ont favorisé leur **développement, et dont le montant en charges directes ou supplétives est de plusieurs centaines de milliers d'euros.**

Il convient de noter que **si le sport recueille une grosse part des subventions**, ce qui est assez courant dans les petites communes notamment rurales ou néo-rurales, d'une part **il y a une politique culturelle municipale** avec un budget spécifique, un personnel et une programmation. D'autre part, **il y a le Centre Social** soutenu et géré par le C.C.A.S. de la ville.

Historiquement, avant et surtout après la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, on a vu fleurir quasiment dans toutes les communes, des installations sportives, beaucoup plus que de théâtres ou de Centres Sociaux.

La politique « Malraux » dans les années 60 a permis une émergence de l'importante d'une politique culturelle, au sens large du terme comme l'avait imaginé le Conseil National de la Résistance dans son projet « les jours heureux ».

La séparation ensuite des politiques spécifiquement culturelles et socioculturelles dans des ministères séparés ont vu des évolutions différentes. En dehors des grandes manifestations médiatiques, il a fallu du temps pour voir se créer des politiques culturelles très locales avec des lieux spécifiques comme de vrais théâtres.

Cela n'existe pas partout, mais il y a une politique culturelle et un théâtre à Vergèze.

Quant aux politiques socioculturelles, notamment de lien social, développées par les Centres Sociaux, leur intégration depuis 60 ans dans les ministères de la culture, de l'Education nationale, du sport, de la cohésion sociale et maintenant de nouveau dans l'éducation nationale n'a pas toujours aidé à leur visualisation, à leur mise en place et à leur légitimité et reconnaissance locale. De plus, il y a parfois une méprise locale parfois sur le mot « social » interprété en terme de difficultés et pas en terme de « sociétal », de vie en commun.

Cela a compliqué parfois l'installation de Centre Sociaux.

Mais là encore, il y a un Centre Social à Vergèze, qui par ailleurs accueille aussi environ 35 associations, soit 30% des associations locales.

On ne peut que saluer toutes ces politiques existantes pas fréquentes dans une commune de cette taille, car même si les ressources financières l'ont permis, encore a-t-il fallu une volonté politique, qui ne s'est pas démentie jusqu'à aujourd'hui.

Les 77 associations Vergèzoises en dehors du Centre Social rassemblent plus de 4000 adhérents (environ 2500 pour le sport) ce qui confirme l'attractivité des équipements de la commune non seulement pour les Vergèzois, mais aussi pour les personnes de l'ensemble des communes environnantes.

Certaines structures accueillent parfois 60 % de ses adhérents de communes extérieures

Cela pose la question de l'accueil de toutes ces personnes venant d'autres communes, **très intéressante en termes de lien social, plus délicate quand on aborde les capacités d'accueils et les influences budgétaires.**

SYNTHESE DE CE CONTEXTE LOCAL

Il ressort de la présentation synthétique de la commune de Vergèze quelques éléments significatifs :

- **Une commune bien équipée, pour une population vivant dans un cadre quelque peu privilégié, même si certains éléments ne favorisent peut-être pas le lien social local.**
- **Une commune qui s'est beaucoup développée ces trente dernières années avec l'arrivée de nombreuses personnes, pour des raisons professionnelles, et qui s'est brutalement développée de 25 % ces dernières années, même si la typologie sociologique n'a pas été fondamentalement modifiée.**
- **Un nombre d'associations important à qui la commune a donné les moyens de leur développement qui accueillent beaucoup de non-Vergézois.**
- **Un nombre conséquent de jeunes de 0 à 18 ans fréquentant la commune, avec peu de comportements excessifs, tels que l'on peut constater parfois dans des communes urbaines ou néo-rurales.**
- **Des anciens qui vont être de plus en plus nombreux.**
- **Une situation sociale moins difficile que dans d'autres contextes, mais qui parfois pour plus de 10% de la population, appelle à la vigilance.**

Ces éléments appellent les mêmes réflexions qui étaient déjà celles des précédents Projets Sociaux :

- Sans tomber dans une analyse sauvage sociologique, **on a pu constater que le confort relatif des associations n'optimise pas, parfois, leurs relations entre elles**, comme cela arrive dans des contextes beaucoup plus difficiles, où la solidarité entre associations est indispensable pour une "survie" collective. Certaines initiatives locales essaient de favoriser ce lien entre les associations.

Cette situation risque d'évoluer dans les prochaines années en fonction des possibilités budgétaires de la commune.

Par ailleurs, le développement d'un habitat individuel joue éventuellement un rôle dans les relations sociales, sans même évoquer d'autres aspects **comme la proximité de Nîmes ou Montpellier, ou la coupure du village par la voie ferrée entre le nord et le sud de la commune.**

L'arrivée importante de nouveaux arrivants au sud ne semble pas concrètement avoir modifié les relations entre habitants de la commune.

Si les enfants et les jeunes sont « plutôt tranquilles », ce n'est pas forcément la preuve qu'ils n'ont pas certaines préoccupations ou certaines questions personnelles inhérentes à leur âge comme tous les adolescents.

De plus, même avec une gare et des services de bus, la question de leurs déplacements est peut-être susceptible d'avoir des conséquences pour leurs études, leur travail ou leur accès à des pratiques ludiques ou culturelles, spécifiques des grandes villes. **Il n'y plus de lieu d'accueil spécifique organisé pour les adolescents sur la commune.**

A travers toutes les données sociales sur les revenus, le chômage, la précarité, les allocataires CAF etc, suivant les données, au moins 10 à 12% de Vergézois sont ou sont susceptibles d'être en difficultés sociales, soit au moins 600 personnes. Il convient de ne pas occulter cet élément.

De plus, même si peut-être 80 à 90 % de la population Vergézoise ne sont pas dans les mêmes difficultés sociales aussi importantes, d'une part, cela n'exclut pas de prendre en compte leurs difficultés mêmes relatives. D'autre part, en référence à la pyramide de Maslow, cela demande de ne pas occulter d'autres besoins à considérer également.

Les anciens sont plus nombreux qu'avant. Pour la plupart, ils ne semblent pas à ce jour, en plus grandes difficultés sociales et financières qu'ailleurs.

D'une part, cela ne dit rien de l'évolution de leur situation.

D'autre part, cela potentialise le rôle qu'ils peuvent, veulent ou devraient jouer localement dans leurs relations sociales et intergénérationnelles.

Enfin, Il convient de veiller aux anciens de moins en moins autonomes, et ceux qui sont isolés.

Ces différents points posent aussi **la question des relations entre les habitants**, directement ou via les associations, et celle d'une identité communale peut-être à optimiser.

Mais cette problématique locale n'est pas spécifique à Vergèze.

Il est possible de la retrouver dans beaucoup de communes rurales s'étant fort développées avec un cœur de village ancien et des alentours récents.

Mais elle est peut-être d'autant plus prégnante en raison de deux éléments :

D'une part, la voie ferrée coupe le village en deux, susceptible de potentialiser ces différences avec des publics peut-être différents, anciens et récents

D'autre part, il existe un habitat de lotissements et petits collectifs récents au sud par rapport à celui du Centre et du Nord de la commune plus ancien. Notamment les récents 1000 habitants en plus dans le quartier Malacorade jouxtant la nationale 113 vers Nîmes et Montpellier et pas loin de la gare SNCF, représentent un élément de réflexion dans l'identité communale.

La même question qu'en 2017 qui dépasse et, en même temps, concerne le rôle éventuel d'un Centre Social, reste posée : **quel rôle le Centre Social peut et doit jouer pour favoriser le lien social local et cette identité communale entre anciens et nouveaux Vergézois, entre jeunes adultes et seniors, entre habitants du sud et du nord de la commune, vivant dans des habitats différents, ayant des comportements de vie et des situations socio-économiques parfois diverses ?**

La question de l'identité et du lien social local concernent donc d'autant plus le Centre Social que **ses locaux sont proches de ces constructions nouvelles.**

La gestion de la commune aujourd'hui et demain, va peut-être modifier certains aspects de la vie des Vergézois, des structures, des associations, et peut-être celle du Centre Social.

Cela a été abordé dès 2017 par le Centre Social. Cela semble être plus encore le cas en 2021.

En tout cas, cet élément est à prendre en compte dans les objectifs du Centre Social pour les prochaines années, et plus globalement dans l'évolution de ses relations avec la population et les associations.

Cette réflexion sur les relations entre habitants est communale car la compétence du Centre Social est Vergézoise et le diagnostic dans ce projet social aussi. Mais 30% des adhérents du Centre Social sont de la Communauté des Communes. Même si les données n'ont pas été étudiées d'aussi près pour cet autre territoire, il semble que la plupart d'entre elles ne soient pas très différentes de Vergèze.

Mais il conviendra de ne pas oublier cet élément dans les objectifs 2022/2025.

Enfin, la présentation du territoire est faite à partir de données très diverses certaines récentes, d'autres moins, et aussi en fonction d'un contexte sanitaire en ce début 2021 très particulier, qui modifie peut-être la vision locale.

Il est raisonnable de s'appuyer sur ces données qui ont été croisées entre elles et qui donnent une cohérence globale. (toutes ces données ont été présentées et validées lors des réunions du 11 décembre 2020 et 12 février 2021 (Annexes : travail projet social).

D'une part, une attention a été portée au diagnostic fait par la Communauté des Communes dans le cadre en 2021 de la mise en place d'une Convention Territoriale Globale en partenariat avec la C.A.F. du Gard en 2021.

Après un entretien avec le cabinet Elan chargé de ce diagnostic, le Centre Social a été convié à une rencontre à la Communauté de Communes Rhony Vistre Vidourle en mai 2021 où il a été rendu compte du diagnostic fait sur ce territoire, avec un focus particulier sur le Centre Social de Vergèze. Il est à noter que les éléments présentés au niveau de ce territoire ne sont pas en contradiction avec l'étude faite dans ce projet Social (démographie, logement, pauvreté, associations, difficultés sociales, etc.).

D'autre part, il conviendra aussi tout au long du projet de réinterroger régulièrement les données du territoire à l'aune de l'évaluation des actions mises en place, pour qu'elles évoluent au plus près des demandes et/ou des besoins des adhérents et plus globalement des habitants de son territoire d'attraction.

2. LA PRESENTATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL :

Un Centre Social construit à partir d'une histoire...

2.1. HISTORIQUE DU PROJET " CENTRE SOCIAL"...

L'animation socioculturelle déjà ancienne sur le territoire de Vergèze s'est construite notamment à partir du projet associatif de l'association « la Capitelle » mis en place en 1968.

Les locaux de l'actuel Centre Socioculturel ont été construits en 2001 et quelques associations ont été invitées à organiser leurs activités.

Ces locaux récents dans un parc pelousé et arboré, ont une superficie de 1200 m² habitables à travers 15 salles de dimensions diverses.

Il convient de noter une grande salle de 170 m familiale et deux salles de danse d'une superficie totale de 300 m².

De plus, des salles équipées permettent d'avoir des activités telles que la danse classique, la photo, la sculpture, la poterie, la musique, le yoga, la danse classique et moderne...

En comparant avec la grande majorité des structures d'animation, ce lieu constituait donc **un cadre privilégié pour y développer un ensemble de projets d'animation pour divers publics.** (annexes : divers/Vergèze plan 1, 2 et 3).

Le développement des actions, la complexité des dossiers à monter ou celle de la gestion associative, les interrogations sur l'évolution des besoins des différents publics et la problématique des différentes réponses possibles ont conduit des habitants investis dans le monde associatif et la municipalité à engager **la réflexion sur la création d'une structure d'animation "Centre Social" au cours de l'année 2002.** La décision de favoriser la création d'un Centre Social a été prise par le Conseil Municipal en 2003.

Il a été ensuite mis en place **une démarche habituelle de ce type de projet** (un Comité de Pilotage, un diagnostic local, l'écriture d'un Contrat de Projet) qui a donné lieu à un agrément « Centre Social » à compter du 1^{er} octobre 2003.

Ces objectifs et les actions qui doivent en découler ont été définis en adéquation avec les missions globales des Centres Sociaux, tels que définis dans **la circulaire C.N.A.F. N°59- 84 du 31 décembre 1984, confirmée par la circulaire ministérielle du 12 mars 1986 : « Rôle des Centres Sociaux ».**

Extrait de la circulaire CNAF N°59- 84 du 31 décembre 1984, confirmée par la circulaire ministérielle du 12 mars 1986 : « Rôle des Centres Sociaux ».

«... Les quatre missions caractéristiques des Centres Sociaux demeurent les suivantes :

➤ Un équipement à vocation sociale globale ouvert à l'ensemble de la population...

➤ Un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle. Lieu de rencontre et d'échange entre les générations...

➤ Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte des demandes et des initiatives des usagers et des habitants...

➤ Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices...

2.2. UNE GESTION QUI SERA MUNICIPALE ET PAS ASSOCIATIVE...

Pour clore la présentation sommaire de la structure dans son contexte au démarrage de son agrément provisoire, il est important de préciser **un changement de positionnement local concernant la gestion** de la structure.

Au cours de l'année 2003, **une association "Centre Social "** est créée et **un Conseil d'Administration est constitué**. Composé majoritairement d'habitants et de représentants d'associations, il a pour mandat de mettre en œuvre les objectifs du Centre Social et de gérer la structure dans tous ses aspects humains, matériels et financiers.

Mais un certain nombre de **difficultés internes et locales** va conduire à la décision de démarrer la gestion de cette structure dans **un fonctionnement municipal**, en accord avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental du Gard.

Il a été embauché **un directeur** au 10 novembre 2003 ayant un diplôme et une expérience dans la gestion d'un Centre Social et une **secrétaire comptable pour l'accueil** à partir de décembre 2003, **en plus des deux animateurs déjà présents**.

2.3. DEUX PREMIERES ANNEES 2004 ET 2005 STRUCTURANTES

A la fin de la première année d'agrément en 2004, un bilan a été fait pour le projet social 2005/2006 agréé par la C.A.F.

Il y est surtout fait mention en 2004 des actions Enfance Jeunesse avec l'optimisation des actions Enfance et le redémarrage difficile des actions Jeunes en fonction de l'historique.

Il est d'ailleurs réalisé en 2004 le Contrat Enfance et le Contrat Temps Libre avec la C.A.F. destiné à développer les actions nouvelles et à consolider celles existantes.

Mais la Communauté des Communes prend la compétence Enfance Jeunesse au 1er janvier 2005 et cela stoppe les actions et les conventions avec la CAF pour les moins de 18 ans.

Cela a eu deux conséquences notables :

- D'une part, même sans exclure l'accueil des mineurs sous d'autres formes, l'axe Enfance Jeunesse du Projet Social est maintenant sans objet. Cela va conduire à **une adaptation du Projet Social dans un axe plus familial et intergénérationnel.**
- D'autre part, les deux professionnels existants partant aussi à la Communauté des communes, **il a été embauché également une animatrice " familles " diplômée B.E.A.T.E.P. et une animatrice diplômée D.E.C.S.F. pour la mise en place de la convention collective familles** (Avec le directeur, ces trois personnels sont présents encore en 2021).

A partir du début 2005, ces nouveaux personnels vont développer des ateliers et des actions pour toutes les tranches d'âges.

Une autre décision importante est prise en 2005 pour une application au 1^{er} janvier 2006 : le Centre Social passe sous gestion C.C.A.S.

Cela va faciliter les questions financières et budgétaires spécifiques (notamment les comptes selon les règles de la comptabilité privée pour les partenaires).

Cela développe l'efficacité et la réactivité des décisions au quotidien d'une structure avec un fonctionnement particulier, en créant un binôme élue aux affaires sociales/directeur, un peu comme celui président(e)/ directeur(trice) dans les Centres Sociaux associatifs.

Cela permettra aussi de réaliser un budget séparé permettant de visualiser toutes les charges et produits comme si la gestion était indépendante.

2.4 DEPUIS 2006

En tenant compte du bilan fin 2006, les objectifs 2007/2009 sont les suivants (extrait du document de Projet Social agréé par la C.A.F.) :

→ Favoriser le lien social local en travaillant sur un axe plus familial et intergénérationnel avec les personnes âgées.

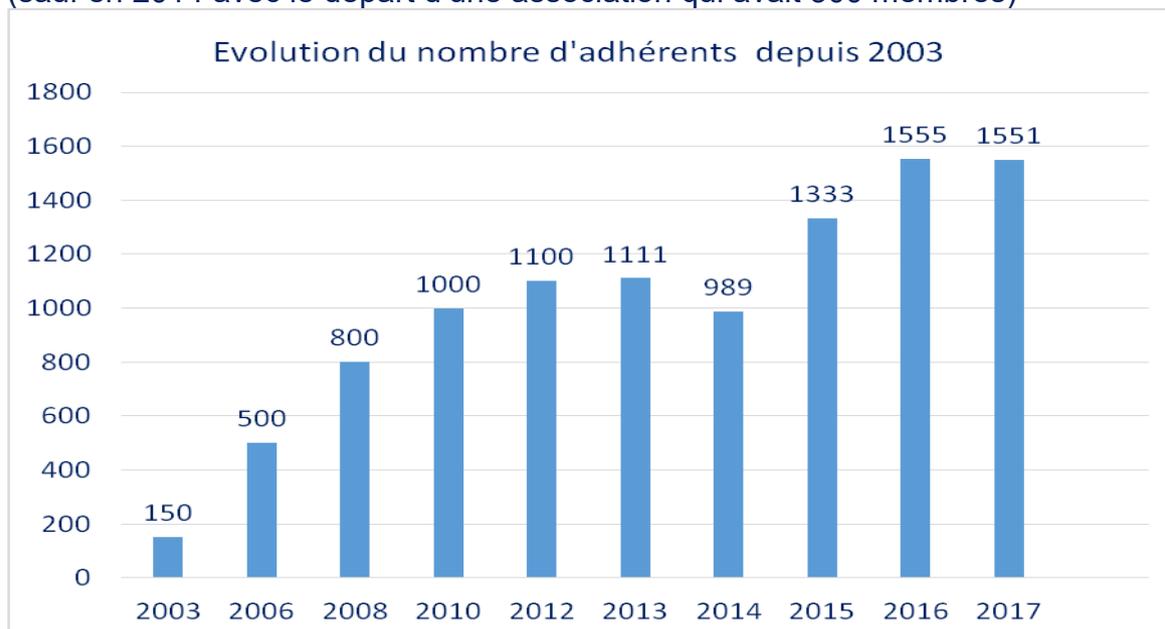
→ Soutenir la vie associative.

→ Travailler aux conditions humaines, structurelles et statutaires, permettant l'expression et la participation des habitants au Projet Social.

→ Optimiser le partenariat local et institutionnel.

Le Centre Social va développer fortement ces objectifs et en conséquence va voir son nombre d'adhérents régulièrement augmenter.

(sauf en 2014 avec le départ d'une association qui avait 300 membres)



Les 4 Projets Sociaux suivants vont poursuivre ces mêmes objectifs généraux en consolidant des actions existantes et en créant d'autres en fonction des demandes ou des évaluations faites.

Il n'est pas utile de rappeler tout ce qui a été fait durant ces périodes 2006/2017, car beaucoup d'actions ne sont sans doute guère différentes, sur le fond, de ce qui est fait dans d'autres sociaux (par exemple, les actions collectives, le CLAS, les sorties familles, des ateliers d'expression artistique, etc.).

Certaines actions ou axes méritent d'être mentionnées car nonobstant d'être en lien avec les demandes ou besoins, elles sont un peu emblématiques de la spécificité et de l'évolution de la structure depuis 2006 de la structure, notamment :

- **La carte santé jeunes Gard 2006** à l'initiative de Vergèze mis en place en partenariat avec les Centres Sociaux du Gard pour 55000 jeunes du département

- **Une action « canicule » de prévention pour les seniors** dès 2005 en réaction aux milliers de morts de 2003. Cette action a été le prélude à **une politique seniors qui s'est beaucoup développée à partir de 2005**, à côté des actions jeunes possibles et des actions familles.

- En lien, il faut noter **les partenariats** avec la CARSAT L.R. depuis 2013, la convention Codognan-Mus-Vergèze pour les seniors depuis 2015, la C.F.P.A. décidée en 2017 et des actions comme un festival de théâtre intergénérationnel, un journal **sur trois communes** « par et pour les Seniors »...

- **Le repas citoyen du 13 juillet** qui est une action très familiale pour plusieurs centaines de personnes sur la place de la république en lien avec le feu d'artifices de la commune et **l'accueil de jeunes européens 18/25 ans** en chantier de jeunes durant 3 semaines en juillet.

- **La Journée du 8 mars des droits des Femmes** avec un travail sur les violences conjugales.

- **La décision en 2007/2008 de développer fortement sa communication** par mails et réseaux sociaux, affiches, plaquettes etc., qui a permis de mieux faire connaître la structure à Vergèze comme ailleurs, notamment avec ses partenaires financeurs.

- **Le développement des structures adhérentes** au Centre Social qui sont aussi sollicitées pour participer au projet social, avec un travail de lien entre elles et de partage des locaux.

- **Les spectacles de chansons créés avec les adhérents depuis 2008** sur un thème qui vont concerner au départ en 2008 25 artistes bénévoles et 300 spectateurs à plus de 130 sur scène et 1000 spectateurs en 2017.

- **Une Bourse aux jouets** dans ses locaux en novembre.

Par ailleurs, le Projet Social 2014//2017 a été mis en lien direct avec les nouvelles circulaires 2012 et 2016 de la CAF (qui plus loin, seront évoquées plus précisément).

Les évaluations des périodes de 2006 à 2017 auront montré une belle évolution de la structure comme une réponse adaptée de proximité aux demandes et/ou besoins des populations en lien avec les missions des Centres Sociaux.

Cela dit, la structure doit continuer de travailler dans les réponses aux besoins locaux, à renforcer ses ressources internes, à aller plus encore vers les habitants et associations et à se légitimer, en interne sur son territoire comme au sein des autres services de la commune, et en externe avec les autres acteurs locaux.

Cela conduira à renouveler dans le Contrat de Projet 2018/2021 ces quatre mêmes objectifs principaux, qui vont devenir cinq, en précisant une visée individuelle et une visée collective au premier objectif ; Et avec des évolutions dans ses actions à mettre en place pour les réaliser.

2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 1.1

**FAVORISER LE LIEN SOCIAL LOCAL
EN TRAVAILLANT SUR UN AXE FAMILIAL
ET INTERGENERATIONNEL
AVEC UNE VISEE INDIVIDUELLE**

(en lien avec la mission 1 plus 2 3 4 5 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Favoriser le lien social est complexe face aux besoins « individuels » des personnes tout aussi légitimes. Répondre à certains de leurs besoins, peut optimiser leur place dans leur environnement. Se sentant mieux dans leur place, il peut être alors espéré qu'elles soient plus enclines à se sentir mieux dans leurs relations avec leur environnement L'interactivité entre « l'individuel » et le « collectif » demande donc des réponses spécifiques à des besoins individuels ou de certains groupes pour:
« Etre mieux pour être mieux avec les autres »

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Optimiser L'accueil : Point Relais Caf, MSAP, MLJ, Plate formesociale, relais vers structures partenaires...
- Optimiser Actions et ateliers type CLAS et THEATRE pour Jeunes, Lire et Ecrire le Français et ateliers informatiques, rencontre prévention pour adultes et ateliers pour Seniors (Gym, Mémoire...)
- Plus L'action créée fin 2017 de Relaxation musicale à développer
- Plus le Répertoire utile pour seniors à refaire 5 ans après sa création avec les bénévoles pour une nouvelle diffusion papier dans tous les foyers des 3 communes partenaires

Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains

2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 1.2

FAVORISER LE LIEN SOCIAL LOCAL
EN TRAVAILLANT SUR UN AXE FAMILIAL
ET INTERGENERATIONNEL
AVEC UNE VISEE COLLECTIVE

(en lien avec la mission 1 plus 2 3 4 5 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Le lien social est un besoin humain non physiologique fondamental. Il est porteur de valorisation, de reconnaissance et de développement personnel. Mais surtout, en complémentarité avec l'objectif 1.1 à partir d'une communication entre les individus de divers milieux sociaux ou culturels, qui va aller du côtolement jusqu'aux liens personnels, c'est favoriser la connaissance et la « re- connaissance d'autrui », l'acceptation des ressemblances, des complémentarités et des différences et donc :

« Etre plus ensemble pour mieux- vivre ensemble »

PROPOSITIONS D'ACTIONS

_ Développer et optimiser les sorties familles, les actions ludiques collectives existantes (soirée d'été et de Noël, sorties familles, Journée de la Femme, repas citoyen du 13 juillet etc.)

-Plus, un festival théâtre amateurs intergénérationnel en mai 2018,
-Plus un spectacle collectif en octobre 2018 hommage à Brel 40ième anniversaire de sa disparition...(et un autre en 2020)
-Plus, proposer des rencontres familles sur un thème de réflexion, d'intérêts ou de préoccupations (les enfants, la prise en charges des anciens, la santé etc).

Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains

2018/2021 OBJECTIF GENERAL 2:

**FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES STRUCTURES ADHERENTES (en lien
avec la mission 1 plus 2 4 5 6 de la circulaire CNAF 2012)**

Avec la démarche suivante :

- La structure avec près de 1600 adhérents et 43 ateliers et structures adhérentes représente un point fort de la vie dans le Centre Social mais aussi dans l'animation locale.
- Favoriser la vie « associative » au sens large du terme, et leurs relations et les projets entre leurs adhérentes et les structures adhérentes, c'est aussi :

**« Le mieux être dans son activité
pour mieux vivre ensemble avec les autres**

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Optimiser les créneaux d'accueil des structures et leur développement (conseils, communication...)
- Optimiser le soutien dans leur communication (écran TV et panneaux pour eux à l'accueil fin 2017), plaquettes, vidéos de leurs activités à communiquer etc.
- Plus, faire plus de réunions pour entendre leurs propositions (1 par trimestre au lieu de 2 par an)
- Plus, construire avec elles des actions qui les mettent en valeur (forum, spectacles...)

Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

2018/2021 OBJECTIF GENERAL 3:

FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU PROJET SOCIAL
(en lien avec les missions 1 et 5 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Le Projet Social est la rencontre et la mise en synergie d'habitants, de bénévoles, d'élus locaux, de partenaires locaux associatifs, de partenaires institutionnels. Les habitants, y ont une place majeure.
- Il ne suffit pas d'attendre la participation des habitants. Il convient de la susciter, d'aller vers eux, de les accueillir véritablement, et qu'ils aient une vraie place dans le Projet Social quand ils souhaitent s'investir. D'une certaine façon, un Centre Social doit exister par et pour ses habitants. De plus cette participation ne doit pas être consommatrice mais active. Nous pensons que le Centre Social « appartient » non à ses dirigeants, professionnels, bénévoles ou élus mais à tout le monde, c'est-à-dire : « Chacun en est un peu responsable et chacun doit ou peut en être un acteur »

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Développer les actions existantes favorisant la participation des habitants à la définition et l'organisation même des actions (questionnaires, réunions, communication avec tous nos supports, rencontres spécifiques pour création d'actions etc.)
 - Faire des réunions plus régulières avec le Comité de Pilotage qui a travaillé sur le projet social 2018/2021 (2 par an)
 - Plus, S'appuyer sur le bénévolat important (60 personnes) pour travailler sur le Projet Social et sa réalisation au cours des 4 ans (rencontres sur un thème etc)
 - Plus, susciter un collectif ou une association des structures adhérentes pour développer plus au quotidien les rencontres avec son ou ses représentants, pouvant faire aussi des propositions et être accueillis au Conseil d'Administration du CCAS
 - Plus faire un travail de lien spécifique avec tous les élus de la commune (ex : intervention au C.M. comme le 24 juillet dernier...)
- Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 4 :

OPTIMISER NOS PARTENARIATS

(en lien avec les missions 1 et 6 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Dans un objectif de transversalité des actions, le partenariat est parfois appréhendé comme un moyen de réaliser les actions.

- Nous souhaitons en faire un objectif en lui-même.

En effet, cela résulte du concept qu'au-delà de la réalisation d'un objectif par une action concrète partenariale, c'est en fait

le temps passé ensemble à construire l'action qui peut être aussi important que la réalisation de l'action en elle-même.

- L'ensemble des acteurs ont besoin à juste titre de visualiser une évolution par un repère concret, et une action réalisée est un repère concret. Cela dit, le temps passé dans le partenariat renvoie à des attitudes moins explicites et moins visibles mais qui sont également de nature à jouer un rôle dans une évolution positive dans les représentations de chacun.

Ainsi, avec une meilleure connaissance mutuelle des fonctionnements des différents acteurs, qui peut engendrer plus de confiance et plus de compréhension cela peut également :

« Optimiser le lien entre tous les acteurs du Centre Social, les actions qui en découleront pour les différents publics et au-delà le lien social local »

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Le CLAS : A partir du partenariat nouveau avec le collège, travailler plus avec ce partenaire en lien avec les familles dans le cadre de la nouvelle charte CLAS mise en oeuvre dès la rentrée 2017/2018(actions communes de citoyenneté, prévention violence, parentalité...
- LES SENIORS : à partir des actions partenariales pour les seniors fin 2017 avec la Carsat Lr, la CFPPA et l'Interrégime, optimiser ce partenariat en y associant le partenariat avec les communes de Mus et Codognan pour l'optimisation et le développement des actions (en plus de tout ce qui est déjà fait, actions possibles de « relaxation musicale », festival amateur intergénérationnel en mai 2018 et suites possibles, Répertoire Utile sur les communes de Vergèze Mus et Vergèze en formule papier et s'appuyant sur le travail du groupe Technique et Pôle Seniors composé d'élus, de professionnels et de techniciens, etc). Ce travail sur le long terme se fait par des rencontres, et construit la confiance sur la base « dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit ».
- LES SERVICES COMMUNAUX : Malgré le vécu, essayer d'optimiser les relations pour des actions communes ou coordonnées (rencontres)
- LES STRUCTURES ADHERENTES : développer les projets communs existants et d'autres en fonction de leur propositions (spectacle, forums, etc
- LES AUTRES ASSOCIATIONS LOCALES : optimiser l'existant avec les associations locales (1^{er} secours avec croix rouge, FCPE sur thèmes de parentalité etc) et des nouveaux comme par exemple avec les pompiers pour des formations du personnel et des associations sur le défibrillateur, les extincteurs etc...
- LES COMMUNES DE CODOGNAN ET MUS : optimiser le travail avec ces communes depuis 2015 (journal pour les seniors des 3 communes, semaine bleue etc.) et faire évoluer la convention signée en 2015.

Plus peut-être d'autres actions de partenariat à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

Pour conclure cette première partie, la présentation de la structure dans cette première partie est restée très superficielle, à dessein. Ses actions mises en place, ses usagers et adhérents, ses associations adhérentes, son fonctionnement, son organisation, son partenariat interne et externe et sa vie financière, n'ont pas été présentés.

En effet, ces éléments sont interactifs, parfois en termes de causes ou d'effets, avec l'évolution et le vécu de la structure sur ces quatre dernières années.

De ce fait et parce qu'ils participent aussi bien à l'évaluation des objectifs 2018 /2021 qu'à la définition des objectifs 2022/2025 il a semblé plus efficient que tous ces éléments soient intégrés dans la deuxième partie « Bilan-Evaluation », au fur et à mesure de leur pertinence.

Fin 2017, il avait été écrit que « *Cela dit, ces actions possibles seront à considérer dans la réalité du vécu futur du Centre Social... Ainsi, ces actions sont susceptibles d'évoluer, de se transformer, voire d'être remplacées par d'autres poursuivant les mêmes objectifs généraux* ».

L'EDITO DE M BALANA

Elu maire en 2001, j'ai voulu avec mon équipe municipale un Centre Socioculturel à Vergèze qui soit un Centre Social.

Avec la participation d'habitants, d'associations et d'élus de mon équipe municipale, le Centre Socioculturel Marcel Pagnol a été agréé centre social par la CAF du Gard en octobre 2003.

Etre agréé par la CAF du Gard nous a permis de développer des actions mais aussi d'obtenir d'autres partenariats, notamment avec le Conseil Départemental du Gard.

Près de 15 ans après, le Centre Social de Vergèze représente plus de 1500 adhérents 47 ateliers et associations adhérentes. Il répond aux besoins de proximité des jeunes, des adultes, des familles et des anciens vergèzois et mais aussi habitants des communes voisines.

Avec le soutien de ses partenaires principaux, CAF et Conseil Départemental du Gard, et avec l'engagement constant de la municipalité, le Centre Social est devenu l'un des atouts importants de la commune pour son animation locale et le développement indispensable pour chacun, du lien social familial et intergénérationnel.

C'est pourquoi je remercie toutes celles et tous ceux (habitants, bénévoles, associations, professionnels et élus), qui ont contribué à sa création, qui ont œuvré depuis 15 ans à sa forte évolution, en espérant que cette belle dynamique vaille pour les habitants de notre commune, et avec la participation de chacun, puisse se perpétuer longtemps. ■

René Balana
Maire et Président du C.C.A.S

Septembre 2018 Numéro gratuit

VERGÈZE

L'ÉCHO

DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL

Centre Social agréé C.A.F.
99 rue Marcel Pagnol 30 310 - Vergèze • Tél. : 04 66 35 32 92
centresocial.vergeze@wanadoo.fr • www.centresocial.vergeze.fr

De gauche à droite : M. Jean Michel Suau, représentant le Conseil Départemental du Gard, délégué à l'Action Sociale, à la protection de l'Enfance et de la Famille, Mme Isabelle Dobrin, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du C.C.A.S., M. Frédéric Turblin directeur de la CAF du Gard, M. Robert Monnier 1^{er} adjoint de Vergèze représentant M. Balana maire et président du C.C.A.S.

Ca y est ! C'est officiel ! La Caisse d'Allocations Familiales du Gard a agréé le Centre Socioculturel "Centre Social" pour 4 ans jusqu'à fin 2021 lors de sa Commission d'Action Sociale du 13 mars 2018.

C'est le 15 décembre dernier que nous avons remis à Frédéric Turblin, Directeur de la CAF et à M. Suau, représentant du Conseil Départemental, ce Projet Social 2018/2021, lors du spectacle "le meilleur des Groupes" qui a réuni à Vergèze Espace 980 spectateurs et 140 musiciens, chanteurs et danseurs.

Cet agrément "Centre Social" est très important. Il conditionne le soutien pédagogique et financier par la C.A.F. du Gard. De plus, il entraîne d'autres partenariats, notamment avec le Conseil Départemental du Gard et permet des financements pour les actions du Centre Socioculturel.

Cette reconnaissance par la CAF et le Conseil Départemental du Gard du Centre Social de Vergèze est surtout le résultat pendant un an du travail des habitants, des bénévoles, des professionnels et des élus du territoire, pour un Projet de 4 ans, afin de répondre au mieux aux besoins de tous les publics accueillis (voir article ci-dessous). ■

En remettant au directeur de la CAF le 15 décembre 2017 le Projet Social 2018/2021 (annexes : travail projet social/projet social Vergèze 2018/2021) au cours d'un des spectacles réalisés avec les adhérents, devant plus de 1000 personnes, personne n'imaginait que notre prudence sur l'avenir s'avérerait aussi pertinente, si l'on considère la situation sanitaire depuis le début 2020 qui a tout bouleversé, les actions, les publics accueillis, la manière de travailler, jusqu'à la réalisation de ce Projet Social 2022/2025.

DEUXIEME PARTIE : BILAN-EVALUATION 2018/2021

1. LA METHODOLOGIE ET DES ELEMENTS SPECIFIQUES D'EVALUATION

Il est intéressant de consacrer une place à **la méthodologie mise en place pour réaliser ce Projet Social.**

Et ce d'autant plus qu'au-delà du travail effectué sur le fond, cette méthode de travail met **en lumière le fonctionnement d'un Comité de Pilotage Consultatif**, qui entre aussi dans nos objectifs 2018/2021.

Au préalable, **il est utile de poser le cadre général de la réalisation de ce Projet Social en lien avec les circulaires C.A.F., le cadre des valeurs de référence, le choix d'une évaluation, etc.**

1.1.LES CIRCULAIRES DE LA C.N.A.F. ET LES MISSIONS

Les Centres Sociaux qui existent depuis le début du 20^{ème} siècle sont officiellement reconnus par la Caisse d'Allocations Familiales depuis 1984. Des circulaires précisent leurs missions générales (annexes : travail projet social/réunion du 11 décembre 2020).

La nouvelle circulaire C.N.A.F. de 2012, (*circulaire C.N.A.F. n°2012-013 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale*) constitue le support de référence pour l'ensemble des C.A.F. **à application immédiate**, pour les missions suivantes des Centres Sociaux :

« L'objectif général est de rompre l'isolement des habitants de prévenir et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Dans le cadre général de l'animation de la vie sociale,

les Centres Sociaux ont des missions complémentaires :

- *Organiser une fonction accueil et d'écoute des usagers des habitants, des familles et des groupes et des associations*
- *Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés*
- *Développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire*
- *Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles*
- *Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires »*

La poursuite de nos 5 objectifs de nos divers projets sociaux depuis 2003, nous semblent en lien direct avec ces missions générales des Centres Sociaux.

La nouvelle circulaire de 2016 (circulaire 2016-005 du 16 mars 2016 en annexes) complète celle de 2012 en insistant sur plusieurs points :

- Les qualifications et les fonctions des personnels, notamment le directeur et les postes de chargé d'accueil et de référent Familles.

Ces postes sont fondamentaux pour les agréments et les subventions qui en découlent en lien direct.

Comme indiqué dans un organigramme général, le directeur est diplômé DEFA depuis 1998/DEJEPS/DESPEPS en poste depuis la création du Centre Social en 2003 à 1 ETP.

La référente familles est diplômée D.E. Conseillère en Economie Sociale et Familiale depuis 2003 et en poste depuis janvier 2005 à 0.80 ETP.

La chargée d'accueil diplômée BAC est en poste depuis 2011 et titularisée depuis 2017. Elle a suivi diverses formations pour ce poste particulier à Vergèze très polyvalent qui accueille près de 1700 adhérents ; Elle exerce un temps plein.

Il faut noter les autres personnels :

- Deux animatrices polyvalentes jeunes familles seniors, une BPJEPS en poste titulaire à 0.80 ETP depuis 2004 et l'autre BPJEPS en C.D.D. à 0.92 ETP depuis 2017.

- Une ou deux vacataires pour le CLAS à 4 heures sur 33 semaines

Cette équipe de base du Centre Social de 4.6 ETP est complétée par 5 personnels mis à disposition par la commune pour 1.3 ETP (2 pour la gestion administrative, 3 pour l'entretien et 1 pour l'informatique).

C'est donc une équipe totale de 11 à 12 personnes pour 5.8 ETP (une petite équipe proportionnellement à ses actions comme cela sera vu dans le chapitre suivant « 1.6. Le Centre Social avec Senacs »).

- La démarche participative des usagers/habitants est un élément fondamental de l'agrément des Centres Sociaux.

Ce point sera aussi détaillé dans l'évaluation de l'objectif 3 du Centre Social. A noter d'ores et déjà qu'en dehors des actions collectives et ateliers, une soixantaine de bénévoles en 2018 et une trentaine en 2020 sont présents régulièrement dans la vie du Centre Social.

La participation à l'élaboration de ce Projet Social 2022/2025 sera aussi abordée dans le paragraphe ci-dessous 1.7 mais aussi dans les paragraphes 3.6 et 3.7 de la deuxième partie dans l'évaluation de la période 2020 et 2021.

1.2. UNE EVALUATION EVIDEMMENT PRUDENTE

Depuis la création du Centre Social, l'évaluation est au cœur des Projets Sociaux en conformité avec les demandes de la C.A.F. en la matière.

Mais il est vrai aussi qu'à Vergèze, nous insistons aussi sur une démarche quantitative. Il ne s'agit pas d'une posture, mais plutôt d'une réflexion locale sur la réalité des conclusions ou interprétations des évaluations.

La question même de l'évaluation est complexe. Pour Charles Hadji², évaluer, c'est « se prononcer sur ».

Ces trois simples mots génèrent une quantité de questions et de réponses théoriques et opérationnelles importantes qui dépassent la réalisation du Projet Social.

En synthèse, cela pose les questions de la subjectivité prégnante de l'évaluateur, des modes d'évaluation retenus jamais complets et leurs résultats toujours partiels, dans une période toujours particulière et définie, et ce dans un contexte local où sa vision réelle est aussi difficile à poser de l'extérieur (par exemple par un cabinet d'études) comme de l'intérieur (par un comité de pilotage).

Et les auteurs de différents champs théoriques s'interrogent aussi depuis toujours.

De Hérodote cinq siècles avant notre ère, jusqu'au dernier ouvrage de Lionel Naccache³, en passant par tous les travaux en communication depuis leur développement après les années 50/60, ou par ceux de Paul Watzlawick et ses collègues de l'école de Palo Alto dans les années 70, tous posent la relativité d'**une évaluation totale et complète, et donc d'une certaine façon, réelle, quelques soient les outils utilisés. Et à fortiori sur l'évaluation qualitative.** (l'anecdote des moutons de Dirac est un peu exemplaire à cet effet). Par exemple, comment évaluer justement les applaudissements très nourris à la fin du spectacle du 13 décembre 2019 avec plus de 130 bénévoles sur scène devant 1000 spectateurs ? ([Chansons Françaises 13122019 CSC M Pagnol Vergèze - YouTube](#)) Pour le spectacle, les chanteurs, l'ambiance, pour le Centre Social ? Et un questionnaire aurait-il pu saisir la réalité des ressentis ?

N'oublions pas qu'un questionnaire est toujours le choix de questions choisies à un moment donné par une personne donnée dans un moment donné, dans un objectif donné. Et dont l'interprétation est donc toujours relative.

Même l'interprétation des évaluations quantitatives sont sujettes à question. Churchill n'a-t-il pas dit « je ne croirai plus jamais aux sondages, sauf ceux que je peux manipuler personnellement » ? Au-delà du trait d'humour, cela montre bien la relativité même des chiffres et de leur interprétation.

Par exemple, le Centre Social a commencé avec quelques dizaines de personnes non adhérentes à sa création en 2003 jusqu'à un record en 2019 de 1679 adhérents, 36 structures adhérentes, 62 bénévoles, 40 actions collectives, etc. Cette avalanche de chiffres positifs veulent-ils pour autant dire que nous réalisons complètement nos objectifs et nos missions de Centre Social ? A titre collectif et plus encore à titre individuel ?

Malgré les chiffres assez éloquentes, Il serait présomptueux de l'avancer.

De ce fait, c'est avec cette conscience Vergézoise basée sur une prudence indispensable en terme d'évaluation, que nous allons essayer d'évaluer au mieux la mise en œuvre de nos 5 objectifs de 2018 à 2021, en lien avec la demande de la C.A.F.

Cela dit, sans omettre les retours qualitatifs (par exemple dans la consultation en ligne [CONSULTATION DES HABITANT\(E\)S DE VERGEZE ET DES ADHERENT\(E\)S DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL | Framaforms.org](#)) il semble pertinent de travailler d'abord

² Hadji Charles – Evaluation les règles du jeu – E.S.F. – Paris 1989 – 190 pages

³ Naccache Lionel – le Cinéma Intérieur – Editions Odile Jacob – Paris 2020 – 240 pages

sur une évaluation quantitative et sur la présentation des faits et des actes du Centre Social sur ces quatre dernières années.

Sur l'interprétation de cette évaluation quant à l'atteinte plus ou moins grande des objectifs en lien avec les missions du Centre Social, sans exclure des hypothèses qualitatives de réponses, il semble bien que c'est à la C.A.F., à la fois extérieure et évaluatrice, et qui donne ou pas in fine l'agrément « Centre Social », qu'il revient la place et la compétence de la poser en définitive.

1.3. LE CADRE DE REFERENCE

En plus des circulaires de la C.A.F., et des missions qui en découlent, le Centre Social répond à des valeurs de dignité humaine, de solidarité et démocratie représentative, en vertu de la signature de la charte nationale signée le 18 juin 2000 à Angers. (annexes : divers /2000 charte nationale).

Celle-ci a été renforcée par une charte gardoise des Centres Sociaux signée en 2004 avec la C.A.F. et le Conseil Départemental du Gard et l'état, qui conforte ces valeurs. (annexes : divers/2004 charte gardoise).

1.4 L'EVOLUTION DES ADHERENTS DEPUIS 2017

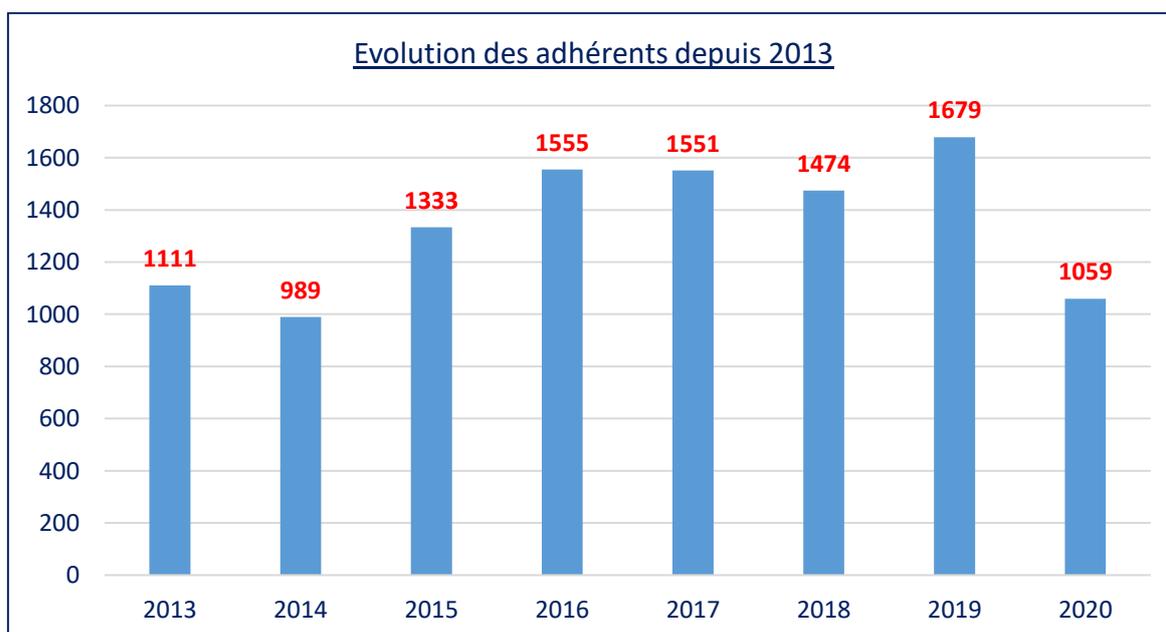
A la création du Centre Social 100 à 150 personnes le fréquentaient mais difficiles à quantifier car c'étaient des personnes non enregistrées comme adhérents.

En s'appuyant sur les locaux importants du Centre Social, il a été facile de mettre en place des actions et l'accueil de structures proposant aussi des activités.

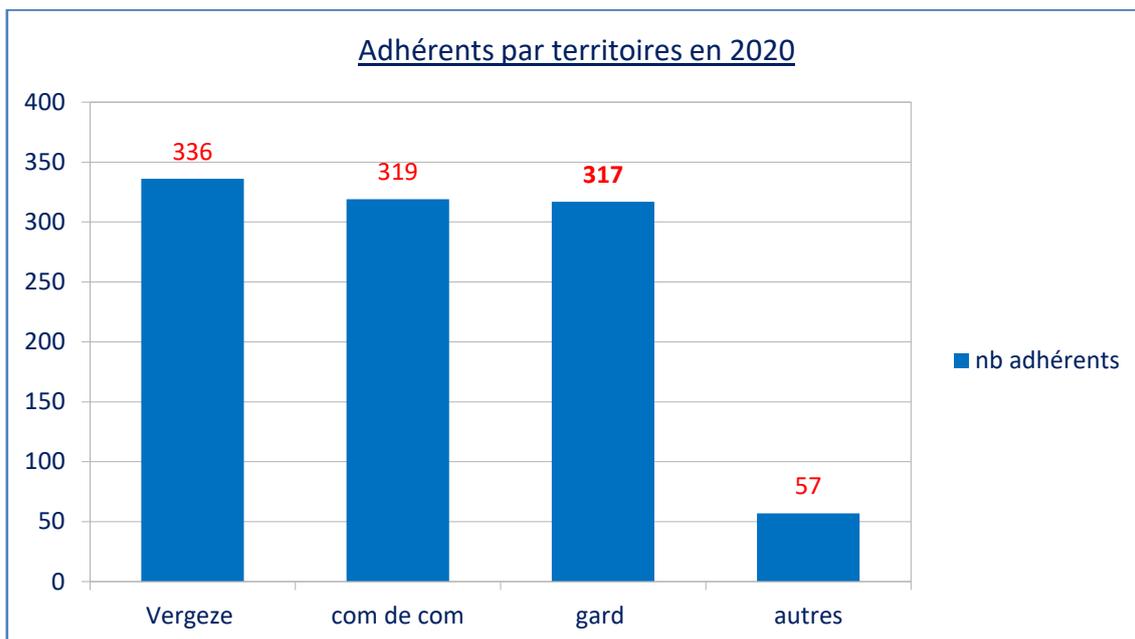
Dès le départ, le principe d'une adhésion par adhérent et par structure adhérente a été posée et cela a demandé quelques années avant d'être bien accepté.

Le développement du Centre Social s'est traduit par une augmentation des adhésions avec un record en 2019 de 1679.

A noter aussi que le nombre de nouveaux adhérents est d'environ 10 à 15 % selon les années.



Il est intéressant de zoomer sur l'origine de domicile des adhérents et les tranches d'âges



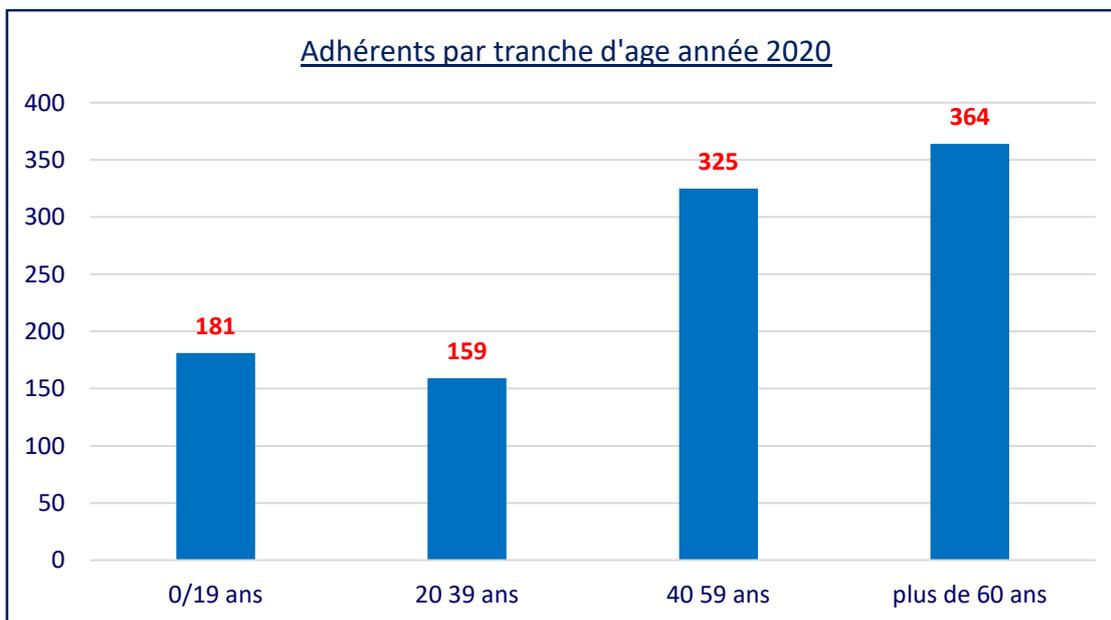
La compétence du Centre Social est communale, mais bien sûr, l'accueil est inconditionnel pour les adhérents qui viennent en grande majorité d'autres communes que Vergèze (70%). Cette situation est la même dans les autres lieux d'accueils de Vergèze.

Les adhérents représentent environ 7 % des Vergézois, mais le pourcentage est plus important sur les plus de 40 ans.

Les adhésions sont pour moitié individuelles et pour moitié, familiales.

Il n'est pas exclu que le tarif des adhésions joue une influence (10 euros pour Vergézois et 20 euros pour non-Vergézois, que cela soit à titre individuel ou collectif).

L'équipe a créé au fil des années des ateliers qui accueillent environ 250 adhérents réguliers par semaine, animés directement par l'équipe.



Les jeunes de 0 à 19 ans représentent 18% des adhérents, ce qui, ramené au pourcentage des Vergézois est bien inférieur aux 20% des jeunes de moins de 15 ans habitant à Vergèze.

La compétence Enfance jeunesse exercée par la communauté des communes en est la principale raison, même s'il n'y a plus d'actions spécifiquement pour les adolescents sur le territoire

Ces données brutes des adhésions sont intéressantes. Mais elles doivent être mises en perspective avec l'évaluation des 5 objectifs ci-après. **Il faut garder à l'esprit que ce sont de 80 à 100 personnes qui franchissent chaque jour la porte du Centre Social, soit plus de 20 000 par an.**

1.5. UN CADRE FINANCIER POSITIF

La vie du Centre Social, ses actions et leur évaluation sont en lien avec ses finances.

Le Centre Social est en gestion publique avec les règles de la comptabilité M14. Le C.C.A.S. présente ses comptes administratifs avec ces règles.

Le Centre Social **produit des Budgets Prévisionnels et Comptes de Résultats avec les règles de la comptabilité privée, notamment pour ses partenaires financeurs.**

Cette complexité pouvant apparaître comme une difficulté potentielle a été intéressante car d'année en année elle a permis d'organiser :

- Un partenariat de travail fort avec le service comptable du C.C.A.S. pour se caler entre professionnels sur les règles semblables ou différentes des deux comptabilités. En effet, cela aboutit toujours à des résultats annuels différents avec les mêmes chiffres de base (notamment en raison des dépenses et recettes constatées ou pas au 31 décembre).

Mais sur le long terme, et en cas d'arrêt de la comptabilité privée et publique, après plusieurs années de fonctionnement, les chiffres finaux seraient les mêmes.

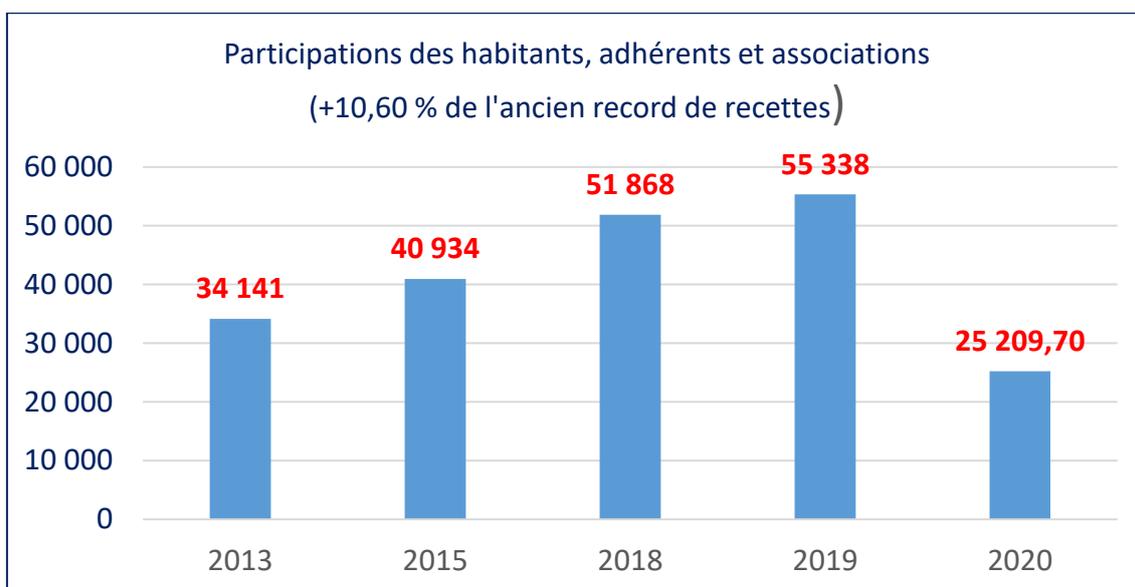
- Un travail pédagogique avec les administrateurs du C.C.A.S. qui a continué d'être mené durant les années 2018 et 2019 pour les Budgets Prévisionnels et Comptes de Résultats ; Ce travail doit être approfondi avec les nouveaux élus en 2020.

Fin 2017, le Centre Social avait accumulé depuis 2008 214 740 euros d'excédents.

Depuis 2018, les excédents ont été de 19 225 euros sur 245000 euros de mouvements financiers réels, de 38 890 euros en 2018 sur 274 959 euros et de 39 104 euros en 2020 sur 243 430 euros de mouvements financiers.

Cela indique à fin 2020 un cumul d'excédents d'environ 312 000 euros depuis 2008.

Outre une gestion forcément prudente dans les prévisionnels avec des locaux aussi grands, susceptibles de générer de grosses dépenses en cas d'incidents imprévus, ces résultats sont aussi **la conséquence, d'une part de l'augmentation des recettes des adhésions et associations adhérentes, sauf en 2020 durant la crise sanitaire liée à la Covid-19.**



D'autre part, l'augmentation des subventions, en dehors des partenariats originels du Centre Social, joue un rôle non négligeable ces dernières années. Cela concerne des partenaires nouveaux depuis 2017, avec la C.F.P.P.A. du Gard, la subvention sur la M.S.A.P. puis France Services à partir de 2021, la C.N.A.V. et A.G.2 R. en 2020.

Ce sont environ 60 000 euros en plus de recettes ces dernières années, qui complètent celles de la C.A.F., du Conseil Départemental du Gard et de la commune de Vergèze.

Cette gestion évaluée positivement par beaucoup, est aussi en lui-même un élément d'évaluation de la capacité du Centre Social à mettre en œuvre un Projet Social sur le long terme dans sa dimension financière.

1.6 LE CENTRE SOCIAL AVEC SENACS

Depuis plusieurs années, le Centre Social remplit les données de Vergèze dans le système SENACS mis en place par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et la fédération des Centres Sociaux de France.

Cela permet aux 2200 Centres Sociaux de comparer certaines de leurs données avec les Centres Sociaux de leur département, de leur région et de France. Voici les données de 2019 (celles de 2020 ne seront effectives quand toutes les structures auront intégré leurs données d'ici fin 2021).

	France	Vergèze
Budgets (en euros)	670000	450000
Adhérents (en chiffres)	680	1679
Bénévoles (en chiffres)	31	62
ETP (en chiffres)	13	4,6
ETP sur 100000 euros (ratio)	1,9	1,3
Participation commune sur budgets (%)	41	29
Participation usagers (%)	16,5	20
Participation C.A.F. (%)	25	35
Participation Conseil Départemental (%)	4	12

Pas très différentes des autres années, elles montrent que le Centre Social de Vergèze a un budget plus petit que la moyenne nationale, avec une plus faible participation communale et avec un plus petit personnel, mais qu'il a plus de bénévoles et d'adhérents que la moyenne nationale, plus de participations des usagers et des partenaires naturels, la C.A.F. et le Département du Gard.

(Il a par ailleurs été indiqué l'augmentation des autres partenariats).

La participation de la commune en subvention financière est d'environ 25 000 euros par an depuis 2008. Cela participe au financement des 4.6 E.T.P. du personnel au Centre Social et des charges des actions et du fonctionnement du Centre Social.

Sur les trois dernières années, le montant total de la subvention de la commune a été de 47 173 euros soit moins de 16 000 euros en moyenne.

A cela, il faut ajouter, tous les ans, du personnel mis à disposition pour 1.3 ETP pour environ 41 000 euros et un montant de charges supplétives pour la valeur locative des locaux, le personnel des services techniques, et les amortissements pour environ 75 000 euros.

Au total, la participation de la commune pour 2020 peut être valorisée à hauteur totale de 131 000 euros.

Ainsi, le rapprochement de ces données avec le paragraphe précédent sur les finances indiquent quelques critères importants à retenir pour l'avenir du Centre Social, notamment la capacité du personnel dans sa composition actuelle à pouvoir suivre l'évolution importante du Centre Social ces dernières années.

1.7. LA COMMUNICATION DU TRAVAIL SUR LE PROJET SOCIAL

Dès 2020, le Centre Social a eu conscience que la communication sur la réalisation et la participation même des habitants sur le Projet Social seraient contrariés en raison de la situation sanitaire.

Aussi, outre la communication habituelle par mails, réseau social, site et bulletin distribué tous les trois mois dans tous les foyers Vergézois, nous avons opté par organiser dès décembre 2020 **des rencontres en présentiel quand cela était possible et distanciel, via des visioconférences.**

De plus, nous avons alimenté notre site www.centresocial.vergeze.fr dans un onglet spécial « Projet Social 2022/2025 » avec tous les documents présentés lors de ces rencontres. Cela a permis aux personnes ne pouvant être présentes ou se connecter aux réunions, de prendre connaissance au fil des mois de tout le travail réalisé. De plus, cela leur permettait d'intervenir dans la réalisation du Projet Social quand ils le pouvaient ou souhaitaient avec le même niveau d'informations.

Sauf exception, une rencontre par mois a permis de distinguer l'étude :

- des informations générales sur le Centre Social (missions, définition d'un Centre Social, circulaire C.N.A.F., etc.). Cette première information globale était indispensable pour pouvoir ensuite entrer dans le sujet, avec des personnes pas forcément toutes impliquées au quotidien.
- du diagnostic local et d'une présentation sommaire du Centre Social (1^{ière} partie du document final) et du questionnaire papier à diffuser largement.
- de l'évaluation de la période 2018/2019 et du questionnaire mise en ligne.

- de la méthodologie globale de réalisation et de l'évaluation 2018/2021 (2ème partie du document final).

Puis après la rencontre du 26 juin, à partir de la validation d'une synthèse de l'évaluation globale 2018/2021, sur la base des 5 objectifs à renouveler, et des orientations d'actions pour les quatre prochaines années, ces points ont été une nouvelle fois communiqués très largement, pour avoir une dernière fois, d'éventuelles nouveaux avis et nouvelles propositions.

-Fin juillet, le document principal a pu être consolidé avec ces interventions d'habitants en juillet.

- Il a pu être écrit ensuite la partie du projet « Collective-Familles », et finaliser le document pour validation des publics puis du C.C.A.S de Vergèze avant envoi à la C.A.F. dès que possible avant fin 2021.

(Nous avons obtenu l'accord de la C.A.F. pour déposer ce document d'ici fin 2021, pour avoir un agrément au 1^{er} janvier 2022 et n'être pas pénalisé dans le calcul de nos subventions si la Commission d'Action Sociale n'étudiait pas le dossier avant début 2022).

Bien sûr, cette méthodologie n'est pas parfaite en termes de participation des publics. Mais dans un contexte difficile pour beaucoup des publics et pas seulement en termes de santé, mais aussi au niveau professionnel et relationnel, il a été difficile d'optimiser la participation du public à la réalisation du Projet Social.

Cela montre néanmoins la volonté du Centre Social de susciter la participation des habitants et des structures adhérentes à la réalisation Social. Cela a alimenté en tout cas les discussions pour l'optimiser dans le Projet Social 2022/2025.

Cette question est récurrente à chaque Projet Social et dans beaucoup de Centres Sociaux. Outre la confiance des adhérents et des structures adhérentes dans la réalisation d'un projet qui favorise au mieux leur vie au Centre Social, ils participent par ailleurs beaucoup dans d'autres domaines. (voir évaluation objectif 3).

Concernant le questionnaire ci-après, il a été communiqué dès février 2021 via tous nos réseaux possibles (mails, réseau social, foyers de Vergèze, etc.)

CONSULTATION DES HABITANT(E)S DE VERGEZE ET DES ADHERENT(E)S DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Vergèze

Le Centre Socioculturel Marcel Pagnol de Vergèze est un **CENTRE SOCIAL**, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales du Gard depuis 2003.

Il est conventionné depuis cette date avec le Conseil Départemental du Gard.

Il est adhérent à la Fédération Régionale des Centres Sociaux et à la Fédération des Centres Sociaux de France.

Il est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Vergèze, sous l'autorité de sa Présidente, Madame Pascale Fortunat-Deschamps.

L'agrément « Centre Social » de la C.A.F. nous est accordé sur la base d'un Projet Social, faisant le bilan de la période écoulée et proposant des objectifs pour les 4 années suivantes. Cet agrément est très important, car il conditionne la vie de la structure, ses partenariats et ses moyens financiers, pour mettre des actions en place pour les habitants.

Avec un Comité de Pilotage réunissant des habitants, des bénévoles, des associations, des professionnels et des élus, **un Projet Social 2022/2025 est en cours de réalisation jusqu'en décembre 2021.**

C'est dans le cadre de ce travail partenarial que **cette consultation s'adresse à tous les Vergèzois(es) et à tous les adhérent(e)s du Centre Social.**

Nous avons besoin de votre avis, que vous soyez adhérent(e) ou pas, de vos critiques et de vos propositions pour **réaliser, ensemble**, un Projet Social 2022/2025 répondant au mieux aux besoins de tous les publics accueillis.

Ce questionnaire rempli peut être envoyé ou déposé au CSC M Pagnol ou à la Mairie de Vergèze **avant le 31 mai 2021.**

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site **www.centresocial.vergeze.fr** (voir l'onglet « zoom sur des actions ») **ou sur notre page facebook.**

Merci d'avance de votre participation.

Pascale Fortunat Deschamps, Présidente du C.C.A.S. de Vergèze
et le Comité de Pilotage du CSC M Pagnol.



1) Connaissez vous le CSC M Pagnol ? OUI NON

2) Etes vous adhérent (e) ? OUI NON
- Si oui, depuis quand ? :

3) Venez vous au CSC M Pagnol :
- Pour pratiquer l'activité d'une association ? OUI NON
Si oui laquelle ou lesquelles ? :

- Pour les actions spécifiques « Centre Social » du CSC M Pagnol ? OUI NON
Si oui lesquelles ? :

- les deux ? OUI NON

- Seulement pour accompagner une personne pratiquant une activité ? OUI NON

4) Venez vous au CSC M Pagnol ?

- 1 fois/jour ?

- 1 ou plusieurs fois/semaine ?

- Uniquement pour une action précise ?

5) D'après vous, quelles doivent être les missions/actions d'un Centre Social ? :

- Etre un lieu d'écoute, d'information et d'orientation

- Favoriser le lien social local

- S'occuper des personnes en difficultés

- Favoriser la vie associative

- Mener des actions de loisirs pour les enfants (<12 ans)

- Mener des actions de loisirs pour les jeunes (12/18ans)

- Mener des actions collectives pour adultes

- Mener des actions collectives pour seniors

- Mener des actions de prévention tous publics

- Accompagner les publics dans leurs projets professionnels

- Favoriser la citoyenneté

- Favoriser la participation à la vie locale

- Quelles autres missions/actions ?... (à préciser) :

7) Pensez vous que le CSC M Pagnol réponde aux missions d'un Centre Social telles que vous les concevez ?

- Si oui pourquoi ? :

- Si non pourquoi ? :

8) Que pensez vous des actions mises en place ? :







« nul » « mauvais » « moyen » « bien » « très bien »

- Actions collectives (ex : 13 juillet, film..)     

- Actions partenariales (ex : Bio, Europe...)     

- Actions évènementielles (ex : chansons françaises du 15/12/2019...)     

- Accompagnement Scolaire pour collégiens     

- Accueil des adhérents et associations     

- Point emploi et formalités administratives     

- Rencontre-débats (Prévention, Santé...)     

- Atelier gym /mémoire/théâtre pour anciens     

- Atelier Parent-Enfant /théâtre Jeunes     

- Sorties Familles et Festival d'Avignon     

- Soutien aux 36 associations du CSC     

- Plateforme Sociale (MSAP, permanences...)     

- Actions Seniors (ex: Journal, sorties...)     

- Autres (à préciser) :     

9) D'après vous, quelles sont les Actions et/ou les Ateliers que le Centre Social devrait mettre en place ou renforcer ? :

- Pour quels publics ? :

- Pourquoi ? :

10) Commentaires et propositions libres :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- **Vous êtes :** une femme un homme

- **Age :** - < 20 ans 20/39 ans
- 40/59 ans 60/74 ans 75 ans et +

- **Situation professionnelle :**

- **Vous habitez votre commune depuis ? : ans**

A Vergèze (sud voie ferrée) A Vergèze (nord voie ferrée)

Quelle autre commune ? :

- **Vous répondez à ce questionnaire comme (entourer votre réponse) :**

Habitant / Responsable Associatif / Elu Autres :

Les résultats de cette consultation seront intégrés au Projet Social et pourront vous être communiqués à votre demande.

- **Coordonnées Facultatifs :** (si vous souhaitez être informé(e) de ces résultats ou avoir communication régulièrement de nos actions)

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :@.....

Centre Socioculturel Marcel Pagnol

Centre Social agréé C.A.F.

99 rue Marcel Pagnol 30310 Vergèze

Tel : 04 66 35 32 92 Courriel : centresocial.vergeze@wanadoo.fr

Site: www.centresocial.vergeze.fr

AS

Ce questionnaire a été aussi mis en ligne en mars. CONSULTATION DES HABITANT(E)S DE VERGEZE ET DES ADHERENT(E)S DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL | Framaforms.org

Pour la réunion du 26 mai, une dizaine de questionnaires papier et une trentaine de réponses en ligne devaient être étudiées, mais en proposant une prorogation des réponses possibles jusqu'au 15 juin.

Au final fin juin nous avons eu 39 réponses dont il a été tiré les éléments suivants :

2/3 des répondants étaient des femmes, adhérents à 70%, habitant à 50 % au nord et au sud de la voie ferrée, et avait entre 40 et 60 ans pour 60% d'entre eux.

4 répondants se sont identifiés comme responsables associatifs et 3 comme élus. Si 10 % des actions ont été moyennes, à 90 % elles ont toutes été jugées « bien » et « très bien ». 100% des personnes souhaitent que toutes les actions continuent. Mais il n'y a pas d'autre proposition particulière.

Au final, même si ces réponses sont positives, il ne peut en être fait une opinion générale si on met en perspective ces 39 réponses avec près de 1700 adhérents et une communication du questionnaire à plusieurs milliers de contacts mails et facebook.

1.8. UNE CLE USB POUR NOS ACTIONS 2018/2021

Enfin, comme abordé dans le préambule, pour être plus concret pour le lecteur et plus complet dans notre présentation des actions à évaluer, au lieu de mettre seulement quelques documents en annexes dans le document final, il sera joint à ce Projet Social 2022/2025 une clé USB récapitulant toutes les étapes de sa réalisation (annexes : travail projet social)

De plus il sera intégré dans deux répertoires spécifiques tous les documents réalisés à l'occasion de ces actions, tels qu'affiches, photos, diaporama et films. (annexes : publications et communications)

En plus de permettre à la C.A.F. de visualiser plus encore le travail réalisé dans des documents très concrets (annexes : divers), cela constituera une mémoire plus complète de ces années 2018 à 2021.

Après l'obtention de l'agrément 2022/2025, Il sera intéressant à terme, de pouvoir mettre sur notre site toute cette mémoire des années 2018/2021, à l'attention de tous les publics partenaires et personnes pouvant être intéressées par le Centre Social de Vergèze.

Au-delà des réunions, des documents, des concepts, des valeurs et d'écrire ou de dire tout ce qui est fait, et pourquoi et pour quoi cela est fait, il semble bien aussi que **les diaporamas, publications et films disent aussi très concrètement et très simplement ce qu'est le Centre Social de Vergèze.**

2 L’EVALUATION DES OBJECTIFS EN 2018 ET 2019

Comme déjà précisé, l’évaluation des objectifs en 2018 et 2019 a été distinguée de celle faite pour ces années très particulières 2020 et 2021.

2.1. L’OBJECTIF 1.1. « FAVORISER LE LIEN LOCAL... AVEC UNE VISEE INDIVIDUELLE »

2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 1.1

**FAVORISER LE LIEN SOCIAL LOCAL
EN TRAVAILLANT SUR UN AXE FAMILIAL
ET INTERGENERATIONNEL
AVEC UNE VISEE INDIVIDUELLE**

(en lien avec la mission 1 plus 2 3 4 5 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Favoriser le lien social est complexe face aux besoins « individuels » des personnes tout aussi légitimes. Répondre à certains de leurs besoins, peut optimiser leur place dans leur environnement. Se sentant mieux dans leur place, il peut être alors espéré qu’elles soient plus enclines à se sentir mieux dans leurs relations avec leur environnement L’interactivité entre « l’individuel » et le « collectif » demande donc des réponses spécifiques à des besoins individuels ou de certains groupes pour :
« Etre mieux pour être mieux avec les autres »

PROPOSITIONS D’ACTIONS

- Optimiser L’accueil : Point Relais Caf, MSAP, MLJ, Plate formesociale, relais vers structures partenaires...
- Optimiser Actions et ateliers type CLAS et THEATRE pour Jeunes, Lire et Ecrire le Français et ateliers informatiques, rencontre prévention pour adultes et ateliers pour Seniors (Gym, Mémoire...)
- Plus L’action créée fin 2017 de Relaxation musicale à développer
- Plus le Répertoire utile pour seniors à refaire 5 ans après sa création avec les bénévoles pour une nouvelle diffusion papier dans tous les foyers des 3 communes partenaires

Plus peut-être d’autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains

LA FONCTION ACCUEIL

L'accueil est la première mission originelle des Centres Sociaux. Elle est fondamentale pour répondre aux besoins individuels des personnes venant au Centre Social, adhérentes ou pas, qui vont les exprimer à travers des demandes explicites ou moins. Et notamment sur des demandes individuelles.

Pour cela des actions très concrètes pour optimiser l'accueil, ont été menées ont continué de 2018 à 2021 :

- **La formation de la salariée référente de l'accueil.** Ce sont des temps de travail avec le directeur sur ce thème dans plusieurs directions : la communication (verbale et non verbale), la connaissance des dossiers.

Cela a été aussi sa participation à des formations organisées par la fédération régionale des Centres Sociaux et le C.N.F.P.T. quand elles sont adaptées.

- De plus, il n'est pas inutile de rappeler que la salariée, en contrat précaire depuis 2010 a pu être titularisée en 2017 et à temps plein maintenant. En plus du personnel direction et animation présent depuis plus de 15 ans, cela a apporté une maintenance du lien avec les personnes et associations venant au Centre Social.

Cela permet de mieux répondre aux demandes des **adhérents de plus en plus nombreux, les 36 associations et structures adhérentes et les 10 ateliers créés par l'équipe, soit plus de 20 000 personnes** qui viennent dans l'année.

- **L'amélioration de la documentation** à l'accueil et des documents de transmissions en interne.

- **Les réunions hebdomadaires** du lundi matin qui réunit toute l'équipe, est un moment important d'échanges d'informations et de connaissances, qui permet de mieux accueillir et de mieux répondre aux demandes extrêmement diversifiées et surtout comment y répondre (téléphone, de visu, par mail, sur R.V individuels d'une animatrice ou avec le directeur....).

Deux des 3 animatrices participent d'ailleurs aussi à l'accueil pour 6 heures de leurs 28 et 32 heures.

Le travail sur l'accueil entre la salariée de l'accueil, les animatrices et le directeur est un souci quotidien **et le Centre Social y travaille intensément notamment :**

- **L'accueil téléphonique** et le lien entre les professionnels du fait même de la polyvalence interne, est un thème souvent abordé, pour avoir le même type de discours et pour une bonne transmission des informations.

- **Le Centre Social a amélioré ces dernières années sa communication par courriels.**

En 2021, la structure dispose d'un fichier d'environ 4000 contacts mails, classés par répertoires qui permettent des communications groupées ou ciblées. Ces répertoires sont mis à jour à chaque rentrée en septembre à partir des fiches d'adhésions.

- **La communication de nos actions** est faite par des envois des affiches aux contacts mails, et sur la page facebook créée en 2012. (adresse : Centre-Socioculturel-Marcel-Pagnol-de-Vergèze). Parfois via des diapos ou films (annexes : publications/2019 nos prochaines actions).

- Depuis 2015, le Centre Social dispose d'une adresse de site personnelle tout en étant rattaché aussi au site de la ville de Vergèze (www.centresocial.vergeze.fr).

- **Une plaquette de nos actions et ateliers est diffusée tous les deux mois** dans tous les foyers vergézois et dans les mairies de la Communauté des Communes (annexes : communication/Plaquettes 2018 2019 2020).

Elle est également en permanence sur notre page du site de Vergèze.

- **Le Centre Social maintient aussi sa communication papier ou courrier, notamment pour certains publics.**

- Les actions sont envoyées par courrier à certains groupes d'anciens, à certaines structures locales pour affichage, aux CCAS et aux mairies de la Communauté des Communes.

- Les actions sont affichées dans les panneaux de la ville. L'installation de 2 panneaux d'informations du Centre Social en 2013 et la réalisation d'une banderole extérieure de 5 m sur 1 m optimisent notre information dans la commune pour faciliter la venue des personnes au Centre Social.

- La journée Portes Ouvertes du Centre Social organisée fin août et la participation à la journée des associations de Vergèze début septembre, sont aussi des moments d'accueil pour les demandes des divers publics.

(annexes : publications/Le Centre Social de Vergèze).

Même si ces éléments de communication pourraient paraître secondaires, ils nous semblent au contraire fondamentaux dans la notion même de la relation d'accueil, d'écoute et de réponse à autrui.

Divers éléments liés à la science de la communication pourraient être apportés en la matière. N'en citons qu'un seul : **la rassurance d'une personne qui entre dans un cadre qui n'est pas le sien habituel, qui se sent accueillie et considérée** par tous ces éléments de communication parfois structurels mis en place, et même si elle n'en a pas conscience. (Il est là fait référence par exemple à l'ouvrage de Eric Langeard « servuction » ou à la phrase célèbre de Victor Hugo « la forme c'est du fond qui remonte à la surface »).

En plus de l'accueil téléphonique et du secrétariat, de l'accueil physique et de l'orientation de base des publics, la salariée sur la fonction accueil travaille également à :

- La communication

- Les relations partenariales du Centre Social

- Les finances et la comptabilité en lien avec les conventions avec les 36 structures adhérentes, leur participations financières, celle des adhérents

- Les conventions avec les structures adhérentes et leur suivi tout au long de l'année

-Un soutien sur le montage des divers dossiers d'appels à projets et de financement.

En dehors des retours positifs des responsables de structures adhérentes et parfois d'adhérents, **et des personnes présentes dans les réunions de travail sur le Projet Social 2022/202, il reste difficile d'évaluer qualitativement et avec précision l'accueil du Centre Social.**

Reste que la structure se donne les moyens structurels et humains d'un accueil adapté.

C'est une fonction tellement importante, diverse et variée au Centre Social qu'il va falloir trouver un nom plus approprié dans notre communication pour cet interface fondamentale directeur /adhérents, associations, partenaires.

La fonction accueil est aussi en lien direct avec les autres actions évaluées dans cet objectif 2, qui seront un peu moins détaillées.

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (C.L.A.S.)

- L'action existe depuis 2005, le mardi et le jeudi de 17 h 00 à 19 h 00. (un gouter est offert entre 17h et 17h30 pour faire une coupure avec le collègue).

- 24 jeunes de la 6^{ème} à la 3^{ème} sont encadrés par 3 professionnels et 5 à 6 bénévoles.

- L'action favorise leur autonomie et leurs méthodes de travail au-delà des leçons et devoirs plus activités régulières d'éveil (ex : aéroboxe, yoga, des sorties culturelles et sportives...).

- Il faut noter ces dernières le fort développement des liens avec les familles et le collège (contrat signée par le jeune, la famille, le collège et le Centre Social).

DISPOSITIF PROMENEUR DU NET : Une présence éducative sur internet

L'action existe depuis 2017 en partenariat avec la C.A.F. du Gard.

Le public visé est les jeunes de 12 à 25 ans pour :

- Poursuivre la présence éducative dans la rue numérique.

- Accompagner les pratiques numériques des jeunes et des adultes.

- Accompagner les projets des jeunes sur les territoires.

- Développer les postures des professionnels.

- Mettre en réseau les acteurs et les ressources du secteur.

L'action a un démarrage très lent à mettre en lien avec un outil téléphonique non approprié. (L'achat d'un téléphone spécial a eu lieu en septembre 2021)

LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC PUIS LABEL FRANCE SERVICES

- Initié par le Centre Social en 2017, **la MSAP a été créée au niveau communal en 2018 dans 2 lieux en Mairie et au Centre Social pour 24 h par semaine.**

- Action d'un lieu unique d'accueil polyvalent pour d'apporter aux usagers un premier niveau d'information et d'accompagnement dans leurs démarches administratives auprès des opérateurs suivants : Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.), Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (C.A.R.S.A.T.) et Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M.). 56 personnes en 2018 et 160 en 2019 au Centre Social (115 et 190 au total sur la commune).

- L'objectif de **labellisation France Services est prévu en 2020 ou 2021** pour développer le nombre de partenaires et fournir plus de réponses possibles aux usagers (ex : C.I.D.F.F., conciliateur...).

L'ATELIER LIRE ET ECRIRE LE FRANÇAIS

- Depuis 2005 encadré par la référente familles, C'est une action de socialisation et d'insertion sociale importante même si elle ne se voit pas beaucoup.

-Une dizaine de personnes sont suivies par autant de bénévoles dans des séances hebdomadaires individualisées.

LA PLATEFORME SOCIALE

- Créée en 2006, **la plateforme sociale est une offre service de permanences de partenaires pour les usagers (comme une sorte de MSAP avant l'heure)** : CARSAT, CPAM , Assistante Sociale, France Alzheimer, CAF etc.

- Les permanences accueillent 3 à 4 personnes chaque fois dans la journée.

- L'action et sa communication pourrait être liée à France Services.

L'ARMOIRE A LIVRES

- Installation début 2018 d'une « Armoire à Livres » sur proposition de la bibliothèque peinte et décorée par Régine Pelé, l'animatrice de l'atelier peinture.

L'armoire a été placée dans le Hall d'entrée du Centre Socioculturel afin qu'elle soit visible par tous et inaugurée 2018.

Il y a plusieurs passages par semaine pour amener ou prendre des livres.
(annexes : publications/ armoire à livres).

SOUTIEN INDIVIDUEL PERENNE TOUTE L'ANNEE

-Soutien pour Cv et recherche d'emploi, **création d'ateliers de sensibilisation en informatique en individuel ou petit groupe de 3 ou 4 adhérents**, animé par un bénévole 1 fois par semaine (ce qui demande à être développé).

L'accueil individuel réside dans l'écoute de problématique personnelle et/ou professionnelle, et parfois un relais éventuel vers une structure spécialisée (ex : assistante sociale, M.D.P.H...).

PORTRAITS SENIORS

Il a été mis en place en 2019 **une action en partenariat avec les associations de photo et de dessin-peinture pour 68 seniors**. Cela a donné lieu à des portraits photos et dessins de chacun(e), mis en valeur dans une exposition avec un vernissage avec les élus et les partenaires. Il a été aussi réalisé un diaporama de tous ces portraits largement communiqué dans tous les réseaux du Centre Social. (annexes : publications/2019 diapo portraits seniors).

Note : tout ce qui concerne la mise en place des ateliers pérennes pour environ 230 adhérents chaque semaine, initialement évalué dans cet axe individuel du lien social, sera intégré à l'évaluation du lien social dans une visée collective, tant, nonobstant l'intérêt pour chaque personne de l'activité, la pratique collective des activités semble très importante pour les participants.

2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 1.2

FAVORISER LE LIEN SOCIAL LOCAL EN TRAVAILLANT SUR UN AXE FAMILIAL ET INTERGENERATIONNEL AVEC UNE VISEE COLLECTIVE

(en lien avec la mission 1 plus 2 3 4 5 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Le lien social est un besoin humain non physiologique fondamental. Il est porteur de valorisation, de reconnaissance et de développement personnel. Mais surtout, en complémentarité avec l'objectif 1.1 à partir d'une communication entre les individus de divers milieux sociaux ou culturels, qui va aller du côtoiement jusqu'aux liens personnels, c'est favoriser la connaissance et la « re- connaissance d'autrui », l'acceptation des ressemblances, des complémentarités et des différences et donc :
« Etre plus ensemble pour mieux- vivre ensemble »

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- _ Développer et optimiser les sorties familles, les actions ludiques collectives existantes (soirée d'été et de Noël, sorties familles, Journée de la Femme, repas citoyen du 13 juillet etc.)
- Plus, un festival théâtre amateurs intergénérationnel en mai 2018,
- Plus un spectacle collectif en octobre 2018 hommage à Brel 40ième anniversaire de sa disparition...(et un autre en 2020)
- Plus, proposer des rencontres familles sur un thème de réflexion, d'intérêts ou de préoccupations (les enfants, la prise en charges des anciens, la santé etc).

Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains

LES ATELIERS

Il a été mis en place à partir de 2005 et optimisés au fur et à mesure des années, une dizaine d'ateliers :

8 avec une fréquentation plus de Seniors (gym, mémoire, tricot crochet, mosaïque, mosaïque, ateliers cuisine, etc.).

2 pour les jeunes et familles (ateliers Parents-Enfants et Enfants Cuisine)

Cela concerne environ 230 adhérents hebdomadaires au total dont plus de 200 seniors pour environ 22 heures d'activités par semaine.

A noter aussi les ateliers théâtre Jeunes avec une trentaine d'enfants et adolescents une fois par semaine et une vingtaine d'adultes et de seniors dans des ateliers également hebdomadaires.

ATELIER RELAXATION MUSICALE

Il a été transposé une méthode innovante médicale de Music-care sur la gestion individuelle des douleurs chroniques à une pratique collective de prévention et de promotion du « Bien-Etre » et du « Bien vieillir » en milieu socioculturel.

Après expérimentation en 2018 en partenariat avec le Centre Social de Saint Quentin la Poterie, l'atelier a été pérennisé pour 2 groupes de 12 personnes une fois par semaine. Avec parfois des résultats étonnants qui ont donné lieu à une publication « de la musique et des mots ». (annexes : publications/2018 carnet relaxation musicale).

LE FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR INTERGENERATIONNEL DE 2018 ET 2019

Le Centre Social soutient depuis de nombreuses années des ateliers théâtre jeunes adultes et anciens au Centre Social, y compris dans leur spectacle de fin d'année.

L'équipe a eu des rencontres dans le dernier trimestre 2017 avec d'une part la fédération des troupes amateurs de théâtre du Gard (FNACT 30), d'autre part, des troupes amateurs de théâtre de la Communauté des Communes Rhony-Vistre-Vidourle, territoire d'attraction du Centre Social pour 80 % de ses adhérents.

Ces Festivals ont eu lieu sur les week-ends du vendredi 25 au 26 mai 2018 et 24 et 25 mai 2019. Ils ont réuni 340 participants en 2018 et 560 en 2019, où toutes les tranches d'âges étaient présentes de 10 ans à plus de 80 ans.

Des ateliers d'initiation au théâtre des enfants aux seniors ont aussi été proposés plus 4 spectacles présentés par des troupes amateurs et une troupe de collégiens de Vergèze.

Cet événement a eu lieu dans les locaux du Centre Social mis totalement à disposition de cet événement, avec des partenariats de la CFPPA, du collège et d'associations adhérentes du Centre Social pour les coins repas-boissons.

Il a été réalisé 2 petits films de ces deux festivals, toujours disponibles sur youtube (annexes : publications/2018 premier et 2019 deuxième festival théâtre amateur). Il était prévu de continuer en 2020 mais cela n'a pu avoir lieu en 2021.

L'ATELIER JARDINAGE

Le jardin potager et fruitier a été créé en 2019 dans l'enceinte du Centre Socioculturel.

Cet atelier permet de développer le sens de l'écocitoyenneté, le respect de l'environnement, et donner du sens à la notion de développement durable.

Le jardinage constitue une excellente initiation au travail individuel et collectif.

Le jardin potager et fruitier est un lieu habituel de convivialité, d'exercice très naturel de l'entraide pour **un groupe de 10 adultes et de jeunes du C.L.A.S.**, s'occupant de 9 grandes jardinières de 1 m² réalisées par un chantier d'insertion. Cela a entraîné des cultures fruitières et potagères mais aussi des idées d'actions de conférence ou de sorties botanique. (annexes : publications/un joli moment de jardin'âges)

SOIREE JEUX DE SOCIETE EN FAMILLES

Depuis Janvier 2019, un vendredi soir tous les deux mois, l'équipe du Centre Socioculturel a mis en place des soirées Jeux de société en familles.

Ce sont des temps de partage et de rencontre autour de jeux de société, jeux de carte, ou chacun vient avec son repas tiré du sac, en partage.

Pour un bon accueil, **le nombre de personnes a été limité à 20. Devant son succès, il a été envisagé de développer cette action.**

LE JOURNAL « PAR ET POUR LES SENIORS »

Depuis 2004, le Centre Socioculturel Marcel Pagnol de Vergèze s'est engagé au service du bien vieillir sur son territoire et mène différents projets en faveur des Seniors : création d'un Pôle Senior, d'un répertoire, Forum de la santé, des rencontres-débats...

Ces actions sont le résultat d'une dynamique partenariale intense avec des acteurs du territoire.

Depuis 2015, des journaux sont réalisés par le groupe technique et le Pôle Seniors composés d'habitants, de professionnels, de responsables d'associations et d'élus des communes de Codognan, Mus et Vergèze et sont distribués dans les foyers de ces trois communes (9000 habitants). Ils sont à ce jour au total de 6.

La mise en page des journaux est réalisée par un infographiste et les journaux sont imprimés en 5000 exemplaires et distribués dans les foyers des trois communes.

Soutenue par la CFPPA et la Carsat, cette action collective est un peu emblématique de la politique Seniors du Centre Social dans la forme comme sur le fond, et sur la durée.

(annexes : communication/journaux par et pour les seniors depuis 2018)

AUTRES ACTIONS COLLECTIVES

Durant les deux premières années de ce projet social, comme depuis de nombreuses années, tout au long de l'année sont mises en place **des actions collectives selon les demandes**, des sorties familles (55 places), une sortie au festival d'Avignon (55 places), des rencontres prévention (par exemple Premiers Secours pour 20 personnes) ou débat (prévention délinquance pour les jeunes et leurs familles, accidents domestiques, alimentation), parfois sur un thème comme l'histoire de Gilgamesh en octobre 2018.

De plus, il existe des rencontres liées à **des moments spécifiques**, le 8 mars pour la journée internationale des droits des femmes, une journée dite « bio » en avril, une soirée d'été dans nos jardins fin juin qui réunit environ 200 personnes, le repas citoyen du 13 juillet avec feu d'artifices et bal qui réunit des centaines de personnes de tous âges, une bourse aux jouets début novembre (50 stands et au moins 200 visiteurs), une soirée de Noël avec spectacle enfants et soirée musicale adulte qui accueille plusieurs centaines de personnes, etc.

Soit environ 40 actions collectives par an.

(par exemple, voir annexes : travail projet social/réunion du 11 décembre 2020/diapo photos 2020, et aussi voir d'autres actions dans annexes/publications).

A noter que d'autres actions collectives qui auraient pu être dans cette partie seront détaillées dans l'évaluation d'autres objectifs.

(par exemple les spectacles collectifs réunissant parfois plus de 100 bénévoles et plusieurs centaines de spectateurs dans l'objectif « favoriser les partenariats »).

2018/2021 OBJECTIF GENERAL 2:

**FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES STRUCTURES ADHERENTES (en lien
avec la mission 1 plus 2 4 5 6 de la circulaire CNAF 2012)**

Avec la démarche suivante :

- La structure avec près de 1600 adhérents et 43 ateliers et structures adhérentes représente un point fort de la vie dans le Centre Social mais aussi dans l'animation locale.
- Favoriser la vie « associative » au sens large du terme, et leurs relations et les projets entre leurs adhérentes et les structures adhérentes, c'est aussi :

**« Le mieux être dans son activité
pour mieux vivre ensemble avec les autres**

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Optimiser les créneaux d'accueil des structures et leur développement (conseils, communication...)
- Optimiser le soutien dans leur communication (écran TV et panneaux pour eux à l'accueil fin 2017), plaquettes, vidéos de leurs activités à communiquer etc.
- Plus, faire plus de réunions pour entendre leurs propositions (1 par trimestre au lieu de 2 par an)
- Plus, construire avec elles des actions qui les mettent en valeur (forum, spectacles...)

Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

Depuis la création du Centre Social en 2003 avec au départ une dizaine d'associations et environ 150 ou 200 personnes venant dans la structure mais non identifiées et pas adhérentes, le Centre Social compte **1679 adhérents fin 2019, ce qui est un record, 36 associations adhérentes et 10 ateliers (sur environ 100 associations à Vergèze).**

Ses locaux importants (15 salles de 20 à 150 m²) sont un atout pour développer cet axe.

Cela entraîne **230 heures d'activités par semaine des associations**, soit environ 10 000 heures par an (5.5 ETP).

Chaque structure est adhérente et ses participants aussi obligatoirement pour être plus intégrés au projet social.

Sur 34 structures adhérentes, 8 ont des activités plutôt sportives, 6 de loisirs, 5 de développement personnel et 15 de type culturel ou socioculturel.

Depuis 2003, les structures adhérentes ont les locaux mis à disposition ou avec un petit forfait mensuel ou une location, en fonction d'avoir directement ou pas des personnes rémunérées dans la structure ou animant des activités. Pour les 34 à 36 structures adhérentes suivant les années, 9 ou 10 paient une location de 6 euros à l'heure, 10 ou 11 paient un petit forfait d'environ 20 euros par mois et 25 bénéficient d'une mise à disposition à titre gratuit.

Cela leur permet d'apporter leur pierre à la gestion et l'occupation importante de la structure (environ 23000 euros de location de salles par an, soit environ 5% du budget annuel du Centre Social).

Les adhésions annuelles en 2019 ont été aussi de 20271 euros.

6 structures à elles seules sur 35 apportent plus de 85% des recettes de location.

Mais d'une part, elles attirent aussi 52 % d'adhérents soit plus de 10000 euros d'adhésions. D'autre part, elles n'empêchent pas toutes les autres de se développer quant aux créneaux horaires utilisés car la structure n'a jamais refusé ni annulé des activités des structures adhérentes. (Ce sont les heures et le type de salle qui parfois fait débat). Enfin, ces structures participent néanmoins bénévolement aux réunions et activités proposées.

A noter également :

-La mise en place de panneaux d'affichage et d'une télévision à l'accueil pour leurs publications. Mise à disposition de matériels ou de locaux complémentaires (salles, vidéo, son, écran etc.). Création annuelle d'une plaquette des structures adhérentes diffusée dans tous nos réseaux.

- 2 réunions par an de l'accueil quotidien et des relations entretenues tout au long de l'année (elles n'ont pas jugé la nécessité d'une par trimestre comme prévue dans le projet 2018/2021).

-La présentation collective des plannings d'occupation des salles qui est un moment de négociation toujours délicat.

-L'invitation des associations à collaborer et/ou à organiser des actions (1^{er} secours, expositions culturelles, actions portraits, tenues de coin repas boissons, festival de théâtre, démonstrations lors de la soirée d'été, spectacle Brel (15 bénévoles) en 2018 et spectacle (134 bénévoles sur scène) chansons françaises en 2019...).

- Une visibilité un peu moins importante des associations culturelles (peinture, sculpture, photo). Quelques actions en ce sens en 2018 et 2019 (action portraits, expositions...) mais à développer.
- Une absence de création d'une association des associations comme envisagée. Mais il y a eu l'élection en interne d'un référent des associations dès 2018 pour être en lien direct avec le directeur et l'équipe pour des questions de leur vie au quotidien au Centre Social.

L'accueil favorisé de structures adhérentes qui est une bonne chose en terme de lien social local renvoie à celui de leurs participants. En effet, comme déjà mentionné, 60% des adhérents du Centre Social à travers les structures adhérentes ou nos activités directes ne sont pas vergézois. Ils sont issus de communes qui ne participent pas au budget du Centre.

C'est une question à étudier dans l'avenir.

2.4. L'OBJECTIF 3 « FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU PROJET SOCIAL »

2018/2021 OBJECTIF GENERAL 3:

**FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU PROJET SOCIAL
(en lien avec les missions 1 et 5 de la circulaire CNAF 2012)**

Avec la démarche suivante :

- Le Projet Social est la rencontre et la mise en synergie d'habitants, de bénévoles, d'élus locaux, de partenaires locaux associatifs, de partenaires institutionnels. Les habitants, y ont une place majeure.
- Il ne suffit pas d'attendre la participation des habitants. Il convient de la susciter, d'aller vers eux, de les accueillir véritablement, et qu'ils aient une vraie place dans le Projet Social quand ils souhaitent s'investir. D'une certaine façon, un Centre Social doit exister par et pour ses habitants. De plus cette participation ne doit pas être consommatrice mais active. Nous pensons que le Centre Social « appartient » non à ses dirigeants, professionnels, bénévoles ou élus mais à tout le monde, c'est- à- dire : « Chacun en est un peu responsable et chacun doit ou peut en être un acteur »

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Développer les actions existantes favorisant la participation des habitants à la définition et l'organisation même des actions (questionnaires, réunions, communication avec tous nos supports, rencontres spécifiques pour création d'actions etc.)
 - Faire des réunions plus régulières avec le Comité de Pilotage qui a travaillé sur le projet social 2018/2021 (2 par an)
 - Plus, S'appuyer sur le bénévolat important (60 personnes) pour travailler sur le Projet Social et sa réalisation au cours des 4 ans (rencontres sur un thème etc)
 - Plus, susciter un collectif ou une association des structures adhérentes pour développer plus au quotidien les rencontres avec son ou ses représentants, pouvant faire aussi des propositions et être accueillis au Conseil d'Administration du CCAS
 - Plus faire un travail de lien spécifique avec tous les élus de la commune (ex : intervention au C.M. comme le 24 juillet dernier...)
- Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

Concernant la notion de participation adaptée à un Projet Social, elle peut être : participer à une action, faire un apport à une action ou un projet, jusqu'à proposer et organiser ou mettre en place l'action ou le projet. Chacun doit pouvoir trouver dans le Centre Social ce qu'il est venu y chercher.

Par ailleurs cette participation croise le statut du Centre Social.

Le système associatif est théoriquement plus adapté à la question de la participation dans un Centre Social, les habitants bénévoles étant les décideurs politiques, ce qui n'augure pas pour autant la représentativité de la population dans un Conseil d'Administration. (En caricature, tout système organisationnel porte en lui-même « Eros et « Thanatos ») ;

Enfin, les murs du Centre Social ont une sculpture réalisée en 2013 pour les 10 ans du Centre Social par l'atelier Sculpture. Elle représente 10 types de personnes portant chacune une des 10 lettres du mot « participer ». Si l'étymologie du mot « participer » qui aurait une même source que le mot « partager », va dans le sens de « prendre sa part », dans le Centre Social, il s'agit plutôt que « chacun apporte sa part à un ensemble partagé entre tous ». (annexes : divers/Participer).

A noter :

- Environ 60 bénévoles réguliers représentant environ 1.3 etp qui participent ou mettent en place des ateliers au sein de la structure (ex : le CLAS, les ateliers d'écriture, mosaïque...)
- 6 administrateurs au sein du Conseil d'Administration du C.C.A.S. qui décident de la politique du Centre Social
- Une dizaine de bénévoles réguliers lors des actions collectives pour aider à la mise en place l'action, ou la tenue de coin repas- buvette (soirée d'été, festival de théâtre, soirée musicale...)
- Pas de création d'un collectif d'adhérents ou de structures adhérentes, mais une discussion sur le projet lors des 2 rencontres annuelles et au quotidien.

En général, les habitants et structures adhérentes préfèrent (et le disent souvent), participer plus aux actions qu'à une réflexion sur le projet. Il a été constaté un nombre peu important de personnes sur la réalisation du Projet Social 2022/2025 certes dans un contexte de vie compliqué pour tout le monde. Mais une bonne participation concrète dans le bénévolat et des actions.

A noter depuis 2015, une dizaine de bénévoles, élus, professionnels des 3 communes de Codognan Mus et Vergèze se réunissent et travaillent régulièrement à la mise à jour du Répertoire Utile (200 professionnels des 3 communes répertoriés pour les seniors) (annexes : publications/2018 répertoire utile) et au journal « Par et pour les Seniors ». Ce journal sort 1 à 2 fois par an pour les 9000 habitants des 3 communes. Il est à la fois un projet de lien social, de participation au projet social, et de partenariat (annexes : divers/l'écho du Centre Social).

Enfin, dans le Projet Social 2018/2021, il avait été envisagé de réaliser un journal de communication sur 4 pages du Projet Social. **Ce format A3 de 4 pages a été diffusé très largement** en 2018 chez tous les adhérents et les habitants de la commune et chez tous les partenaires. Il a servi tout au long de ces dernières années comme **un outil de communication simple et pragmatique du projet, destiné à favoriser la participation du plus grand nombre.**

Il est finalement très difficile d'évaluer en quoi la structure répond au mieux au besoin de participation de chacun des adhérents comme des structures adhérentes, tant les activités les demandes et les motivations semblent diverses et complexes. A contrario, sauf exception nous ne recevons pas de message négatif sur ce sujet, mais plutôt des messages positifs. **Cette question de la participation doit être réinterrogée collectivement, y compris avec d'autres Centres Sociaux et notre partenaire CAF.**

2.5. L'OBJECTIF 4 « OPTIMISER NOS PARTENARIATS »

2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 4 :

OPTIMISER NOS PARTENARIATS

(en lien avec les missions 1 et 6 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Dans un objectif de transversalité des actions, le partenariat est parfois appréhendé comme un moyen de réaliser les actions.

- Nous souhaitons en faire un objectif en lui-même.

En effet, cela résulte du concept qu'au-delà de la réalisation d'un objectif par une action concrète partenariale, c'est en fait

le temps passé ensemble à construire l'action qui peut être aussi important que la réalisation de l'action en elle-même.

- L'ensemble des acteurs ont besoin à juste titre de visualiser une évolution par un repère concret, et une action réalisée est un repère concret. Cela dit, le temps passé dans le partenariat renvoie à des attitudes moins explicites et moins visibles mais qui sont également de nature à jouer un rôle dans une évolution positive dans les représentations de chacun.

Ainsi, avec une meilleure connaissance mutuelle des fonctionnements des différents acteurs, qui peut engendrer plus de confiance et plus de compréhension cela peut également :

« Optimiser le lien entre tous les acteurs du Centre Social, les actions qui en découleront pour les différents publics et au-delà le lien social local »

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Le CLAS : A partir du partenariat nouveau avec le collège, travailler plus avec ce partenaire en lien avec les familles dans le cadre de la nouvelle charte CLAS mise en oeuvre dès la rentrée 2017/2018(actions communes de citoyenneté, prévention violence, parentalité...
- LES SENIORS : à partir des actions partenariales pour les seniors fin 2017 avec la Carsat Lr, la CFPPA et l'Interrégime, optimiser ce partenariat en y associant le partenariat avec les communes de Mus et Codognan pour l'optimisation et le développement des actions (en plus de tout ce qui est déjà fait, actions possibles de « relaxation musicale », festival amateur intergénérationnel en mai 2018 et suites possibles, Répertoire Utile sur les communes de Vergèze Mus et Vergèze en formule papier et s'appuyant sur le travail du groupe Technique et Pôle Seniors composé d'élus, de professionnels et de techniciens, etc). Ce travail sur le long terme se fait par des rencontres, et construit la confiance sur la base « dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit ».
- LES SERVICES COMMUNAUX : Malgré le vécu, essayer d'optimiser les relations pour des actions communes ou coordonnées (rencontres)
- LES STRUCTURES ADHERENTES : développer les projets communs existants et d'autres en fonction de leur propositions (spectacle, forums, etc
- LES AUTRES ASSOCIATIONS LOCALES : optimiser l'existant avec les associations locales (1^{er} secours avec croix rouge, FCPE sur thèmes de parentalité etc) et des nouveaux comme par exemple avec les pompiers pour des formations du personnel et des associations sur le défibrillateur, les extincteurs etc...
- LES COMMUNES DE CODOGNAN ET MUS : optimiser le travail avec ces communes depuis 2015 (journal pour les seniors des 3 communes, semaine bleue etc.) et faire évoluer la convention signée en 2015.

Plus peut-être d'autres actions de partenariat à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

DIVERS PARTENARIATS INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS : CAF, CD30, Fondation de France , depuis 2013 la CARSAT, depuis 2017 la CFPPA, CNAV, AG2R, l'interrégime, etc : environ 190 000 euros sur 250 000 euros de mouvement financiers

Auxquels s'ajoutent la commune de Vergèze avec, dans les budgets prévisionnels, environ 50000 euros de subvention prévue chaque année, plus environ 50000 euros de personnel mis à disposition et environ 70 000 euros de mise à disposition de locaux.

DIVERS PARTENARIATS OPERATIONNELS AVEC LES STRUCTURES ADHERENTES

Avec les 34 ou 36 structures adhérentes au Centre Social sur l'organisation et la mise en place d'actions collectives type spectacle « chansons françaises » (8 spectacles depuis 2008) : 134 bénévoles des structures adhérentes sur scène le 13 12 2019 (1000 spectateurs) plus une vingtaine de bénévoles de l'association des Parents d'élèves et de l'amicale du personnel de Vergèze pour la buvette ; Ce fut un partenariat de travail de plusieurs mois qui nouent les liens des structures adhérentes pour la vie quotidienne au Centre Social.

En 2018, nous avons aussi réalisé un spectacle de ce type mais volontairement à taille plus modeste pour une centaine de spectateurs et une quinzaine de bénévoles sur scène (hommage à Jacques Brel pour les 40 ans de sa disparition).

(annexes : publications/2018 Spectacle Hommage à Brel et 2019 Spectacle chansons Françaises).

C'est aussi le cas quand on peut faire des soirées d'été dans les jardins avec des expositions des démonstrations et un spectacle musical et chantant des structures adhérentes pour 2 à 300 participants.

De même, **des associations adhérentes** participent à des actions spécifiques (accueil jeunes européens, ateliers jeunes ou seniors, expositions ateliers artistiques, etc.), ainsi qu'aux journées portes ouvertes, organisées début septembre de chaque année (annexes : publications/2017 les portes ouvertes du samedi...)

AUTRES PARTENARIATS OPERATIONNEL AVEC STRUCTURES EXTERNES

Ces partenariats sont très nombreux ; Citons notamment :

- **Avec le collège**, pour les collégiens pour 24 jeunes toute l'année hors vacances scolaires) avec une convention Collège/Jeunes/Famille/Centre Social, un lien maintenu toute l'année pour les difficultés des jeunes, des bilans trimestriels transmis au collège, etc.

Plus pour ces jeunes, des intervenants extérieurs type MCPF anciennement brigade de protection de la délinquance juvénile (ex : risques internet).

Ce partenariat s'est renforcé ces deux dernières années (ex : participation d'un spectacle théâtre des jeunes du collège au festival de théâtre intergénérationnel amateur).

- Avec l'association **Solidarités Jeunesse de Beauvoisin** l'accueil durant trois semaines en juillet depuis 2013 de 20 jeunes européens dans des projets Erasmus+ (annexes : publications/2018 le repas international du 23 juillet).
- **Les commerçants locaux** pour un loto seniors (80 seniors) et le repas citoyen sur la place de la république avec aussi une soirée musicale et dansante du 123 juillet (pour plusieurs centaines de participants).
- Les **communes de Codognan et Mus** pour les journaux « par et pour les seniors » déjà présentés et pour la plaquette « Canicule » et de veille tous les étés depuis 2005.
- La **Croix Rouge** pour deux initiations au moins par an aux Premiers Secours qui accueillent 20 personnes.
- Une **vingtaine d'associations et le CIDFF** pour le Forum annuel pour la Journée Internationale des Droits des Femmes en mars.
- **Des associations de théâtre amateur et le théâtre Télémac de Nimes** pour les festivals de théâtre intergénérationnel amateur de 2018 et 2019 (évoqués dans l'objectif 1.2) mais aussi pour des ateliers théâtre pour toutes les tranches d'âges toute l'année (environ 50 participants aux ateliers, dont certains continuent le théâtre l'année suivante).
- **Des associations spécialisées et des producteurs locaux** pour la journée dite « Bio » annuelle en avril.
- **Le lien avec les 200 professionnels locaux** des communes de Codognan Mus et Vergèze pour la mise à jour annuelle du Répertoire Utile (annexes :publications/2018 répertoire utile).
- Le travail avec **la nouvelle Maison de Santé pluridisciplinaire** en 2019 pour l'organisation d'un Forum Santé prévu pour octobre 2020.
- Le travail avec **le Centre National du Cinéma** pour avoir des films et courts-métrages pour les jeunes pour 2019.

En tenant compte de ne pas avoir la compétence jeunesse, comme il y a près de **300 jeunes dans les diverses activités**, un travail a été fait sur le partenariat pour ancrer aussi pour ce type de public, sa participation dans le Centre Social. Cela se voit moins que pour les publics adultes et seniors. Le manque de partenariat avec la communauté des communes qui gère l'action Enfance Jeunesse sur 9 communes n'a pas été un atout jusqu'en 2019, notamment concernant les adolescents.

3 L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS EN 2020 ET 2021

Des montagnes russes !!!

Comme déjà indiqué, il a été opté pour faire une évaluation globale de l'année 2020 et d'une partie de 2021 ensemble en raison de la situation sanitaire qui a bouleversé tous les fonctionnements du Centre Social.

Le visionnage des deux diaporamas mis dans le répertoire 2020 et 2021 de la clé USB jointe, met en exergue les présents propos d'une période vécue depuis début 2020 comme des montagnes russes, qui a demandé à l'équipe bien des adaptations.

3.1 EN MARS 2020



Début 2020, après le succès du spectacle à Vergèze Espace de décembre 2020, l'avenir semble serein sur les deux dernières années du Projet Social et dans l'attente des élections municipales qui élira un nouveau Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Les actions habituelles redémarrent, le Centre Social accueille la C.F.P.P.A. du Gard et une réunion entre les C.C.A.S. des communes de Codognan Mus et Vergèze, les jeunes du C.L.A.S. vont au théâtre, etc

Et la pandémie de la Covid-19 se propage en France et « les montagnes russes » des conséquences pour les activités du Centre Social, de cette crise sanitaire démarrent le vendredi 13 mars 2020 !

Dès ce jour, l'équipe, sauf le directeur, est mise en télétravail avec la répartition des dossiers et des fichiers, pour être opérationnelle dès l'annonce officielle du confinement. Le directeur présent au Centre Social fait l'interface entre l'équipe, les adhérents et structures adhérentes, les services de la commune, et les partenaires comme par exemple la Croix Rouge.

Jusqu'au 1^{er} déconfinement près de 200 personnes sont suivies toutes les semaines par l'équipe, nos structures adhérentes qui ont été mobilisées à cet effet, proposent des contacts ou des vidéos pour environ 1000 personnes. 18 personnes en grande vulnérabilité sont soutenues en lien avec le C.C.A.S et la Croix Rouge (alimentation, médicaments).

Il est proposé aux adhérents de nous faire part de leurs ressentis pour en faire un document mémoire, car la période est tout de suite ressentie comme importante. Mais à part quelques réponses, le projet ne prend pas et la réflexion sur cette mémoire à construire continue.

3.2 LE 1^{er} DECONFINEMENT EN MAI 2020



Les actions d'accueil au Centre Social reprennent surtout en extérieur et en petits groupes (ateliers pérennes, activités de certaines associations, les rendez-vous de la M.S.A.P. etc).

Nous créons en juin « un espace d'écoute et de paroles » encadré par une thérapeute, mais il ne va accueillir que 3 ou 4 personnes à chaque séance (annexes : publications/2020 une action innovante de création d'écoute...)

La volonté de créer une mémoire collective débouche sur un projet de film. L'équipe travaille sur le scénario et les rushs. Un professionnel est engagé pour filmer et faire le montage des choix de scènes pour la plupart fait par l'équipe.

Des seniors, des jeunes, des élus, des professionnels de santé sont invités à exprimer leurs ressentis. Le film va se construire de mai à juillet. A partir de quinze heures de rushs « **Paroles de (Dé)Confinés** » va être réalisé et prévu d'être lancé pour la Semaine Bleue. (Il sera mis aussi youtube <https://www.youtube.com/watch?v=K1AbVuKLGDo> et une bande annonce de 3mn du film de 23 mn a été réalisée en plus). (annexes : publications/2020 paroles de (dé)confinés et 2020 bande annonce).

Jusqu'à la fermeture du Centre Social pour congés en août, l'équipe continue autant que possible ses actions d'accueil et de soutien auprès des adhérents et associations et prépare la rentrée de septembre.

Notamment une rencontre est organisée avec les nouveaux élus du C.C.A.S. et de la commission d'actions sociales qui ont pris leurs fonctions fin juin. Cette réunion pour expliquer les valeurs et missions d'un Centre Social a lieu le 27 juillet dans les jardins avec la présence de notre administratrice C.A.F.

3.3 LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2020 ET LE RECONFINEMENT EN OCTOBRE



La rentrée se fait avec optimisme mais en respectant des précautions sanitaires. Après quelques semaines, nous reportons ou annulons des actions pour les adultes (actions collectives et sorties familles) et pour les Seniors (4 des 5 actions prévues dans la Semaine Bleue).

Seul, le film « Paroles de (Dé)Confinés » sera lancé le 8 octobre au Théâtre de Vergèze puis ensuite largement communiqué. Il a été visionné plus de 600 fois.

Malgré la situation, ce sont **1059 adhérents** qui vont prendre leur adhésion, ce qui est important dans cette période avec beaucoup d'incertitudes.

A l'annonce du reconfinement fin octobre, nous remettons en place le dispositif de soutien lancé en mars, mais avec une meilleure connaissance de ce qui est utile pour les adhérents et associations en présentiel ou distanciel. L'accueil individuel au Centre Social ou par téléphone est très important dans cette période où, en dehors des risques sanitaires, l'équipe entend de la part des adhérents, dans son suivi hebdomadaire, une lassitude morale en plus.

Nous gardons **toutes les actions relevant du code de l'action sociale et des familles** (public C.L.A.S., publics vulnérables, publics de la M.S.A.P., etc)

Nous créons des **ateliers de lutte contre la fracture numérique** animés par une professionnelle pour deux groupes de 4 personnes sur 15 séances. Ces ateliers deviendront même individuels dans le renforcement du confinement.

Et nous lançons le travail collectif sur la réalisation du Projet Social 2022/2025. La 1^{ère} réunion du 12 décembre, essentiellement en Visio, présente un bilan de l'année 2020 et un calendrier de travail pour réaliser ce projet social d'ici septembre 2021. (annexes : travail projet social/...).

Enfin, au vu du flot médiatique ininterrompu sur la Covid-19 très anxiogène, nous tenons **un fichier de statistiques de l'ARS Occitanie** sur les hospitalisations, les mises en réanimation et les décès dans la région et le Gard. Ce document qui va continuer en 2021 permet à l'équipe d'avoir un discours le plus pragmatique possible sur la maladie. (voir page 107/4^{ème} partie/D les actions réalisées 2018/20121)

3.4 ET CA CONTINUE EN 2021 !



Début 2021, la prudence reste de mise au fil des annonces gouvernementales sur les restrictions de déplacement et d'accueil. Certaines associations font des actions en petits groupes.

L'équipe continue son suivi à distance et son accueil au Centre Social des jeunes, des familles et personnes vulnérables.

Par ailleurs, plusieurs actions sont mises en œuvre :

- Une rencontre entre les élus des C.C.A.S. de Codognan, Mus et Vergèze pour travailler sur la convention de partenariat signée en 2015. Les élus de Codognan et Mus ne sont pas contre une participation financière à certaines actions, notamment la réalisation du journal sur les trois communes dans le cadre de la convention avec la C.F.P.P.A. du Gard.
- Dans cette année scolaire troublée aussi, les temps du C.L.A.S. le mardi et le jeudi sont importants pour les collégiens.
- Une évolution du travail de l'animatrice en charge de l'action Promeneur du Net est proposée par l'équipe.
- Les réunions de travail sur le Projet Social se font surtout en Visio. (la méthode explicitée dans le 1.7 indiquent les diverses étapes réalisées au cours de cette période jusqu'au 19 mai et les étapes suivantes pour finaliser le projet).
- Un travail sur l'accueil collectif de mineurs qui pourrait démarrer en septembre 2021, se met en place ; Des rencontres de préparation ont lieu entre élus et équipe ; Des contacts sont pris avec la S.D.J.E.S. du Gard sur les modalités réglementaires. Une visite de la politique jeunesse de Marguerittes est organisée pour les élus de Vergèze le 11 février. L'équipe prépare les décisions sur le projet éducatif à déposer avant fin juin pour un démarrage d'activités en septembre.
- En plus du questionnaire sur le Projet Social largement diffusé par mails, le Centre Social lance cette consultation en ligne [CONSULTATION DES HABITANT\(E\)S DE VERGEZE ET DES ADHERENT\(E\)S DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL | Framaforms.org](https://www.framaforms.org/consultation-des-habitant(es)-de-vergeze-et-des-adherent(es)-du-centre-socioculturel-marcel-pagnol) Celle-ci doit compléter l'évaluation faite sur plusieurs mois avec les adhérents, les associations et les élus et devra être insérée dans celle globale à échéance de fin juin.

L'équipe avait proposé fin 2020 pour la journée internationale des droits de la Femme du 8 mars 2021, de réaliser avec les adhérents une action ou une exposition sur des portraits de femmes connues ou pas mais remarquables.

Le projet finalement réalisé par le Service Communication de la Commune de Vergèze avec la participation de l'équipe, donnera lieu à une exposition d'une centaine de portraits dans les rues de la commune, en Mairie et au Centre Social, au printemps 2021.

Par ailleurs, en avril 2021 où le confinement est plus strict, suite au film « Paroles de (Dé)Confinés », nous travaillons **sur un projet de studio de radio mobile au sein du Centre Social qui serait animé de façon intergénérationnelle, peut-être à partir de septembre 2021**. Il s'agirait d'entendre dans un premier temps les ressentis des adhérents sur ces périodes de « montagnes russes » vécues depuis octobre dernier, comme une sorte de suite au film.

L'objectif plus large de ce studio de radio mobile est d'être un outil au service de tous les adhérents, des actions et pour plus de lien sur la commune.

Enfin, **la M.S.A.P. est devenue à Vergèze, France Services**, avec une dizaine de structures dont les deux lieux en Mairie et au Centre Social (pour 12 heures par semaine) sont des espaces de réponses et de relais sur les problématiques du public. Ce développement en cours impacte le travail supplémentaire des deux animatrices mises sur ce poste.

Mais cette mission est d'autant plus importante dans cette période de confinement où des difficultés dans des dossiers peuvent devenir des problèmes personnels pour certaines personnes n'ayant pas forcément tous les outils pour les remplir ou pour se mettre en relation avec les institutions.

3.5 A PARTIR DU 19 MAI 2021



Le 19 mai est depuis plusieurs semaines, le jour annoncé par le gouvernement et largement diffusé dans les médias comme **un jour de libération** avec la réouverture des commerces non essentiels.

Les ateliers reprennent en extérieur **dans l'attente du 9 juin** (2^{ème} phase prévue de reprises des activités commerciales et non essentielles).

Un grand nombre **d'associations** et notamment les plus importantes nous indiquent **attendre juin et peut-être septembre pour recommencer**.

Nous sommes aussi prudents dans nos actions à venir. car en dehors d'un flot médiatique sur les libertés retrouvées et les vaccinations en hausse, le fichier de suivi de l'A.R.S. Occitanie depuis mars 2020 indique qu'en région comme dans le Gard, le mois d'avril 2021 est le 2^{ème} mois le plus meurtrier et que si les décès en mai baissent, ils restent non négligeables.

Nous préparons néanmoins **des actions de retrouvailles des adhérents le 2 juillet** dans les jardins et l'accueil de jeunes européens trois semaines en juillet. De plus, nous espérons pouvoir réaliser **la traditionnelle action du 13 juillet** sur la place de la république au centre de la commune (repas citoyen, animation musicale et dansante par les associations de chanteurs du Centre Social, feu d'artifices mis en place par la commune de Vergèze, repas « tiré du sac », bar et restauration par les commerces sur place).

Enfin, il est décidé de s'appuyer sur le travail réalisé l'an dernier pour proposer aux 36 structures adhérentes de repartir sur la base des mêmes plannings de salles et d'horaires, sauf nouvelles arrivées à prendre en compte. (Cela représente environ 5.5 E.T.P. d'activités, sans compter les 10 ateliers pérennes mis en place par l'équipe qui occupent près de 30 heures par semaine, soit 1/3 du travail de l'équipe d'animation de 88 h par semaine, trois personnels).

Pour compléter cette « présentation-évaluation » depuis début 2020, l'équipe de base est restée à 4.6 E.T.P. pour un compte de résultat 2020 de 375 540 euros et un résultat excédentaire de 39 104 euros (éléments détaillés dans le 1.5.) Outre une gestion forcément différente en 2020 et des actions également différente, tout en notant une participation forte des 1059 adhérents et des 36 associations pour un montant de 25300 euros dans l'année, **ce résultat a été obtenu grâce au soutien notamment financier de tous les partenaires du Centre Social** qui ont été maintenus, voire augmentés (la Commune de Vergèze, la C.A.F., le Conseil Départemental, la Carsat, la C.F.P.P.A. du Gard, Ag2r).

Par exemple, la C.A.F. a doublé la subvention exceptionnelle de 8000 euros sur ses fonds propres en 2020. Nous avons interprété cette décision comme une reconnaissance de nos missions auprès des publics.

De plus, les décisions en 2021 de deux autres partenaires semblent aller dans le même sens de la reconnaissance de la structure :

D'une part, la Carsat qui a jugé notre demande de 4500 euros trop faible et l'a monté à 6000 euros en proposant en plus un soutien en investissement de 3000 euros pour l'achat de tablettes numériques.

D'autre part, la C.F.P.P.A. du Gard qui a accordé à notre projet pour les Seniors 31000 euros. C'est plus que l'an dernier, mais surtout nous avons eu 30000 euros sur 42000 euros demandés en 2020 et nous avons obtenu 31000 euros sur 34000 euros demandés en 2021.

Ce pourcentage de 91% d'obtention de subvention sur la demande générale est bien supérieur à la moyenne départementale des subventions accordées.

3.6. LA REUNION DU 26 MAI



Cette rencontre a permis de présenter la période 2020/2021 pour son évaluation ainsi que les résultats en cours de la consultation en ligne (sur la base de deux diaporamas des actions 2020 et 2021 et cet écrit).

En plus d'une évaluation globale reprenant ce qui a été mentionné dans cet écrit, les participants ont souligné **plusieurs éléments d'évaluation complémentaires dans cette rencontre :**

- La consultation en ligne sans grand succès à ce jour (33 réponses) doit être prorogée jusqu'au 15 juin et si possible développée
- En lien avec cette consultation, la faible participation des adhérents à ce travail de réalisation. Cette question avait déjà été abordée, mais en terme d'évaluation elle mérite d'être travaillée à nouveau. Cela sera souligné dans l'objectif 2 « favoriser la participation des habitants au Projet Social ».
- Il a été apporté quelques explications apportées sur des niveaux différents de participation selon les individus, le contexte sanitaire, des situations analogues dans d'autres Centres Sociaux sans empêcher non plus d'autres formes de participation importante (par exemple 62 bénévoles au cours de l'année sur des actions concrètes), et notre difficulté à mobiliser les habitants en dehors de la réalisation d'actions qui leur paraissent plus concrètes.

Les structures adhérentes ont vécu des situations très différentes. Cela mérite d'être interrogé. Il a été décidé lors de cette rencontre du 26 mai de réinterroger spécifiquement les responsables des structures adhérentes sur leur vécu depuis un an et leur vision de leur avenir au Centre Social.

Cela permettra de compléter l'évaluation et les orientations possibles de l'objectif 2 « favoriser la vie associative et les structures adhérentes ».

3.7. LA REUNION DU 26 JUIN 2021 ET SES SUITES.



Cette rencontre du 26 juin a été importante car elle a globalisé l'évaluation qualitative 2018/2021 et recueillie des propositions pour les années futures.

Sur la forme elle a été organisée de la manière suivante :

- Les participants se sont répartis sur 5 tables, une par objectif. Et chaque participant avait un document A3 présentant l'objectif et une proposition d'évaluation sur la base d'une synthèse des actions réalisés dans cet objectif.

- la consigne a été : 5mn lecture personnelle/10mn discussion collective pour donner une évaluation collective qualitative sur 10 en précisant éventuellement des points et des manques/Un compte rendu de chaque table en public pour permettre aux autres groupes d'ajouter éventuellement un commentaire ou une note différente.

- Puis les participants ont changé de tables et d'objectif pour faire des propositions 2022/2025 sur la base des actions réalisées de 2018/2021 avec les mêmes consignes de travail en individuel, par groupe et en collectif.

Une discussion globale en fin de rencontre a permis aussi de préciser certains points d'évaluation ou des propositions pour les années futures.

A la suite de cette rencontre, un document de communication a été fait et largement communiqué par mails et facebook pour que tout habitant ou adhérent se sentant concerné, puisse avant fin juillet apporter aussi d'autres éléments d'évaluation qualitative et de propositions 2022/2025

- Fin juillet à la lumière de tous les éléments reçus, il a pu être globalisé l'évaluation 2018/2021, acté la continuation des objectifs 2018/2021 pour les années futures et enregistré des propositions d'orientations et d'actions.

Cela sera explicité dans la 3^{ème} partie « Perspectives 2022/2025 ».

- Le document global a pu être finalisé en septembre, présenté et discuté dans une ultime rencontre avec les administrateurs du C.C.A.S lors d'une réunion le 28 septembre, validé par le Conseil d'Administration le 04 octobre et envoyé ensuite à la CAF pour son examen par la Commission d'Action Sociale.

Par ailleurs, lors de la rencontre du 26 mai il avait été suggéré, en plus du questionnaire général, de le compléter par quelques questions spécifiques pour les associations et structures adhérentes.

Bonjour à toutes et à tous,
Une réunion de toutes les structures adhérentes du Centre Social est organisée le VENDREDI 2 JUILLET A 18H00 AU CENTRE SOCIAL, afin de faire le point ensemble sur vos conventions et la reprise espérée en septembre. Votre présence est vivement attendue. Nous avons choisi cette date pour vous permettre de participer plus facilement ensuite, à notre soirée de retrouvailles à 19h00 avec les adhérents dans nos jardins.
(merci d'avance de diffuser l'affiche jointe à vos participants et dans vos réseaux)
Je profite de ce courriel pour vous rappeler de **répondre à ces quelques questions avant le 17 juin plus tout commentaire que vous jugerez utile**, dont nous parlerons lors de la prochaine rencontre pour le Projet Social 2022/2025 du samedi 26 juin à partir de 9h00 :

DANS LA PERIODE 2018/2019, quelle est votre évaluation globale sur :
Le Centre Social a-t-il rempli pour vous son objectif de « favoriser la vie des structures adhérentes » :
OUI NON Pourquoi ?

DANS LA PERIODE 2020/2021
Vous avez pu maintenir vos activités à chaque fois où la loi sanitaire les permettait à nouveau :
OUI NON Pourquoi ?
Avez-vous mis en places d'autres activités ou contacts avec vos pratiquants?
OUI NON
Si Oui, Pour Combien de personnes ?
Quelles activités ?
Prévoyiez de recommencer vos activités au maximum de ce que permet la loi sanitaire ?
Après le 9 juin ? Après le 30 juin ?
Simplement à la rentrée de septembre Autres cas (notamment en cas de non reprise):

DANS LA PERIODE 2020/2021 quelle est votre évaluation globale sur :
Le Centre Social a-t-il rempli pour vous son objectif de « favoriser la vie des structures adhérentes » :
OUI NON Pourquoi ?

Pour la réunion du 26 juin, 16 structures sur 36 avaient répondu avec les résultats suivants :

- Unanimité moins 1 sur l'objectif rempli en 2018/2019.
- 2/3 des structures qui ont pu maintenir des activités, mais d'une autre façon, en visio. (d'autres ne le pouvaient pas en raison même de l'activité).
- Toutes veulent revenir en septembre 2021.
- Si seulement un peu plus de 50 % pensent que nous avons rempli l'objectif en 2020 et 202, presque toutes louent la volonté de la structure de maintenir le lien et l'accueil malgré les difficultés, et avancent que réaliser cet objectif n'était tout simplement pas possible dans la situation de la crise sanitaire.

En cohérence avec la réunion du 26 juin, il est espéré par tous que nous puissions refaire des actions de spectacles collectifs le plus rapidement possibles, de même que des expositions des ateliers artistiques. Les réponses reçues ensuite ont corroboré ces résultats qui ont alimenté la synthèse générale dans le chapitre 1 « L'évaluation globale synthétique 2018/2021 » de la troisième partie.

3.8. APRES LE 30 JUIN 2021.



Après cette réunion importante du 26 juin, le Centre Social a pu continuer ses actions à partir du 30 juin, dernière étape de ce confinement avant l'été 2021 :

- **L'accueil et le retour de certaines activités** d'associations jusqu'à fin juillet.
- L'action **Retrouvailles du 2 juillet** dans les jardins du Centre Social, pour une soirée animée par les associations adhérentes de chanteurs. Sur inscription, elle a accueilli près de 100 personnes sur inscription avec beaucoup de précautions sanitaires. Les participants ont exprimé leur satisfaction de cette action qui sonnait comme une nouvelle reprise des activités.
- Juste avant, une **rencontre des associations et structures adhérentes** s'est déroulée de 18 à 19h pour faire le point sur l'année 2020/2021, sur l'objectif du Projet Social qui les concerne, et envisager la rentrée de septembre 2021. La plupart des structures étaient présentes ou représentées et d'autres excusées la plupart pour des raisons professionnelles. Elles souhaitent redémarrer en septembre et désireuses d'actions communes (spectacles, expositions artistiques, soirée lectures...).
- Il a été renoncé à accueillir les 20 jeunes européens 18/25 ans de l'action Erasmus + prévue en juillet, faite depuis 2013.
- Dans la perspective des actions futures pour toutes les tranches d'âges, **il a été continué le travail sur la création d'un studio de radio mobile** au sein du Centre Social.
- **Le 13 juillet a été l'action habituelle de lien social du Repas Citoyen** sur la place de la République de Vergèze, dans des conditions sanitaires encore strictes. Cette année, nous avons sollicité trois associations de chanteurs adhérentes qui ont animé de 19h à 22h15. Elles ont été interrompues après le feu d'artifices en raison de pluies importantes. Même s'il est difficile de comptabiliser le public très mouvant sur cette place centrale, il a été évalué au moins 300 personnes. Avec des retours positifs.

A la rentrée de septembre 2021, il a été remis en place les activités le plus normalement possible dans un contexte sanitaire particulier.

Sauf pour nos actions entrant dans le cadre des structures d'animation sociale ou décisions locale particulières, sont obligatoires le pass sanitaire et les règles de protection individuelles et collectives (masque, distanciation physique, etc).

Le Centre Social a mis en place sa traditionnelle matinée « portes ouvertes » le **samedi matin 28 août avec 223 présences** et beaucoup d'inscriptions aux ateliers pérennes, ce qui a été évalué comme positif (annexes : publications/portes ouvertes du samedi 28 août).

De même le Centre Social était présent **le samedi 4 septembre à la Journée des associations de Vergèze**. Cela nous a permis de mettre en valeur le Centre Social et ses actions à travers un grand stand, un diaporama complet sur la structure et notre plaquette de communication de la rentrée (annexes : communications/ 2021 Journée des associations du samedi 4 septembre 2021 et pour site plaquette aout septembre octobre 2021 en A3 au26082021).

Le contexte sanitaire suivi de très près depuis mars 2020 (voir 4^{ème} partie / D : les actions réalisées en 2020 et 2021) indique une stagnation des données en Occitanie et dans le Gard. Tout en notant la très grande envie des adhérents, depuis la reprise le 23 août, de reprendre toutes leurs activités, **la plus grande prudence sur l'avenir reste de rigueur en ce mois de septembre 2021, dans l'intérêt individuel et collectif de tous les publics.**

3.8. EN SYNTHÈSE DES ANNÉES 2020 ET 2021

Le lecteur conviendra qu'il eut été **difficile**, au vu de la situation sanitaire depuis un an, de tenter **une évaluation classique** des années 2020 et 2021, à fortiori quand 2021 est aussi l'année d'écriture du projet social suivant.

Ce choix d'une **présentation chronologique** en « montagnes russes » du travail au Centre Social corrobore la réalité du vécu de ces deux années au Centre Social de Vergèze. Cela avait pour but de le **rendre aussi réel que possible, même si cela complexifie son évaluation.**

Il faut aussi noter **la difficulté à réellement mobiliser les habitants les adhérents et les élus sur le travail de réalisation de ce projet social.**

La crise sanitaire a peut-être joué un rôle multiplicateur en 2020 et 2021 de cette difficulté récurrente dans les divers projets sociaux. Néanmoins, en s'appuyant sur les nombreux bénévoles et les adhérents qui s'investissent dans les actions construites collectivement, il est possible de rester optimiste pour l'avenir, avec des méthodes de mobilisation nouvelles à trouver.

Sans oublier un équilibre à optimiser dans nos propositions d'actions pour toutes les tranches d'âges.

Enfin, sur ces deux dernières années, il est possible de poser l'évaluation suivante :

- **L'adaptabilité du Centre Social et de l'équipe** à soutenir au mieux, adhérents et structures adhérentes depuis plus d'un an, dans une situation inédite qui entérine son professionnalisme (parfois près de 200 personnes par semaine). En effet, personne au début 2020 n'aurait pu imaginer ces deux années, et c'est dans ce genre de difficultés nouvelles et subites que l'on peut mesurer la capacité d'une structure et de ses personnels à s'adapter, et ce, dans l'intérêt premier de ses publics accueillis.

- **La mission de base d'accueil et d'un lieu de proximité de réponses**, qui a été poursuivie sans relâche (en présentiel ou en distanciel, comme par exemple le C.L.A.S, les Seniors, France Services, etc.).

- **Des actions préparées, puis reportées ou annulées puis de nouveau préparées mais de nouveau annulées ou reportées.**

Pour autant, cela n'a pas empêché **des actions nouvelles, réalisées ou en projet** (le film « Paroles de (Dé)Confinés », en 2020, le projet de studio de radio mobile pour septembre 2021), ou des réflexions en cours sur l'accueil de tous les publics au Centre Social sur le long terme, ou de nouvelles actions de loisirs pour les adolescents.

- **Une volonté forte de la plupart des structures adhérentes** de recommencer leurs activités dès que possible (avec un soutien de leurs pratiquants et des aménagements financiers)

- **Un soutien fort et parfois même augmenté des partenaires financeurs** du Centre Social.

- Même imparfait, **le travail sur la réalisation du Projet Social 2022/2025 qui n'a jamais été interrompu.** La réunion du 26 juin qui était une rencontre de synthèse d'évaluation et de propositions 2022/2025 en est un bon exemple. Avec une projection donc optimiste aussi pour les années futures pour le Centre Social qui peut s'appuyer sur une expérience depuis près de 20 ans d'actions en lien avec les demandes des divers publics.

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES 2022/2025

1. L'ÉVALUATION GLOBALE SYNTHÉTIQUE 2018/2021

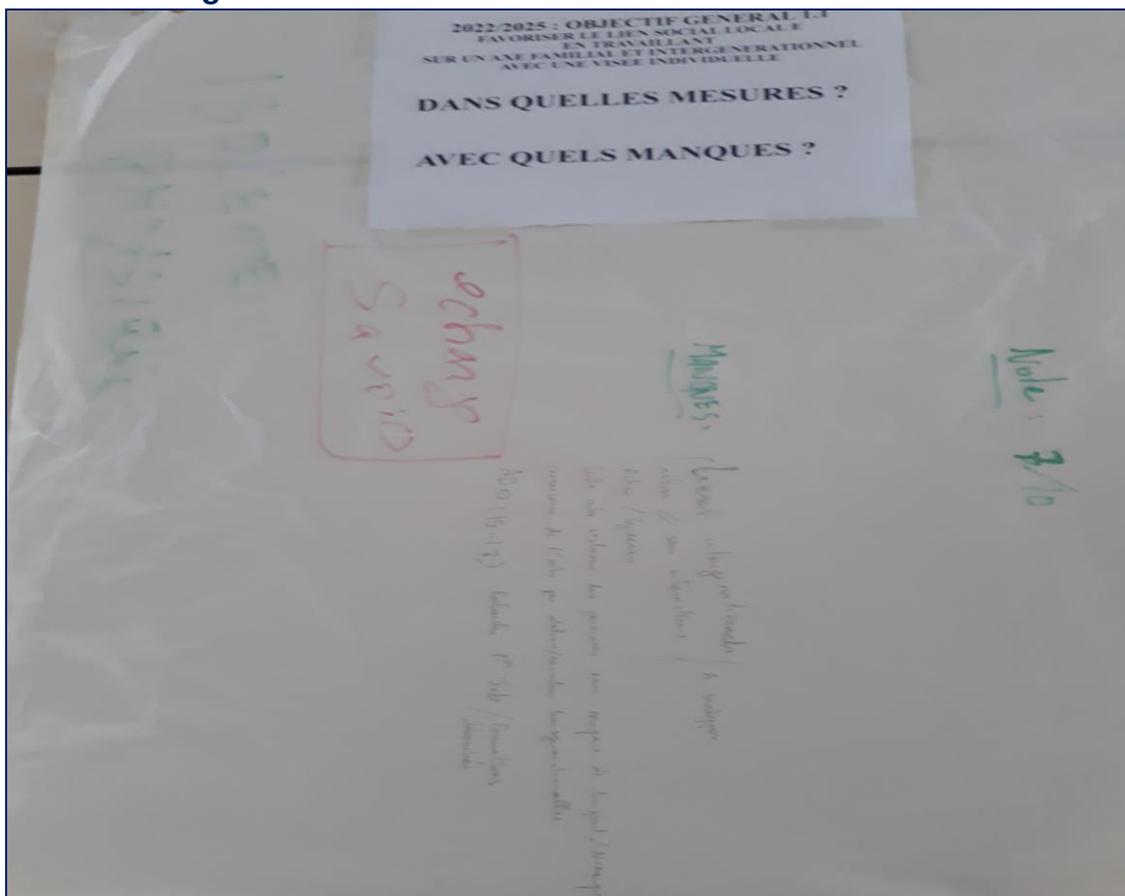
Comme indiqué dans le paragraphe 3.7, la réunion du 26 juin a permis de globaliser l'évaluation 2018/2021, à partir des éléments proposés et de la méthode d'évaluation mise en place. Chaque table avait une proposition d'évaluation à discuter, à partir d'une synthèse pour chacun des objectifs 2018/2021, réalisée sur plusieurs mois de diagnostic et de retours sur les actions mises en place depuis 4 ans. (annexes : travail projet social/réunion du 26 juin)

1.1. L'OBJECTIF 1.1 « La visée individuelle du lien social »

Il a été mis à disposition les documents suivants pour les participants :

<p>FONCTION ACCUEIL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonction essentielle dans un Centre Social intégrée au pilotage global et à l'agrément CAF de la structure. - Personnel sur ce poste présent depuis 2010 titularisé en 2017 pour l'accueil et le lien avec les 1700 adhérents, les 36 associations adhérentes et les 10 ateliers. Environ 80 personnes tous les jours à l'accueil (plus autres nombreuses missions finances, trésorerie, communication, conventions des associations, partenariat...). - C'est une fonction tellement importante, diverse et variée au Centre Social qu'il va falloir trouver un nom plus approprié pour cette interface fondamentale équipe/directeur/adhérents, associations, partenaires. Action mise dans l'objectif 1.1 mais aussi très présente au quotidien dans les autres objectifs poursuivis. <p>L'ATELIER LIRE ET ÉCRIRE LE FRANÇAIS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2005 encadré par la référente familles/Action de socialisation et d'insertion sociale. - Une dizaine de personnes encadrées par 10 bénévoles dans des séances hebdomadaires individualisées. <p>LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (C.L.A.S.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2005, le mardi et le jeudi de 17 h 00 à 19 h 00. 3 professionnels et 6 bénévoles. - 24 jeunes de la 6^{ème} à la 3^{ème} / autonomie et méthodes de travail au-delà des leçons et devoirs. - Plus activités régulières d'éveil et développement des liens avec les familles et le collège (ex : le théâtre) <p>DISPOSITIF PROMENEUR DU NET : Une présence éducative sur internet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2017 en partenariat avec la C.A.F. du Gard pour les jeunes de 12 à 25 ans pour poursuivre la présence. - Démarrage très lent à mettre en lien avec un outil téléphonique approprié. <p>LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC PUIS LABEL FRANCE SERVICES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initiée par le Centre Social en 2017, la MSAP a été créée au niveau communal en 2018 dans 2 lieux en Mairie et au Centre Social pour 24 h par semaine. 56 personnes en 2018 et 160 en 2019 au Centre Social (115 et 190 au total sur la commune) /Lien unique d'accueil polyvalent pour apporter aux usagers des réponses. <p>LA PLATEFORME SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créée en 2006, offre de service de permanence de partenaires pour les usagers (sorte de MSAP avant l'heure : CARSAT, CPAM, Assistante Sociale, France Alzheimer, CAF etc.). - Sur RDV en fonction des jours de permanences accueillant 3 à 4 personnes chaque fois dans la journée. La plateforme a vocation à être liée à France Service dans ses offres et sa communication. <p>L'ARMOIRE A LIVRES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation début 2018 d'une « Armoire à Livres » proposée par la bibliothèque, et peinte et décorée par l'atelier peinture et installée à l'accueil/ quelques livres pris et amenés par semaine. <p>SOUTIEN INDIVIDUEL PERENNE TOUTE L'ANNEE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien pour Cv et recherche d'emploi, création d'ateliers de sensibilisation en informatique en individuel ou petit groupe de 3 ou 4 adhérents, animé par un bénévole 1 fois par semaine (ce qui demande à être développé). Ecoute de problématique personnelle et/ou professionnelle, et parfois un relais éventuel vers une structure spécialisée/1 personne/semaine. <p>PORTRAITS SENIORS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action en 2019 de partenariat avec les associations de photo et de dessin-peinture pour 68 Seniors. - Exposition avec un vernissage diaporama communiqué dans tous les réseaux. <p>Note : ateliers pérennes pour environ 230 adhérents chaque semaine dans l'objectif 1.2 car au-delà de l'intérêt individuel, la pratique collective est importante pour les participants.</p> <p>EN 2020 ET 2021-PLUS D'ACTIONS INDIVIDUELLES QUE COLLECTIVES DONT :</p> <p>La continuation des actions hors confinement total dans le cadre du code de l'action sociale et des familles/ Plus le suivi individuel de 200 personnes par semaine/ Plus un atelier d'écoute par une thérapeute/ La création d'ateliers informatiques en petit groupe puis en individuel /Le développement en 2021 de la M.L.J. / L'importance du Label France Services en 2021 avec plus de réponses possibles aux usagers/ Toute l'équipe en polyvalence sur cet accueil individuel au quotidien très important en 2020 et 2021.</p> <p>EN SYNTHÈSE : (selon l'objectif 1.1 et les circulaires CNAF) : Pour 1100 adhérents en 2019 et 487 en 2020 à titre individuel, le Centre Social a poursuivi l'objectif principal CAF de rompre l'isolement des habitants de prévenir et de réduire les exclusions. Plus ses missions CAF d'organiser une fonction accueil et d'écoute des usagers, des habitants, des familles, des groupes et des associations, d'assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, de développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire. Avec une attention individuelle encore plus soutenue en 2020 et 2021, et plus d'actions de réponses à des besoins sociaux que des actions socioculturelles et de loisirs.</p> <p>Où mais dans quelle mesure ?</p> <p>Avec quels manques ?</p>	<p style="text-align: center;">LA METHODOLOGIE ET DES ELEMENTS SPECIFIQUES D'EVALUATION</p> <p>LES CIRCULAIRES DE LA C.A.F. ET LES MISSIONS DES CENTRES SOCIAUX.</p> <p>Les Centres Sociaux qui existent depuis le début du 20^{ème} siècle, sont officiellement reconnus par la Caisse d'Allocations Familiales depuis 1984. Des circulaires précisent leurs missions générales, en 2012 (missions générales et complémentaires) et en 2016 (précisions sur la notion de participation et le rôle du directeur et du référent familles).</p> <p>UNE EVALUATION PRUDENTE</p> <p>Depuis la création du Centre Social, l'évaluation est au cœur des Projets Sociaux en conformité avec les demandes de la C.A.F. en la matière. A Vergèze, nous insistons sur une démarche quantitative. Il ne s'agit pas d'une posture, mais plutôt d'une réflexion locale sur la réalité des conclusions ou interprétations des évaluations, notamment qualitatives. Evaluation qualitative autant que possible.</p> <p>LE CADRE DE REFERENCE</p> <p>En plus des circulaires de la C.A.F., et des missions qui en découlent, le Centre Social répond à des valeurs de dignité humaine, de solidarité et démocratie représentative, en vertu de la signature de la charte nationale signée le 18 juin 2000 à Angers et de la charte gardoise des Centres Sociaux signée en 2004 avec la C.A.F., le Conseil Départemental du Gard et l'Etat.</p> <p>L'ÉVOLUTION IMPORTANTE DES ADHÉRENTS DEPUIS 2017</p> <p>A la création en 2003, 100 à 150 personnes fréquentaient le Centre Social mais difficiles à quantifier car non adhérents enregistrés. Un record de 1679 adhérents en 2019 et encore 1050 en 2020. 10 à 15 % de nouveaux adhérents par an. Moins de 35 % de vergèzois et 18 % de jeunes de 0/19 ans. Au moins 80 personnes chaque jour franchissent la porte d'entrée du Centre Social.</p> <p>LE CADRE FINANCIER POSITIF DANS UNE GESTION PUBLIQUE</p> <p>Un cumul d'excédents d'environ 312 000 euros depuis 2008. La gestion est bien sûr prudente. Mais ces résultats sont aussi la conséquence, d'une part de l'augmentation des recettes des adhésions et associations adhérentes, sauf en 2020 durant la crise sanitaire liée à la Covid-19. (+50% entre 2013 et 2019). D'autre part, l'augmentation des subventions, en dehors des partenariats originaux du Centre Social (+ 60000 euros depuis 2017) joue aussi un rôle important sur les recettes.</p> <p>LE CENTRE SOCIAL AVEC SENACS.</p> <p>SENACS, système de données mis en place par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et la fédération des Centres Sociaux de France qui permet de se comparer aux 2200 Centres Sociaux de France (données 2019)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">France</th> <th style="text-align: center;">Vergèze</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Budgets (en euros)</td> <td style="text-align: center;">670000</td> <td style="text-align: center;">450000</td> </tr> <tr> <td>Adhérents (en chiffres)</td> <td style="text-align: center;">680</td> <td style="text-align: center;">1679</td> </tr> <tr> <td>Bénévoles (en chiffres)</td> <td style="text-align: center;">31</td> <td style="text-align: center;">62</td> </tr> <tr> <td>ETP (en chiffres)</td> <td style="text-align: center;">13</td> <td style="text-align: center;">4,6</td> </tr> <tr> <td>ETP sur 10000 euros (ratio)</td> <td style="text-align: center;">1,9</td> <td style="text-align: center;">1,3</td> </tr> <tr> <td>Participation Vergèze sur budgets (%)</td> <td style="text-align: center;">41</td> <td style="text-align: center;">29</td> </tr> <tr> <td>Participation usagers (%)</td> <td style="text-align: center;">16,5</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Participation C.A.F. (%)</td> <td style="text-align: center;">25</td> <td style="text-align: center;">35</td> </tr> <tr> <td>Participation du département (%)</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">12</td> </tr> </tbody> </table> <p>Données pas très différentes des autres années, par rapport aux 2200 Centres Sociaux en France, le Centre Social de Vergèze est plus petit que la moyenne, avec une plus faible participation communale, avec un plus petit personnel (4,6 etp contre 4etp à la création en 2003), mais il a plus de bénévoles et d'adhérents, plus de participations des usagers et des partenaires naturels, la C.A.F. et le Département du Gard. (des partenariats additionnels en hausse aussi)</p> <p>LA COMMUNICATION DU TRAVAIL SUR LE PROJET SOCIAL DEPUIS FIN 2020</p> <p>Des rencontres in viso et en présence avec les publics quand cela était autorisé. Malgré une forte communication (mails, facebook, bulletin communal, site, etc.), une dizaine de personnes aux réunions mensuelles de décembre à juin 2021. Un questionnaire a été communiqué dès février 2021 via tous nos réseaux possibles et mis aussi en ligne. 39 réponses à fin juin. Des retours très positifs mais chiffrés peu significatifs.</p> <p>UNE CLE USB DE MÉMOIRE POUR NOS ACTIONS 2018/2021 sera jointe à ce Projet Social 2022/2025 récapitulant toutes les étapes de sa réalisation. Plus tous les documents réalisés à l'occasion des actions 2018/2021 actions, tels qu'affiches, photos, diaporama et films Cela rendra pour la CAF le travail de 4 ans plus visible, et créera une mémoire 2018/2021 intéressante (Utile aussi de rendre permanente cette mémoire sur notre site web).</p>		France	Vergèze	Budgets (en euros)	670000	450000	Adhérents (en chiffres)	680	1679	Bénévoles (en chiffres)	31	62	ETP (en chiffres)	13	4,6	ETP sur 10000 euros (ratio)	1,9	1,3	Participation Vergèze sur budgets (%)	41	29	Participation usagers (%)	16,5	20	Participation C.A.F. (%)	25	35	Participation du département (%)	4	12
	France	Vergèze																													
Budgets (en euros)	670000	450000																													
Adhérents (en chiffres)	680	1679																													
Bénévoles (en chiffres)	31	62																													
ETP (en chiffres)	13	4,6																													
ETP sur 10000 euros (ratio)	1,9	1,3																													
Participation Vergèze sur budgets (%)	41	29																													
Participation usagers (%)	16,5	20																													
Participation C.A.F. (%)	25	35																													
Participation du département (%)	4	12																													

L'évaluation globale a donné lieu aux commentaires suivants :



En synthèse, les participants évaluent positivement que (selon l'objectif 1.1 et les circulaires CNAF, pour 1100 adhérents en 2019 et 487 en 2020 à titre individuel) le Centre Social a « poursuivi l'objectif principal CAF de rompre l'isolement des habitants de prévenir et de réduire les exclusions ». Plus ses missions CAF « d'organiser une fonction accueil et d'écoute des usagers, des habitants, des familles, des groupes et des associations, d'assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, de développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire ». Une attention individuelle a été encore plus soutenue en 2020 et 2021, et plus d'actions de réponses à des besoins sociaux que des actions socioculturelles et de loisirs.

L'accueil est globalement évalué comme très positif, même si, pour les participants, il est toujours possible de l'optimiser, notamment avec les points suivants :

- Développer l'accueil notamment des jeunes, pour des projets professionnels ou personnels.
- Lutter contre l'exclusion des publics en difficultés.
- Penser à créer des ateliers spécifiques sur des besoins individuels, un échange de savoirs intergénérationnel, la création d'une boîte à idées, etc.
- Faire plus connaître les réponses sociales apportées comme la plateforme sociale, France Services, la MLJ, le soutien au Cv et à la recherche d'emploi.

1.2.L'OBJECTIF1.2 « la visée collective du lien social »

Il a été mis à disposition les documents suivants pour les participants :

LES ATELIERS

- Depuis 2005, une dizaine d'ateliers, 8 avec une fréquentation plus de Seniors et 2 pour les jeunes et familles. Cela concerne environ 230 adhérents hebdomadaires au total dont plus de 200 Seniors pour environ 22 heures d'activités par semaine. Plus des ateliers théâtre Seniors soutenus financièrement.

ATELIER RELAXATION MUSICALE

- Méthode innovante médicale de Musiccare sur la gestion individuelle des douleurs chroniques à une pratique collective de prévention et de promotion du « Bien-Etre » et du « Bien vieillir » en milieu socioculturel.

- Après une expérimentation en 2018, action pérennisée pour 2 groupes de 12 personnes 1 fois par semaine. Avec des résultats étonnants qui ont donné lieu à une publication « de la musique et des mots ».

LE FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR INTERGENERATIONNEL DE 2018 ET 2019

Ces Festivals ont réuni 340 participants en 2018 et 560 en 2019, où toutes les tranches d'âges étaient présentes de 10 ans à 80 ans/ Ateliers d'initiation au théâtre des enfants aux Seniors plus 4 spectacles/Partenariat important avec collège et associations de théâtre amateur/2 films réalisés de ces 2 festivals.

L'ATELIER JARDINAGE

Jardin de 9 jardinières de 1m2 créé en 2019 dans les jardins/10 Seniors et sensibilisation du CLAS. Sens de l'écocitoyenneté, le respect de l'environnement, de développement durable plus sorties botaniques.

SOIREE JEUX DE SOCIÉTÉ EN FAMILLES

Depuis Janvier 2019, un vendredi soir tous les 2 mois/ Temps de partage et de rencontre/Chacun vient avec son repas tiré du sac, en partage / Atelier limité à 20 souvent complet.

LE JOURNAL « PAR ET POUR LES SENIORS »

Depuis 2004, nombreuses actions pour les Seniors sur le « bien vieillir »/Depuis 2015, des journaux réalisés par le Pôle Seniors composés d'habitants, de professionnels, de responsables d'associations et d'élus des communes de Codognan, Mus et Vergèze et distribués dans les foyers de ces trois communes (9000 habitants). A ce jour, 6 journaux réalisés/Action un peu emblématique pour la CFPPA.

AUTRES ACTIONS COLLECTIVES

- **Par an**, 2 Sorties familles (55 places), une sortie au festival d'Avignon (55 places), des rencontres prévention (par exemple Premiers Secours pour 20 personnes) ou débat (prévention délinquance pour les jeunes et leurs familles, accidents domestiques, alimentation), parfois sur un thème comme l'histoire de Gilgamesh en octobre 2018. / Plus Actions spécifiques annuelles, le 8 mars pour la journée internationale des droits des femmes, une journée dite « bio » en avril, une soirée d'été dans nos jardins fin juin qui réunit environ 200 personnes, le repas citoyen du 13 juillet avec feu d'artifices et bal qui réunit des centaines de personnes de tous âges, une bourse aux jouets début novembre (50 stands et au moins 200 visiteurs), une soirée de Noël avec spectacle Enfants et soirée musicale adulte qui accueille plusieurs centaines de personnes, etc.

- **Soit au total environ 40 actions collectives par an.**

- A noter: d'autres actions collectives seront détaillées dans l'évaluation d'autres objectifs. (par exemple, les spectacles collectifs réunissant parfois plus de 100 bénévoles et plusieurs centaines de spectateurs dans l'objectif 1.4 « Optimiser nos partenariats »).

EN 2020 ET 2021 :

S'il y a eu plus d'actions à titre individuel depuis mars 2020 durant la crise sanitaire, par la force des choses, **beaucoup d'actions collectives ont été reportées de 2020 à 2021 ou annulées. A noter néanmoins**, l'espace collectif d'écoute en juin 2020, le travail collectif sur plusieurs mois pour le documentaire « Paroles de (Dé)Confinés » vu plus de 600 fois, une rencontre collective des élus de la commune et du CCAS avec la CAF.

Plus au fur et à mesure du travail pour reporter ou relancer plusieurs fois certaines actions, la tentative de continuer un travail collectif sur ces actions. **Et en septembre 2020, + de 500 adhésions à titre familial.**

EN SYNTHÈSE

(Selon l'objectif 1.2 et les circulaires CNAF): **Pour plus de 500 adhérents à titre familial**, le Centre Socia a poursuivi l'objectif principal CAF de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et de réduire les exclusions, en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Plus les missions CAF de développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire. **Une visée collective par force évidemment plus sur 2018 et 2019 que sur 2020 et 2021. Et en fonction des publics accueillis, plus d'actions réalisées par et pour les adultes familles et les Seniors que pour les jeunes.**

Où mais dans quelles mesures ?

Avec quels manques ?

LA METHODOLOGIE ET DES ELEMENTS SPECIFIQUES D'EVALUATION

LES CIRCULAIRES DE LA C.A.F. ET LES MISSIONS DES CENTRES SOCIAUX.

Les Centres Sociaux qui existent depuis le début du 20^{ème} siècle, sont officiellement reconnus par la Caisse d'Allocations Familiales depuis 1984. Des circulaires précisent leurs missions générales, en 2012 (missions générales et complémentaires) et en 2016 (précisions sur la notion de participation et le rôle du directeur et du référent familles).

UNE EVALUATION PRUDENTE

Depuis la création du Centre Social, l'évaluation est au cœur des Projets Sociaux en conformité avec les demandes de la C.A.F. en la matière. A Vergèze, nous insistons sur une démarche quantitative. Il ne s'agit pas d'une posture, mais plutôt d'une réflexion locale sur la réalité des conclusions ou interprétations des évaluations, notamment qualitatives. Evaluation qualitative autant que possible.

LE CADRE DE REFERENCE

En plus des circulaires de la C.A.F., et des missions qui en découlent, le Centre Social répond à des valeurs de dignité humaine, de solidarité et démocratie représentative, en vertu de la signature de la charte nationale signée le 18 juin 2000 à Angers et de la charte gardoise des Centres Sociaux signée en 2004 avec la C.A.F., le Conseil Départemental du Gard et l'Etat.

L'EVOLUTION IMPORTANTE DES ADHERENTS DEPUIS 2017

A la création en 2003, 100 à 150 personnes fréquentaient le Centre Social mais difficiles à quantifier car non adhérents enregistrés. Un record de 1679 adhérents en 2019 et encore 1050 en 2020.

10 à 15 % de nouveaux adhérents par an. Moins de 35 % de vergèzois et 18 % de jeunes de 0/19 ans.

Au moins 80 personnes chaque jour franchissent la porte d'entrée du Centre Social.

LE CADRE FINANCIER POSITIF DANS UNE GESTION PUBLIQUE

Un cumul d'excédents d'environ 312 000 euros depuis 2008. La gestion est bien sûr prudente.

Mais ces résultats sont aussi la conséquence, d'une part de l'augmentation des recettes des adhésions et associations adhérentes, sauf en 2020 durant la crise sanitaire liée à la Covid-19. (+50% entre 2013 et 2019).

D'autre part, l'augmentation des subventions, en dehors des partenariats originels du Centre Social (+ 60000 euros depuis 2017) joue aussi un rôle important sur les recettes.

LE CENTRE SOCIAL AVEC SENACS

SENACS, système de données mis en place par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et la fédération des Centres Sociaux de France qui permet de se comparer aux 2200 Centres Sociaux de France (données 2019)

	France	Vergèze
Budgets (en euros)	670000	450000
Adhérents (en chiffres)	680	1679
Bénévoles (en chiffres)	31	62
ETP (en chiffres)	13	4,6
ETP sur 100000 euros (ratio)	1,9	1,3
Participation Vergèze sur budgets (%)	41	29
Participation usagers (%)	16,5	20
Participation C.A.F. (%)	25	35
Participation du département (%)	4	12

Données pas très différentes des autres années, par rapport aux 2200 Centres Sociaux en France, le Centre Social de Vergèze est plus petit que la moyenne, avec une plus faible participation communale, avec un plus petit personnel (4,6 etp contre 4etp à la création en 2003), mais il a plus de bénévoles et d'adhérents, plus de participations des usagers et des partenaires naturels, la C.A.F. et le Département du Gard. (des partenariats additionnels en hausse aussi)

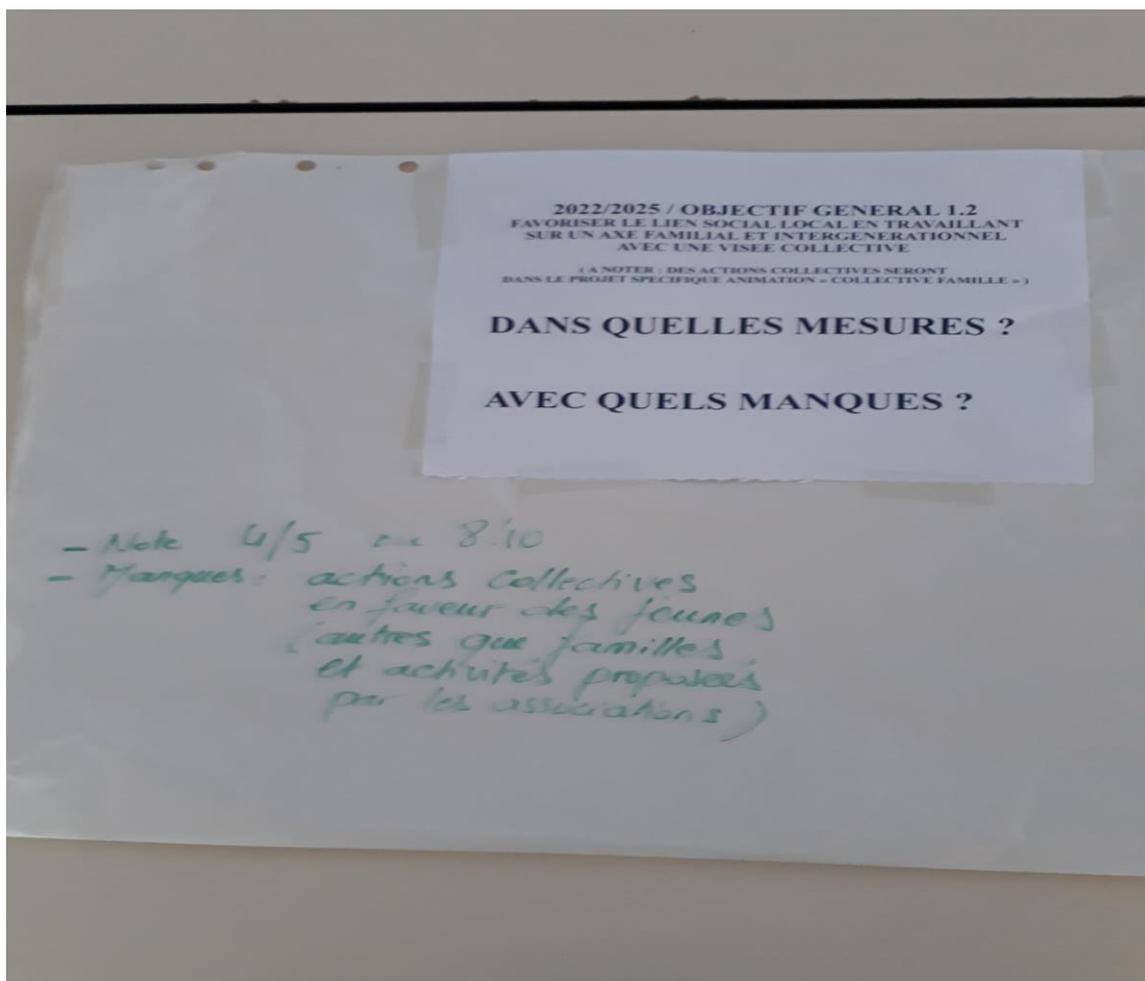
LA COMMUNICATION DU TRAVAIL SUR LE PROJET SOCIAL DEPUIS FIN 2020

Des rencontres en visio et en présence avec les publics quand cela était autorisé. Malgré une forte communication (mails, facebook, bulletin communal, site, etc.), une dizaine de personnes aux réunions mensuelles de décembre à juin 2021. Un questionnaire a été communiqué dès février 2021 via tous nos réseaux possibles et mis aussi en ligne. 39 réponses à fin juin. Des retours très positifs mais chiffres peu significatifs.

UNE CLE USB DE MÉMOIRE POUR NOS ACTIONS 2018/2021 sera jointe à ce Projet Social 2022/2025

récapitulant toutes les étapes de sa réalisation. Plus tous les documents réalisés à l'occasion des actions 2018/2021 actions, tels qu'affiches, photos, diaporama et films Cela rendra pour la CAF le travail de 4 ans plus visible, et créera une mémoire 2018/2021 intéressante (Utile aussi de rendre permanente cette mémoire sur notre site web).

L'évaluation globale a donné lieu aux commentaires suivants :



En synthèse, les participants évaluent positivement que, (selon l'objectif 1.2 et les circulaires CNAF), pour plus de 500 adhérents à titre familial, le Centre Social a poursuivi l'objectif principal CAF « de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et de réduire les exclusions, en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire ».

Plus les missions CAF « de développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire ».

Cette visée collective, par force, a été plus présente sur 2018 et 2019 que sur 2020 et 2021. Et en fonction des publics accueillis, plus d'actions ont été réalisées par et pour les adultes familles et les Seniors que pour les jeunes.

Cet aspect de créer des actions collectives pour les jeunes a été particulièrement mis en avant. **Cela peut concerner des mineurs dans le cadre d'un Accueil Collectif de Mineurs, ou des 18/25 ans**, entre eux ou dans des actions intergénérationnelles.

1.3. L'OBJECTIF 2 « la vie associative et des structures adhérentes »

Il a été mis à disposition les documents suivants pour les participants :

- 1679 adhérents fin 2019, ce qui est un record, 36 associations adhérentes et 10 ateliers.
- 230 heures d'activités par semaine, soit environ 10 000 heures par an (5,5 ETP).
- Chaque structure est adhérente et ses participants aussi obligatoirement.
- Sur 34 structures adhérentes, 8 ont des activités plutôt sportives, 6 de loisirs, 5 de développement personnel et 15 de type culturel ou socioculturel.
- 9 ou 10 paient une location de 6 euros à l'heure, 10 ou 11 paient un petit forfait d'environ 20 euros par mois et 25 bénéficient d'une mise à disposition à titre gratuit.
- 20000 euros de location de salles par an, soit une participation de 5% du budget annuel du Centre Social.

A noter également :

- Mise en place de panneaux d'affichage et d'une télévision à l'accueil.
- 2 réunions par an, notamment pour la présentation collective des plannings d'occupation des salles qui est un moment de négociation toujours délicat.
- Invitation des associations à collaborer et/ou à organiser des actions (1^{er} secours, expositions culturelles, actions portraits, tenues de coin repas boissons, festival de théâtre, démonstrations lors de la soirée d'été, spectacle Brel (15 bénévoles) en 2018 et spectacle (134 bénévoles sur scène) chansons françaises en 2019...) (vu dans l'objectif 1.4).
- Visibilité un peu moins importante des associations culturelles (peinture, sculpture, photo). Quelques actions en ce sens en 2018 et 2019 (action portraits, expositions...).
- Pas d'association des associations créée comme envisagée. Mais il y a eu l'élection en interne d'un référent des associations dès 2018 pour être en lien direct avec le directeur et l'équipe pour des questions de leur vie au quotidien au Centre Social.
- L'accueil favorisé de structures adhérentes qui est une bonne chose en terme de lien social local renvoie à celui de leurs participants. En effet, comme déjà mentionné, 60% des adhérents du Centre Social à travers les structures adhérentes ou nos activités directes ne sont pas Vergézois.

EN 2020 ET 2021

Les structures adhérentes ont été très impactées dès mars 2020 par la crise sanitaire.

Elles ont été sollicitées pour continuer le lien avec leurs pratiquants (+ de 1000 personnes suivies). Pas d'actions en commun type spectacles durant ces 2 années qui exigent beaucoup d'investissement collectif sur plusieurs mois. Une volonté de redémarrage collectif dès que possible (ex : Retrouvailles du 2 juillet et Repas Citoyen du 13 juillet). **Un lien maintenu avec la plupart des structures adhérentes, qui sauf exception reviennent en septembre 2021.**

Sur ces 4 années, la structure n'a jamais refusé des activités, ni une structure adhérente.

Elle a toujours maintenu l'équilibre entre les demandes, les activités et les personnalités forcément différentes et aussi nombreuses. Possible grâce à des locaux importants, l'accueil de beaucoup de structures, permet aux adhérents qui viennent pour une activité, d'avoir aussi un lien avec d'autres actions, ou des réponses non stigmatisantes à des préoccupations personnelles via nos permanences sociales. **Un atout aussi de lien social local global, familial et intergénérationnel.**

EN SYNTHÈSE

(Selon l'objectif 2 et les circulaires CNAF), le Centre Social pour ses 36 structures adhérentes et 10 ateliers a poursuivi l'objectif général CAF de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Plus les missions CAF, de développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire et favoriser la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles. Avec plus d'actions concrètes et de présence en 2018 et 2019. Plus de lien à distance en 2020 et 2021 mais avec une volonté commune d'essayer de reprendre les actions et les activités en commun dès que possible.

Où mais dans quelle mesure ? :

Avec quels manques ? :

LA METHODOLOGIE ET DES ELEMENTS SPECIFIQUES D'EVALUATION

LES CIRCULAIRES DE LA C.A.F. ET LES MISSIONS DES CENTRES SOCIAUX.

Les Centres Sociaux qui existent depuis le début du 20^{ème} siècle, sont officiellement reconnus par la Caisse d'Allocations Familiales depuis 1984. Des circulaires précisent leurs missions générales, en 2012 (missions générales et complémentaires) et en 2016 (précisions sur la notion de participation et le rôle du directeur et du référent familles).

UNE EVALUATION PRUDENTE

Depuis la création du Centre Social, l'évaluation est au cœur des Projets Sociaux en conformité avec les demandes de la C.A.F. en la matière. A Vergèze, nous insistons sur une démarche quantitative. Il ne s'agit pas d'une posture, mais plutôt d'une réflexion locale sur la réalité des conclusions ou interprétations des évaluations, notamment qualitatives. Evaluation qualitative autant que possible.

LE CADRE DE REFERENCE

En plus des circulaires de la C.A.F., et des missions qui en découlent, le Centre Social répond à des valeurs de dignité humaine, de solidarité et démocratie représentative, en vertu de la signature de la charte nationale signée le 18 juin 2000 à Angers et de la charte gardoise des Centres Sociaux signée en 2004 avec la C.A.F., le Conseil Départemental du Gard et l'Etat.

L'EVOLUTION IMPORTANTE DES ADHERENTS DEPUIS 2017

A la création en 2003, 100 à 150 personnes fréquentaient le Centre Social mais difficiles à quantifier car non adhérents enregistrés. Un record de 1679 adhérents en 2019 et encore 1050 en 2020. 10 à 15 % de nouveaux adhérents par an. Moins de 35 % de vergézois et 18 % de jeunes de 0/19 ans.

Au moins 80 personnes chaque jour franchissent la porte d'entrée du Centre Social.

LE CADRE FINANCIER POSITIF DANS UNE GESTION PUBLIQUE

Un cumul d'excédents d'environ 312 000 euros depuis 2008. La gestion est bien sûr prudente.

Mais ces résultats sont aussi la conséquence, d'une part de l'augmentation des recettes des adhésions et associations adhérentes, sauf en 2020 durant la crise sanitaire liée à la Covid-19, (+50% entre 2013 et 2019). D'autre part, l'augmentation des subventions, en dehors des partenariats originels du Centre Social (+ 60000 euros depuis 2017) joue aussi un rôle important sur les recettes.

LE CENTRE SOCIAL AVEC SENACS.

SENACS, système de données mis en place par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et la fédération des Centres Sociaux de France qui permet de se comparer aux 2200 Centres Sociaux de France (données 2019)

	France	Vergèze
Budgets (en euros)	670000	450000
Adhérents (en chiffres)	680	1679
Bénévoles (en chiffres)	31	62
ETP (en chiffres)	13	4,6
ETP sur 100000 euros (ratio)	1,9	1,3
Participation Vergèze sur budgets (%)	41	29
Participation usagers (%)	16,5	20
Participation C.A.F. (%)	25	35
Participation du département (%)	4	12

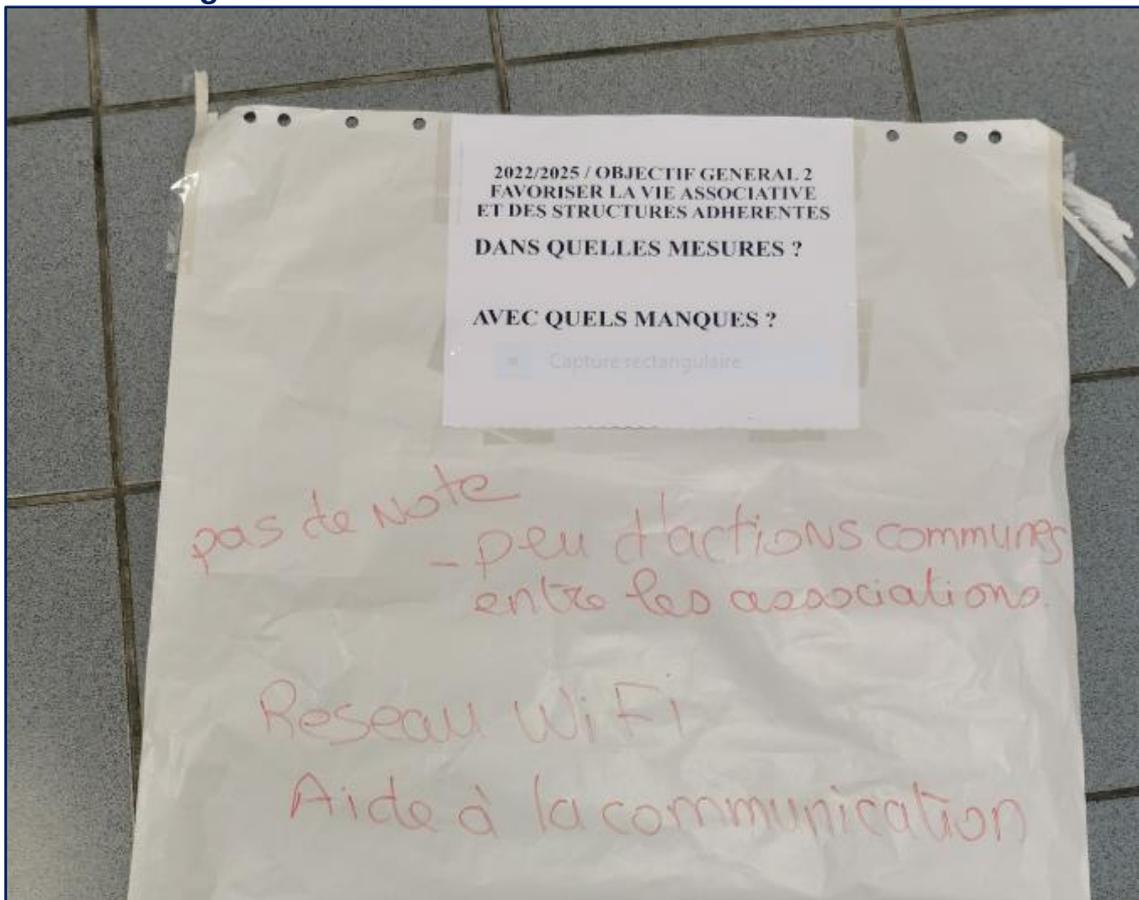
Données pas très différentes des autres années, par rapport aux 2200 Centres Sociaux en France, le Centre Social de Vergèze est plus petit que la moyenne, avec une plus faible participation communale, avec un plus petit personnel (4,6 etp contre 4etp à la création en 2003), mais il a plus de bénévoles et d'adhérents, plus de participations des usagers et des partenaires naturels, la C.A.F. et le Département du Gard. (des partenariats additionnels en hausse aussi)

LA COMMUNICATION DU TRAVAIL SUR LE PROJET SOCIAL DEPUIS FIN 2020

Des rencontres in visio et en présence avec les publics quand cela était autorisé. Malgré une forte communication (mails, facebook, bulletin communal, site, etc.), une dizaine de personnes aux réunions mensuelles de décembre à juin 2021. Un questionnaire a été communiqué dès février 2021 via tous nos réseaux possibles et mis aussi en ligne. 39 réponses à fin juin. Des retours très positifs mais chiffres peu significatifs.

UNE CLE USB DE MÉMOIRE POUR NOS ACTIONS 2018/2021 sera jointe à ce Projet Social 2022/2025 récapitulant toutes les étapes de sa réalisation. Plus tous les documents réalisés à l'occasion des actions 2018/2021 actions, tels qu'affiches, photos, diaporama et films Cela rendra pour la CAF le travail de 4 ans plus visuel, et créera une mémoire 2018/2021 intéressante (Utile aussi de rendre permanente cette mémoire sur notre site web).

L'évaluation globale a donné lieu aux commentaires suivants :



En synthèse, sans vouloir mettre de note, les participants évaluent positivement que (selon l'objectif 2 et les circulaires CNAF), le Centre Social pour ses 36 structures adhérentes et 10 ateliers a poursuivi l'objectif général CAF « de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire ».

Plus les missions CAF, « de développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire et favoriser la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles ».

Evidemment, les actions ont été plus concrètes en 2018 et 2019.

Il y a plus de lien à distance en 2020 et 2021 mais avec une volonté commune d'essayer de reprendre les actions et les activités en commun dès que possible, en septembre 2021.

Il a été souligné la volonté de faire plus encore d'actions entre les associations, notamment celles qui n'ont pas été mises en lumière dans les grands spectacles qui mettent plus de 130 adhérents sur scène pour 1000 spectateurs. La question d'une aide à la communication, et donc des outils nécessaires a été posée (wifi, réseaux sociaux...).

Il conviendra aussi de mobiliser plus les structures adhérentes à plus participer aux réunions annuelles collectives organisées et au travail de réalisation et de suivi du Projet Social.

1.4. L'OBJECTIF 3 « la participation des habitants au Projet Social »

Il a été mis à disposition les documents suivants pour les participants :

Concernant la notion de participation adaptée à un Projet Social, elle peut être : participer à une action, faire un apport à une action ou un projet, jusqu'à proposer et organiser ou mettre en place l'action ou le projet. Chacun doit pouvoir trouver dans le Centre Social ce qu'il est venu y chercher.

Par ailleurs cette participation croise le statut du Centre Social.

Le système associatif est théoriquement plus adapté à la question de la participation dans un Centre Social, les habitants bénévoles étant les décideurs politiques, ce qui n'augure pas pour autant une réelle représentativité de la population ou son pouvoir réel de décision dans un Conseil d'Administration. (En caricature, tout système organisationnel porte en lui-même « Eros et Thanatos »).

Enfin, les murs du Centre Social ont une sculpture réalisée en 2013 pour les 10 ans du Centre Social par l'Atelier Sculpture. Elle représente 10 types de personnes portant chacune une des 10 lettres du mot « participer ». Si l'étymologie du mot « participer » qui aurait une même source que le mot « partager », va dans le sens de « prendre sa part », il s'agit plutôt au Centre Social que « chacun apporte sa part à un ensemble partagé entre tous ».

A noter :

- Environ **60 bénévoles réguliers** représentant environ 1.3 ETP (30 en 2020) dans diverses actions.
- 6 administrateurs au sein du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
- Une dizaine de bénévoles réguliers lors des actions collectives.
- Pas de création d'un collectif d'adhérents, mais une discussion au quotidien sur le projet lors de la venue au Centre Social pour une demande personnelle, lors d'une action ou des rencontres annuelles plus formelles.
- Plus des participations bénévoles lors d'actions collectives, soit pour aider dans l'organisation (ex : installer ou aider à une buvette), soit dans l'action en elle-même (ex : festival de théâtre, spectacles tous les 2 ans, documentaire, etc.
- Le journal de communication sur 4 pages du Projet Social a été un outil pendant 4 ans pour favoriser la participation à travers une meilleure connaissance de la structure.

En général, les habitants et structures adhérentes préfèrent (et le disent souvent), participer plus aux actions qu'à une réflexion sur le projet.

Par exception, depuis 2015, une dizaine de bénévoles, élus, professionnels des trois communes de Codognan, Mus et Vergèze se réunissent et travaillent régulièrement à la mise à jour du Répertoire Utile (200 professionnels des 3 communes répertoriés pour les Seniors) et au journal « Par et Pour les Seniors ».

-Il est finalement très difficile d'évaluer en quoi la structure répond au mieux au besoin de participation de chacune des adhérentes comme des structures adhérentes, tant les activités, les demandes et les motivations semblent diverses et complexes. A contrario, sauf exception nous ne recevons pas de message négatif sur ce sujet, mais plutôt des messages positifs. Cet objectif reste néanmoins à optimiser.

EN 2020 ET 2021

Durant cette crise sanitaire, la participation des habitants au Projet Social a été fortement très atténuée, notamment pour les bénévoles. Ceux-ci sont revenus dès que les actions étaient possibles (ex : le CLAS). Mais comme depuis 2003, toujours une faible participation pour la réalisation du Projet Social (39 réponses à la consultation libre en ligne et par papier).

EN SYNTHÈSE

(Selon l'objectif 3 et les circulaires CNAF), le Centre Social a poursuivi l'objectif général CAF de rompre l'isolement des habitants de prévenir et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Plus les missions CAF de développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles. Le nombre de bénévoles réguliers ou pas et de participants dans les actions collectives est positif, même s'il faudrait optimiser leur place dans la prise de décision sur la politique globale, le travail sur la réalisation et le suivi du Projet Social pendant 4 ans.

Où mais dans quelle mesure ? :

Avec quels manques ?

LA METHODOLOGIE ET DES ELEMENTS SPECIFIQUES D'EVALUATION

LES CIRCULAIRES DE LA C.A.F. ET LES MISSIONS DES CENTRES SOCIAUX.

Les Centres Sociaux qui existent depuis le début du 20^{ème} siècle, sont officiellement reconnus par la Caisse d'Allocations Familiales depuis 1984. Des circulaires précisent leurs missions générales, en 2012 (missions générales et complémentaires) et en 2016 (précisions sur la notion de participation et le rôle du directeur et du référent familles).

UNE EVALUATION PRUDENTE

Depuis la création du Centre Social, l'évaluation est au cœur des Projets Sociaux en conformité avec les demandes de la C.A.F. en la matière. A Vergèze, nous insistons sur une démarche quantitative. Il ne s'agit pas d'une posture, mais plutôt d'une réflexion locale sur la réalité des conclusions ou interprétations des évaluations, notamment qualitatives. Evaluation qualitative autant que possible.

LE CADRE DE REFERENCE

En plus des circulaires de la C.A.F., et des missions qui en découlent, le Centre Social répond à des valeurs de dignité humaine, de solidarité et démocratie représentative, en vertu de la signature de la charte nationale signée le 18 juin 2000 à Angers et de la charte gardoise des Centres Sociaux signée en 2004 avec la C.A.F., le Conseil Départemental du Gard et l'Etat.

L'EVOLUTION IMPORTANTE DES ADHERENTS DEPUIS 2017

A la création en 2003, 100 à 150 personnes fréquentaient le Centre Social mais difficiles à quantifier car non adhérents enregistrés. Un record de 1679 adhérents en 2019 et encore 1050 en 2020. 10 à 15 % de nouveaux adhérents par an. Moins de 35 % de vergèzois et 18 % de jeunes de 0/19 ans.

Au moins 80 personnes chaque jour franchissent la porte d'entrée du Centre Social.

LE CADRE FINANCIER POSITIF DANS UNE GESTION PUBLIQUE

Un cumul d'excédents d'environ 312 000 euros depuis 2008. La gestion est bien sûr prudente. Mais ces résultats sont aussi la conséquence, d'une part de l'augmentation des recettes des adhésions et associations adhérentes, sauf en 2020 durant la crise sanitaire liée à la Covid-19. (+50% entre 2013 et 2019).

D'autre part, l'augmentation des subventions, en dehors des partenaires originels du Centre Social (+60000 euros depuis 2017) joue aussi un rôle important sur les recettes.

LE CENTRE SOCIAL AVEC SENACS.

SENACS, système de données mis en place par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et la fédération des Centres Sociaux de France qui permet de se comparer aux 2200 Centres Sociaux de France (données 2019)

	France	Vergèze
Budgets (en euros)	670000	450000
Adhérents (en chiffres)	680	1679
Bénévoles (en chiffres)	31	62
ETP (en chiffres)	13	4,6
ETP sur 100000 euros (ratio)	1,9	1,3
Participation Vergèze sur budgets (%)	41	29
Participation usagers (%)	16,5	20
Participation C.A.F. (%)	25	35
Participation du département (%)	4	12

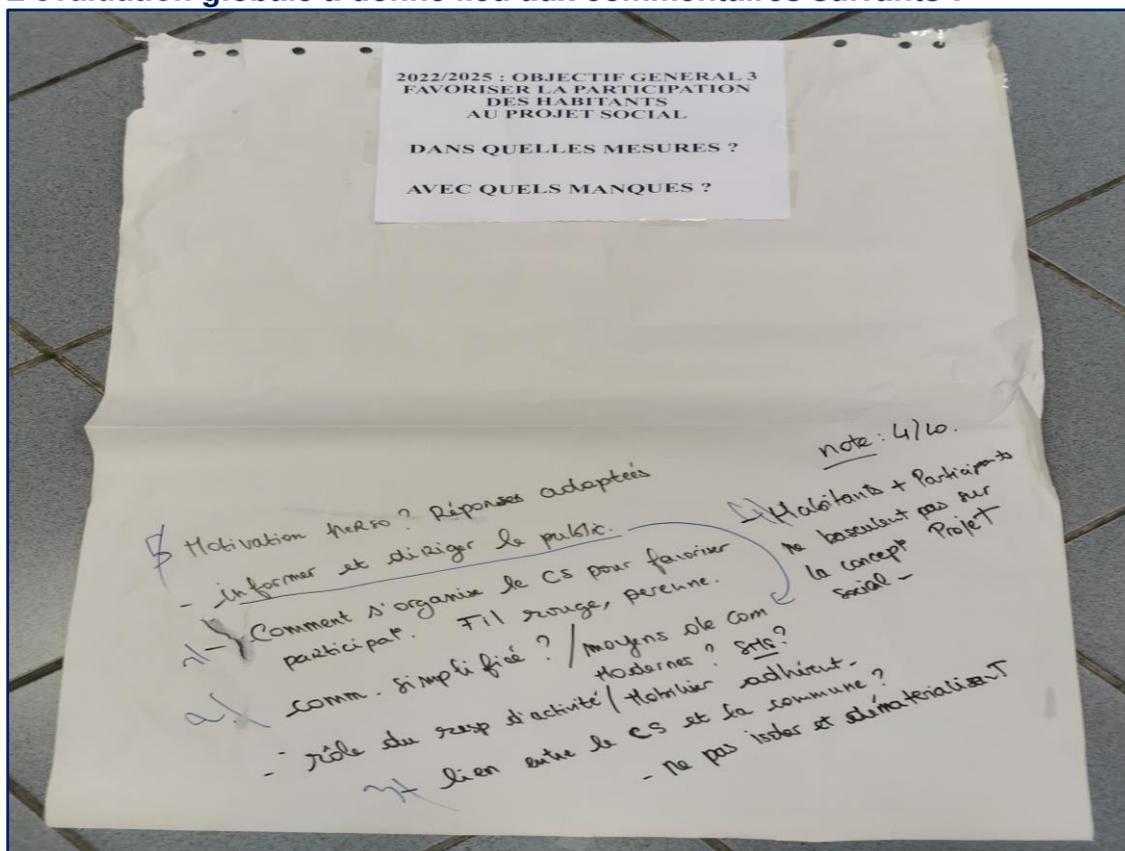
Données pas très différentes des autres années, par rapport aux 2200 Centres Sociaux en France, le Centre Social de Vergèze est plus petit que la moyenne, avec une plus faible participation communale, avec un plus petit personnel (4,6 etp contre 4etp à la création en 2003), mais il a plus de bénévoles et d'adhérents, plus de participations des usagers et des partenaires naturels, la C.A.F. et le Département du Gard. (des partenariats additionnels en hausse aussi)

LA COMMUNICATION DU TRAVAIL SUR LE PROJET SOCIAL DEPUIS FIN 2020

Des rencontres in visio et en présence avec les publics quand cela était autorisé. Malgré une forte communication (mails, facebook, bulletin communal, site, etc.), une dizaine de personnes aux réunions mensuelles de décembre à juin 2021. Un questionnaire a été communiqué dès février 2021 via tous nos réseaux possibles et mis aussi en ligne. 39 réponses à fin juin. Des retours très positifs mais chiffres peu significatifs.

UNE CLE USB DE MÉMOIRE POUR NOS ACTIONS 2018/2021 sera jointe à ce Projet Social 2022/2025 récapitulatif toutes les étapes de sa réalisation. Plus tous les documents réalisés à l'occasion des actions 2018/2021 actions, tels qu'affiches, photos, diaporama et films Cela rendra pour la CAF le travail de 4 ans plus visuel, et créera une mémoire 2018/2021 intéressante (Utile aussi de rendre permanente cette mémoire sur notre site web).

L'évaluation globale a donné lieu aux commentaires suivants :



En synthèse, les participants évaluent que (selon l'objectif 3 et les circulaires CNAF), le Centre Social a poursuivi l'objectif général CAF « de rompre l'isolement des habitants de prévenir et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire ».

Plus les missions CAF « de développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles ».

Mais avec un résultat insuffisant sur la participation sur la réalisation et le suivi du Projet Social pendant 4 ans.

Le nombre important de bénévoles réguliers ou occasionnels et le nombre de participants dans les actions collectives est un élément positif, même s'il faudrait optimiser leur place dans la prise de décision sur la politique globale.

Les participants insistent particulièrement sur l'engagement à renforcer chez les habitants, les associations, les nouveaux adhérents et les responsables dans le suivi du Projet Social sur 4 ans et son futur renouvellement. Cela doit passer notamment par une meilleure information et plus de lien avec les habitants ne connaissant pas la structure.

1.5. L'OBJECTIF 4 « Optimiser les partenariats »

Il a été mis à disposition les documents suivants pour les participants :

DIVERS PARTENARIATS INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS : CAF, CD30, Fondation de France, depuis 2013 la CARSAT, depuis 2017 la CFPPA, CNAV, AG2R, l'inter régime, etc : environ 190 000 euros sur 250 000 euros de mouvement financiers.

- Auxquels s'ajoutent la commune de Vergèze avec dans les budgets prévisionnels environ 50000 euros de subvention prévue chaque année, plus environ 50000 euros de personnel mis à disposition et environ 70 000 euros de mise à disposition de locaux et personnels techniques.

DIVERS PARTENARIATS OPERATIONNELS AVEC LES STRUCTURES ADHERENTES :

- Avec 36 structures adhérentes au Centre Social sur l'organisation et la mise en place d'actions collectives type spectacle « chansons françaises » du 13 décembre 2019 (130 adhérents sur scène et 1000 spectateurs). En 2018, nous avons aussi réalisé un spectacle de ce type mais volontairement plus modeste (15 adhérents sur scène et 100 spectateurs pour « hommage à Jacques Brel »).

Depuis 2008, toujours plus d'adhérents et de spectateurs dans les 8 spectacles réalisés ensemble.

- Avec des associations adhérentes pour des actions spécifiques (Festival de théâtre, 8 mars, Bio etc).

AUTRES PARTENARIATS OPERATIONNELS AVEC STRUCTURES EXTERNES :

Ces partenariats opérationnels sur des actions concrètes sont nombreux. Citons notamment :

- Les partenaires de France Services et la plateforme sociale pour répondre à des demandes sociales.

- Le collège.

- L'association Solidarités Jeunesse REV de Beauvoisin.

- Les commerçants locaux.

- Les communes de Codognan et Mus.

- La Croix Rouge.

- Une vingtaine d'associations et le CIDFF.

- Des associations de théâtre amateur et le théâtre Télémac de Nîmes.

- Des associations spécialisées et des producteurs locaux.

- Les 200 professionnels locaux.

- La nouvelle Maison de Santé pluridisciplinaire.

- Le Centre National du Cinéma.

EN 2020 ET 2021

Le partenariat institutionnel a été renforcé en 2020, ce qui a joué un grand rôle dans l'excédent de 39 000 euros et sur les appels à projets travaillés en 2021 (notamment la CFPPA).

Le partenariat avec les associations adhérentes et autres partenariats externes a été plus limité dans les périodes de confinement. Sauf avec la Croix Rouge pour venir en aide à des personnes vulnérables (32 personnes) sur la 1^{ère} période de confinement avec des demandes très spécifiques (ex : des médicaments, de l'alimentation).

A noter aussi en 2020 le partenariat avec des associations pour le film « Paroles de (Dé)Confinés », et pour des ateliers de lutte contre la fracture numérique. Plus le suivi régulier des structures adhérentes.

Et en 2021, un travail avec les associations adhérentes et autres partenaires opérationnels au cours du 1^{er} trimestre en fonction du déconfinement possible et de la reprise espérée en septembre 2021.

EN SYNTHESE

(Selon l'objectif 4 et les circulaires CNAF) : avec ses partenaires institutionnels, ses 36 structures adhérentes et ses relations avec des associations locales, le Centre Social a poursuivi l'objectif principal CAF de rompre l'isolement des habitants de prévenir et de réduire les exclusions, en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Plus les missions CAF d'organiser une fonction accueil et d'écoute des usagers des habitants, des familles, des groupes et des associations, d'assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et d'organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Evidemment en 2018 et 2019, le partenariat portant sur des actions socioculturelles (ex : les spectacles) et d'autres plus sociales (ex : France Services) a été plus équilibré qu'en 2020 et 2021, où il a été mis en œuvre beaucoup plus pour répondre à des difficultés sociales de tous ordres.

Et avec une volonté importante d'adaptabilité et de soutien mutuel très positif dans une période délicate pour tout le monde.

Où mais dans quelles mesures ? :

Avec quels manques ?

LA METHODOLOGIE ET DES ELEMENTS SPECIFIQUES D'EVALUATION

LES CIRCULAIRES DE LA C.A.F. ET LES MISSIONS DES CENTRES SOCIAUX.

Les Centres Sociaux qui existent depuis le début du 20^{ème} siècle, sont officiellement reconnus par la Caisse d'Allocations Familiales depuis 1984. Des circulaires précisent leurs missions générales, en 2012 (missions générales et complémentaires) et en 2016 (précisions sur la notion de participation et le rôle du directeur et du référent familles).

UNE EVALUATION PRUDENTE

Depuis la création du Centre Social, l'évaluation est au cœur des Projets Sociaux en conformité avec les demandes de la C.A.F. en la matière. A Vergèze, nous insistons sur une démarche quantitative. Il ne s'agit pas d'une posture, mais plutôt d'une réflexion locale sur la réalité des conclusions ou interprétations des évaluations, notamment qualitatives. Evaluation qualitative autant que possible.

LE CADRE DE REFERENCE

En plus des circulaires de la C.A.F., et des missions qui en découlent, le Centre Social répond à des valeurs de dignité humaine, de solidarité et démocratie représentative, en vertu de la signature de la charte nationale signée le 18 juin 2000 à Angers et de la charte garloise des Centres Sociaux signée en 2004 avec la C.A.F., le Conseil Départemental du Gard et l'Etat.

L'EVOLUTION IMPORTANTE DES ADHERENTS DEPUIS 2017

A la création en 2003, 100 à 150 personnes fréquentaient le Centre Social mais difficiles à quantifier car non adhérents enregistrés. Un record de 1679 adhérents en 2019 et encore 1050 en 2020.

10 à 15 % de nouveaux adhérents par an. Moins de 35 % de vergèzois et 18 % de jeunes de 0/19 ans.

Au moins 80 personnes chaque jour franchissent la porte d'entrée du Centre Social.

LE CADRE FINANCIER POSITIF DANS UNE GESTION PUBLIQUE

Un cumul d'excédents d'environ 312 000 euros depuis 2008. La gestion est bien sûr prudente.

Mais ces résultats sont aussi la conséquence, d'une part de l'augmentation des recettes des adhésions et associations adhérentes, sauf en 2020 durant la crise sanitaire liée à la Covid-19. (+50% entre 2013 et 2019).

D'autre part, l'augmentation des subventions, en dehors des partenariats originels du Centre Social (+60000 euros depuis 2017) joue aussi un rôle important sur les recettes.

LE CENTRE SOCIAL AVEC SENACS.

SENACS, système de données mis en place par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et la fédération des Centres Sociaux de France qui permet de se comparer aux 2200 Centres Sociaux de France (données 2019)

	France	Vergèze
Budgets (en euros)	670000	450000
Adhérents (en chiffres)	680	1679
Bénévoles (en chiffres)	31	62
ETP (en chiffres)	13	4,6
ETP sur 100000 euros (ratio)	1,9	1,3
Participation Vergèze sur budgets (%)	41	29
Participation usagers (%)	16,5	20
Participation C.A.F. (%)	25	35
Participation du département (%)	4	12

Données pas très différentes des autres années, par rapport aux 2200 Centres Sociaux en France, le Centre Social de Vergèze est plus petit que la moyenne, avec une plus faible participation communale, avec un plus petit personnel (4,6 etp contre 4etp à la création en 2003), mais il a plus de bénévoles et d'adhérents, plus de participations des usagers et des partenaires naturels, la C.A.F. et le Département du Gard. (des partenariats additionnels en hausse aussi)

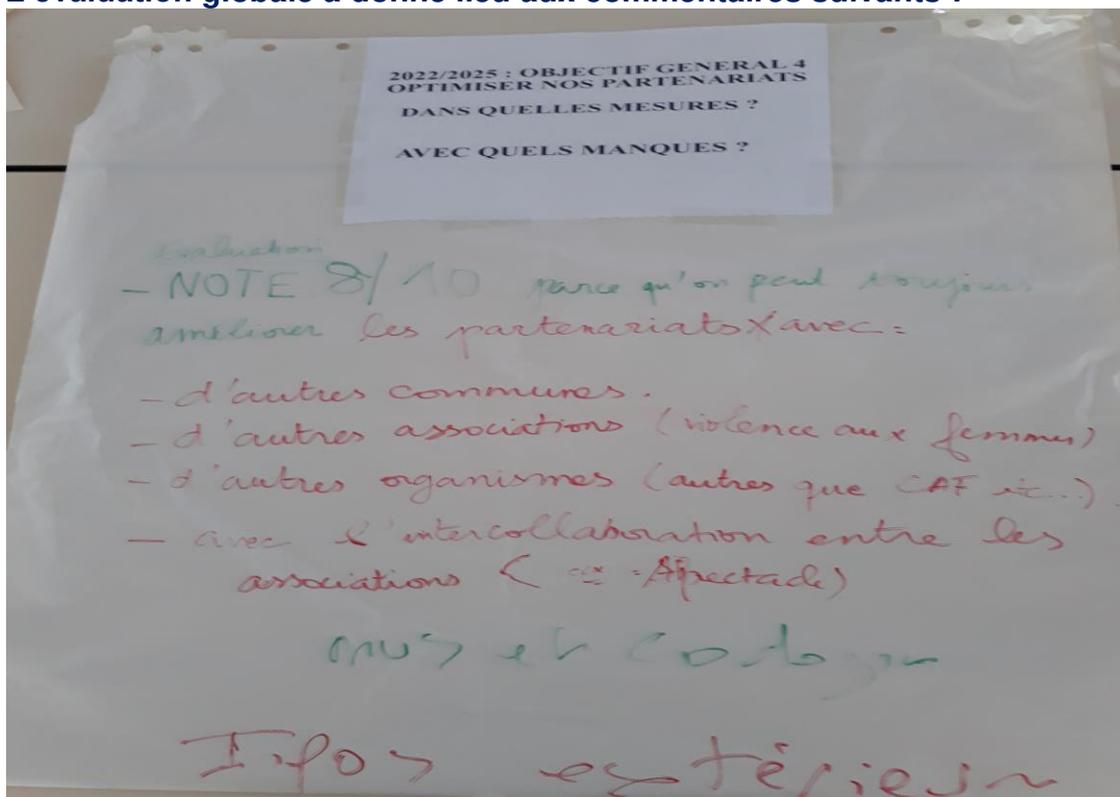
LA COMMUNICATION DU TRAVAIL SUR LE PROJET SOCIAL DEPUIS FIN 2020

Des rencontres en visio et en présence avec les publics quand cela était autorisé. Malgré une forte communication (mails, facebook, bulletin communal, site, etc.), une dizaine de personnes aux réunions mensuelles de décembre à juin 2021. Un questionnaire a été communiqué dès février 2021 via tous nos réseaux possibles et mis aussi en ligne. 39 réponses à fin juin. Des retours très positifs mais chiffres peu significatifs.

UNE CLE USB DE MÉMOIRE POUR NOS ACTIONS 2018/2021 sera jointe à ce Projet Social 2022/2025

récapitulant toutes les étapes de sa réalisation. Plus tous les documents réalisés à l'occasion des actions 2018/2021 actions, tels qu'affiches, photos, diaporama et films Cela rendra pour la CAF le travail de 4 ans plus visuel, et créera une mémoire 2018/2021 intéressante (utile aussi de rendre permanente cette mémoire sur notre site web).

L'évaluation globale a donné lieu aux commentaires suivants :



En synthèse, les participants évaluent positivement (selon l'objectif 4 et les circulaires CNAF), qu'avec ses partenaires institutionnels, ses 36 structures adhérentes et ses relations avec des associations locales, le Centre Social a poursuivi l'objectif principal CAF « de rompre l'isolement des habitants de prévenir et de réduire les exclusions, en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire ».

Plus les missions CAF « d'organiser une fonction accueil et d'écoute des usagers des habitants, des familles, des groupes et des associations, d'assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et d'organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires ».

Evidemment en 2018 et 2019, le partenariat portant sur des actions socioculturelles (ex : les spectacles) et d'autres plus sociales (ex : France Services) a été plus équilibré qu'en 2020 et 2021, où il a été mis en œuvre beaucoup plus pour répondre à des difficultés sociales de tous ordres.

Et avec une volonté importante d'adaptabilité et de soutien mutuel très positif dans une période délicate pour tout le monde. Les participants évaluent aussi des manques à combler ou à développer dans certains partenariats :

- En plus de Mus et de Codognan, avec d'autres communes de la Communauté des Communes.
- Avec d'autres associations pouvant apporter une autre richesse d'information, ou d'autres de la commune.
- Avec d'autres organismes pouvant soutenir pédagogiquement et/ou financièrement d'autres actions (par exemple, pour les familles ou les jeunes.
- Avec les associations adhérentes sur de nouvelles actions collectives.

1.6. EN CONCLUSION DE CETTE EVALUATION 2018/2021

Le Centre Social existe depuis bientôt 20 ans. Depuis, il a montré une **belle évolution** en diversifiant ses propositions d'actions et de réponses aux demandes des habitants de son territoire d'attraction qui s'étend bien au-delà de Vergèze.

Ces quatre dernières années il a continué en ce sens. Sans reprendre l'évaluation 2018/2021, peut-on juste rappeler, en plus de tout ce qui avait été fait dans les années précédentes et optimisé sur ces quatre dernières années, **un record en 2019 d'adhérents (1679) et d'associations et d'ateliers créés par l'équipe (46)**, le développement de France Services et de **réponses individuelles, des spectacles collectifs** originaux réunissant plus 130 bénévoles et 1000 spectateurs, pour ne citer que quelques exemples.

Il faut aussi noter l'adaptabilité importante du Centre Social durant ces deux dernières années de crise sanitaire, qui a su mettre en place d'autres formes de réponses adaptées à une situation inédite (par exemple un suivi individuel, à distance, des ateliers par courrier postal...). Le film « Paroles de (dé)Confinés » réalisé en 2020 avec des habitants, des associations, des professionnels et des élus, a été un exemple de **cette volonté de continuer à poursuivre les objectifs et les valeurs d'un Centre Social.** Et ceci a été réalisé **avec une petite équipe, des résultats financiers très positifs et une reconnaissance de ses partenaires financeurs.**

Bien sûr et c'est intéressant, l'évaluation 2018/2021 a souligné des efforts encore à fournir, notamment sur :

- La participation des adhérents et des structures adhérentes dans le suivi du Projet Social, et dans des projets collectifs.
- Les actions à développer pour les jeunes de moins de 25 ans (loisirs, projets professionnels etc.) et leur place dans les structures adhérentes.
- La communication auprès de différents publics (notamment des actions sociales type plateforme sociale, MLJ, France Services)

Enfin, il y a un nombre important de structures adhérentes et d'ateliers, en plus de toutes les autres actions individuelles et collectives. Cela est très positif quant à la mixité sociale.

De plus ces adhérents peuvent trouver aussi d'autres réponses dans d'autres domaines en plus de leur raison principale de venir au Centre Social.

Cela dit, en tenant compte de ses capacités budgétaires et de personnel qui ont des limites, le Centre Social devra travailler dans les prochaines années, à maintenir également cet équilibre d'accueil et d'actions pour diverses tranches d'âges et divers publics venant de plusieurs communes.

2. LES OBJECTIFS 2022/2025 ET DES ORIENTATIONS D' ACTIONS

2.1 PREAMBULE

Depuis 2003, le Centre Social poursuit les mêmes cinq objectifs dans son Projet Social. En effet, l'étymologie du mot projet aurait pour double origine les notions de « dessein » et « dessin ». Ainsi, nous serions toujours entre l'idéal du lien social, de l'accueil, de la réponse aux demandes des populations à titre individuel ou collectif, et leur atteinte forcément toujours relative à travers les actions mises en place.

C'est tellement prégnant que nous parlons souvent de « réponses aux demandes », tant prétendre de répondre « aux besoins » des populations, au sens propre du terme, pourrait sembler irréaliste.

Aussi, parce qu'atteindre complètement ces mêmes cinq objectifs paraît illusoire et que les poursuivre sans relâche semble déjà être dans les missions de la CAF, ils vont être reposés pour les quatre années futures.

Au cours de la réunion du 26 juin, l'évaluation a posé des manques ou des points à améliorer comme indiqué dans le premier chapitre. A travers des propositions, ils seront intégrés dans des orientations d'actions.

-De plus, cette réunion du 26 juin a validé un certain nombre d'actions mises en place ces quatre dernières années. Et les participants ont fait des propositions particulières qui vont être ajoutées.

-Par ailleurs, en dehors des objectifs posés qui sont en lien direct avec les missions de la CAF, les actions proposées ne sont pas forcément inscrites dans le marbre. Les actions qui seront mises en place sont en quelque sorte des moyens mis en place pour essayer d'atteindre l'objectif. Donc dans l'absolu, des actions peuvent en remplacer d'autres poursuivant le même objectif.

-Il ne faut pas non plus occulter des actions possibles ou pas, notamment pour les jeunes, issues de la Convention Territoriale Globale en cours de signature en 2021, et d'éventuelles délégations transmises aux communes.

-Enfin, et notamment car cela fait partie des manques notés et des propositions suggérées, durant ces quatre prochaines années, le Centre Social va devoir faire des efforts pour favoriser la participation des adhérents et des structures adhérentes au suivi et à la réalisation du Projet Social.

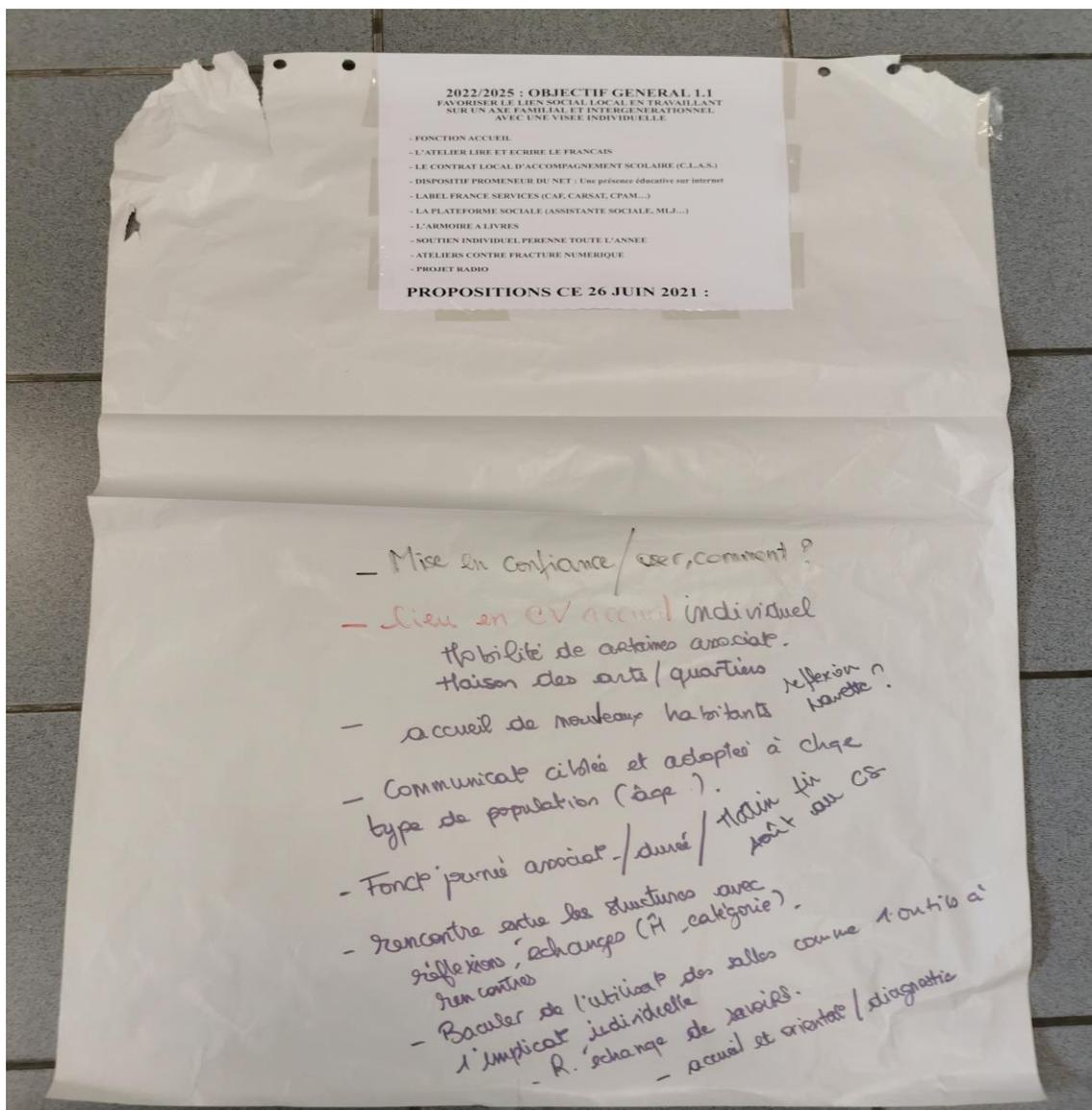
Cette participation accrue, souhaitée par tous, peut générer certaines actions non envisagées à ce jour, d'autant plus intéressantes qu'elles seraient le fruit d'un travail encore plus collectif, de l'idée à la réalisation et à l'évaluation.

Pour toutes ces raisons, et aussi pour la raison première que la structure doit toujours s'adapter pour que les réponses apportées soient au plus près des demandes et plus encore si possible des besoins des publics, les actions posées dans les cinq objectifs 2022/2025 sont possibles mais pas forcément arrêtées définitivement

Pour certaines, elles sont des orientations qui devront être confrontées à la réalité de la structure, aux décisions des parties prenantes, et tenant compte aussi des possibles en terme par exemple des budgets et des personnels.

Ces objectifs et ces actions envisagées sont néanmoins une base pour la direction à prendre pour les années futures du Centre Social qui fêtera ses 20 ans en octobre 2023.

2.2 L'OBJECTIF 1.1.: FAVORISER LE LIEN SOCIAL LOCAL EN TRAVAILLANT SUR UN AXE FAMILIAL ET INTERGENERATIONNEL AVEC UNE VISEE INDIVIDUELLE



Comme explicité depuis 2003 dans les précédents Projets Sociaux, il s'agit bien avec des réponses à des demandes individuelles, de mettre en œuvre la notion de « **être mieux pour être mieux avec les autres** ».

Que l'on reprenne la pyramide de Maslow, une littérature ou des études récentes, ce préalable personnel est très important pour pouvoir ensuite partager avec les autres.

C'est donc dans les missions d'un Centre Social que de travailler en ce sens.

La réunion du 26 juin a permis de valider la continuation d'actions réalisées ces dernières années en demandant de les optimiser. Leurs détails ont été déjà été précisés dans la partie évaluation et ne sont donc pas repris dans ce chapitre :

- LA FONCTION ACCUEIL.
- DES ATELIERS SPECIFIQUES (« lire et écrire le Français », lutte contre la fracture numérique, relaxation musicale, etc..).
- LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (C.L.A.S.).
- LE DISPOSITIF PROMENEUR DU NET : Une présence éducative sur internet.
- LE LABEL FRANCE SERVICES (C.A.F., C.A.R.S.A.T., C.P.A.M....).
- LA PLATEFORME SOCIALE (ASSISTANTE SOCIALE, M.L.J....).
- UN SOUTIEN INDIVIDUEL PERENNE TOUTE L'ANNEE (pour toutes les tranches d'âges aide à la recherche d'emploi, relais vers structures sociales, ou de loisirs, etc.).

De plus au cours de cette rencontre, les participants ont insisté sur des orientations complémentaires ou nouvelles, dont la plupart sont en lien direct avec la principale mission d'accueil d'un Centre Social :

- Un accueil spécifique des nouveaux adhérents dans une action présentant toutes les actions du Centre Social en lien avec la matinée « Portes Ouvertes » de reprise d'activités fin août.
- Une réflexion pour que l'équipe et les administrateurs puissent tenir des lieux d'accueil hors les murs (au centre ville, dans le quartier Malacorade, etc.).
- Mettre en place des outils de communication différents selon les publics (par exemple, sms, réseaux sociaux, téléphone portable, etc.)
- Optimiser au quotidien les rencontres avec les adhérents et les structures adhérentes pour apporter encore mieux les bonnes informations et être le meilleur relais possible entre la demande exprimée ou pas et la réponse obtenue. (Cela doit passer aussi par des compléments de formation de l'équipe).

- En 2021, le Centre Social travaille sur un Projet Radio. Il s'agit en partenariat avec une radio locale, d'avoir dans la structure, un studio mobile permettant de construire des émissions radio (qui pourront être ensuite diffusées sur nos réseaux sociaux, en écoute ou même filmées).

Ce projet est évidemment transversal avec les autres objectifs 2022/2025.

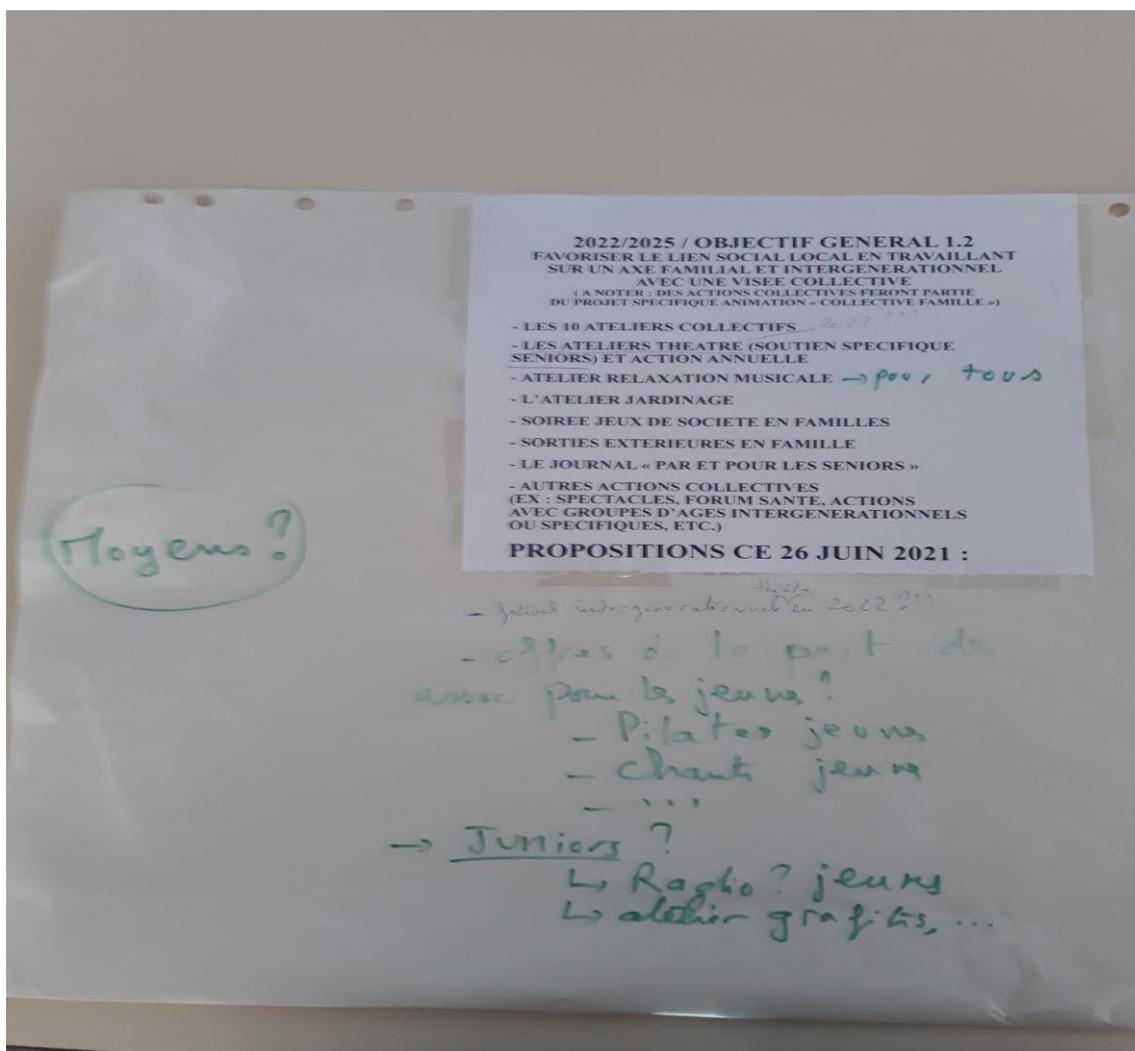
A titre individuel, il peut favoriser la réalisation de soi d'une personne s'engageant dans l'équipe de bénévoles qui à terme doit tenir la radio, ou un sentiment de considération d'une personne qui serait le sujet d'une émission.

Ce Projet Radio, à l'instar des actions spécifiques un peu particulières au Centre Social de Vergèze, (films, spectacles), peut devenir une action phare sur le long terme, qui peut aussi favoriser la relation adhérent et habitant de la commune non adhérent.

A ce titre, s'il est mentionné comme une action possible, ce projet, comme les autres actions, devra être travaillé le plus collectivement possible, avant même son démarrage souhaité fin 2021, début 2022. Au-delà d'être ainsi dans les missions et valeurs d'un Centre Social, le collectif dans lequel l'individu doit aussi avoir sa place, sera un atout de réussite pour qu'il convienne à tous et à chacun.

Enfin, ces orientations sont bien sûr en liens interactifs direct avec le Projet Collective-Famille en fin de document.

2.3. L'OBJECTIF 1.2.: FAVORISER LE LIEN SOCIAL LOCAL EN TRAVAILLANT SUR UN AXE FAMILIAL ET INTERGENERATIONNEL AVEC UNE VISEE COLLECTIVE



Là aussi, il ne sera pas repris tout l'argumentaire déjà explicité sur l'importance de cet objectif en lien avec les missions d'un Centre Social, posées par la CAF. Juste peut-on avancer de nouveau que la visée collective d'un Centre Social peut être aussi mise en lien avec le développement de l'humanité depuis 2 millions d'années. Et que c'est toujours fortement constaté dans des événements sociétaux paroxystiques malheureux ou heureux, où l'aspect grégaire semble redevenir primordial chez les individus. Peut-être ce sont des comportements qui renvoient à une attitude très profonde de « survie » ou de « communion » de l'espèce. La littérature sur la vie des groupes est très abondante pour décrire ces phénomènes collectifs, par des chercheurs et auteurs de différents champs des relations humaines.

Simplement un Centre Social, en dehors de ces moments exceptionnels, essaie concrètement et pragmatiquement de faire vivre au quotidien ce besoin moral peut-être très archaïque de l'individu.

Il s'agit bien d'« être plus ensemble pour mieux vivre ensemble ».

La réunion du 26 juin a permis de valider la continuation d'actions réalisées ces dernières années, en demandant de les optimiser. Leurs détails ont été déjà été précisés dans la partie évaluation et ne sont donc pas repris dans ce chapitre :

- LES 10 ATELIERS COLLECTIFS.
- LES ATELIERS THEATRE ET ACTION ANNUELLE (soutien spécifique des Seniors).
- L'ATELIER JARDINAGE.
- SOIREE JEUX DE SOCIETE EN FAMILLES.
- SORTIES EXTERIEURES EN FAMILLE.
- LE JOURNAL « PAR ET POUR LES SENIORS ».
- AUTRES ACTIONS COLLECTIVES ET PARENTALITE.

(exemple : spectacles, forum santé, actions spécifiques collectives avec groupes d'âges intergénérationnels, etc.)

De plus, cette rencontre a suscité d'autres orientations :

- Depuis plusieurs mois, la question du **développement des actions pour les jeunes** est posée et a été de nouveau au cœur des discussions.

Cela pourrait être une orientation intéressante pour les jeunes de 11 à 17 ans dans des accueils collectifs de mineurs sous réserve d'agrément et de délégation de la Communauté des Communes Rhony-Vistre-Vidourle dans le cadre de la nouvelle Convention Territoriale Globale.

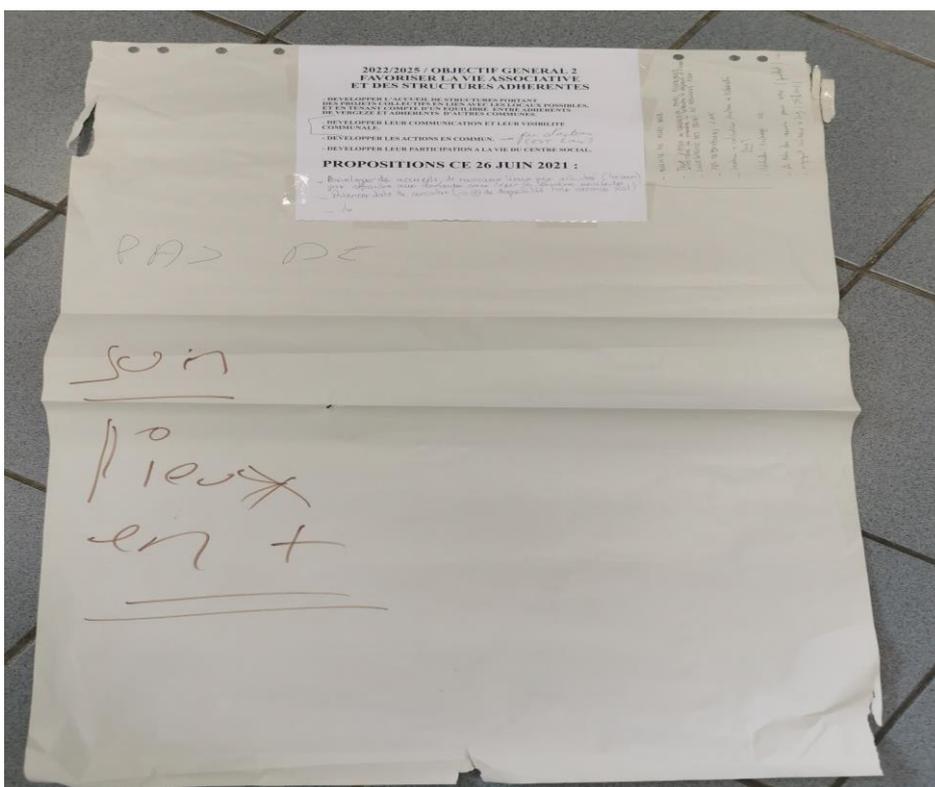
Cela peut être les accueils collectifs de jeunes majeurs pour favoriser leurs projets de loisirs ou artistiques notamment, ou ne serait-ce que pour partager entre eux des moments.

- La participation des jeunes devra être favorisée également dans les 36 structures adhérentes. Le Projet Radio doit constituer aussi un moyen d'accueil des jeunes pour des actions de groupe ou intergénérationnelles.

Ces orientations pour les jeunes, loin de supprimer d'autres actions, ont pour but de rééquilibrer les divers publics qui fréquentent le Centre Social, et sont tout à fait dans la poursuite de cet objectif collectif.

Là également, la mise en œuvre croise le Projet Collective-Famille intégré à ce Projet Social.

2.4. OBJECTIF 2 : FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVE ET DES STRUCTURES ADHERENTES



Depuis la création du Centre Social, grâce aux locaux existants, il a toujours été favorisé l'accueil de structures adhérentes proposant de plus en plus d'activités très diverses, socioculturelles, sportives, plus sociales ou plus artistiques.

Ce sont maintenant 36 structures adhérentes qui participent grandement aux près de 1700 adhérents en 2019.

Et depuis 2008, des actions collectives ont été créées, et se sont développées jusqu'à la dernière pour 1000 spectateurs.

Cela constitue une spécificité du Centre Social de Vergèze à garder.

De plus, des rencontres collectives sur la vie du Centre Social existent. Mais cet aspect doit être renforcé.

Il s'agit bien de favoriser pour les pratiquants d'« **être mieux dans leur activité pour mieux vivre ensemble** ».

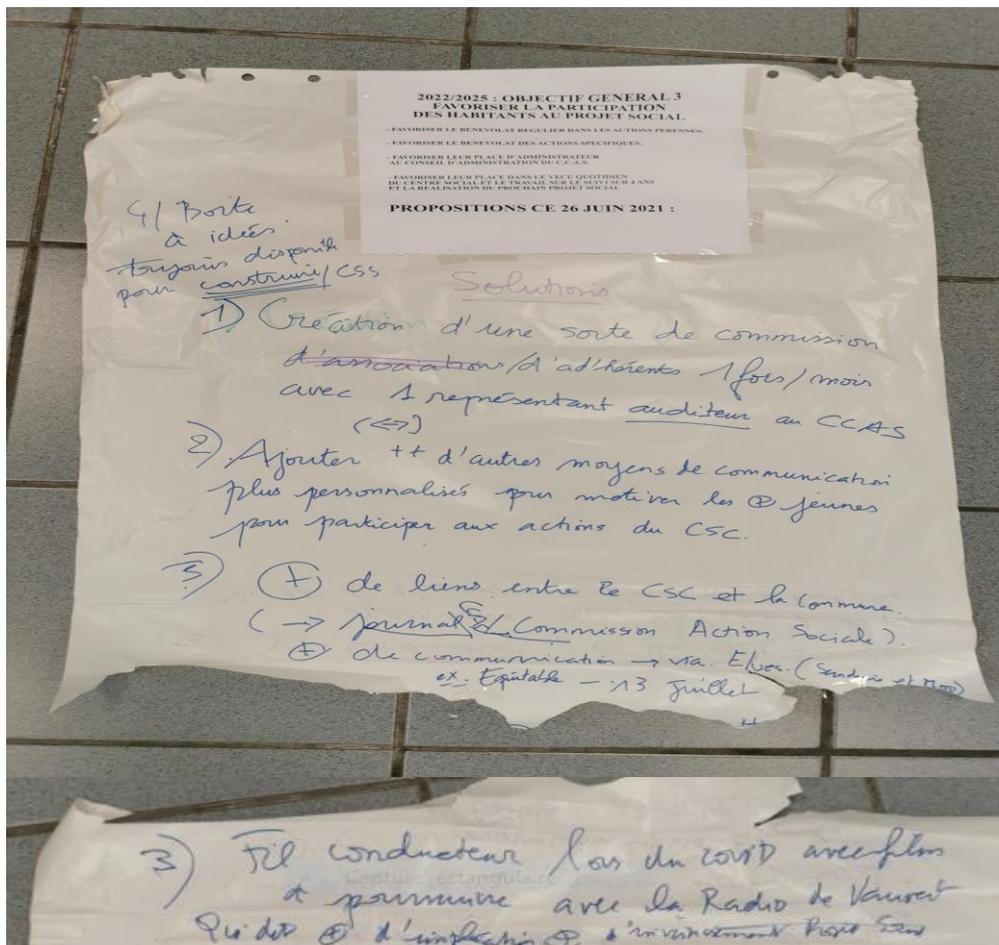
La réunion du 26 juin a permis de valider la continuation d'actions réalisées ces dernières années en demandant de les optimiser. Leurs détails ont été déjà été précisés dans la partie évaluation et ne sont donc pas repris dans ce chapitre :

- DEVELOPPER L'ACCUEIL DE STRUCTURES PORTANT DES PROJETS COLLECTIFS EN LIEN AVEC LES LOCAUX POSSIBLES, ET EN TENANT COMPTE D'UN EQUILIBRE ENTRE ADHERENTS DE VERGEZE ET ADHERENTS D'AUTRES COMMUNES.
- DEVELOPPER LEUR COMMUNICATION ET LEUR VISIBILITE COMMUNALE.
- DEVELOPPER LES ACTIONS EN COMMUN.
- DEVELOPPER LEUR PARTICIPATION A LA VIE DU CENTRE SOCIAL.

De plus, cette rencontre a suscité d'autres orientations :

- Améliorer les conditions techniques d'accueil des structures adhérentes, notamment le WIFI ; cela doit permettre aux structures de développer leurs activités.
- Il y a un responsable de structures adhérentes qui fait l'interface avec l'équipe sur les demandes régulières. Ce poste doit être renforcé et les rencontres avec les responsables doivent se développer, en insistant sur leur participation accrue dans la vie du Centre Social.
- Mettre en place des actions collectives mettant plus en lumière les structures artistiques (journées portes ouvertes, expositions, spectacle collectifs).

2.5. : OBJECTIF GENERAL 3 : FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU PROJET SOCIAL



La question de la participation, récurrente dans beaucoup de Centres Sociaux, l'est également au Centre Social de Vergèze.

Cela concerne moins la participation concrète sur l'organisation, le déroulement et le suivi d'actions. Il y avait 60 bénévoles réguliers en 2019 dans les ateliers pérennes et d'autres occasionnels lors d'actions collectives conviviales (par exemple, soirée d'été) ou sur des thèmes spécifiques (par exemple journée des droits des femmes en mars).

Cela concerne plus les réunions d'élaboration, de suivi et d'évaluation du Projet Social en lui-même pendant les quatre années de son déroulement.

Globalement, il est avancé que « le Centre Social n'appartient à personne ou alors à tout le monde. Que chacun en est donc un peu responsable, et que donc, chacun doit ou peut en être un acteur »

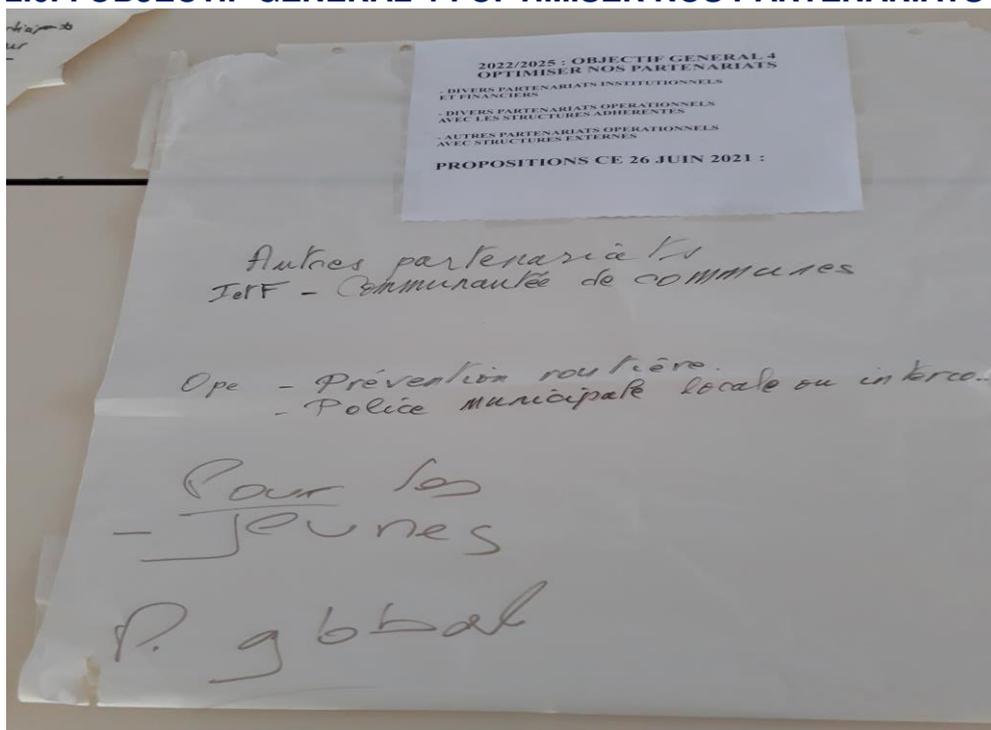
La réunion du 26 juin a mis en lumière une participation à améliorer. Cela demande donc de continuer les actions réalisées ces dernières années en les optimisant. Leurs détails ont été déjà été précisés dans la partie évaluation et ne sont donc pas repris dans ce chapitre :

- FAVORISER LE BENEVOLAT REGULIER DANS LES ACTIONS PERENNES.
- FAVORISER LE BENEVOLAT DES ACTIONS SPECIFIQUES.
- FAVORISER LEUR PLACE D'ADMINISTRATEUR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.
- FAVORISER LEUR PLACE DANS LE VECU QUOTIDIEN DU CENTRE SOCIAL ET LE TRAVAIL SUR LE SUIVI SUR 4 ANS ET LA REALISATION DU PROCHAIN PROJET SOCIAL.

De plus, cette rencontre a suscité d'autres orientations :

- Créer et développer une commission permanente d'adhérents (en y associant aussi les responsables de structures adhérentes) sur le suivi de la réalisation du Projet Social. Un membre de cette commission pourrait, si cela est possible, être invité au Conseil d'Administration du C.C.A.S, pour directement porter une parole au sein de l'exécutif. Cette rencontre entre administrateurs et adhérents pourrait aussi se faire d'une manière plus informelle en dehors de l'instance du C.C.A.S.
- Les participants proposent d'ajouter d'autres formes de communication plus personnalisés pour les différentes tranches d'âges, notamment pour les jeunes (réseaux sociaux spécifiques, sms, etc.).
- L'exemple du film réalisé pendant la crise sanitaire de la covid-19 doit permettre de renouveler ce type d'action en favorisant la participation des habitants également dans des actions concrètes. Puis ensuite, il sera peut-être plus facile de solliciter ces habitants, de passer dans un domaine un peu moins concret du suivi et de l'évaluation du Projet Social sur les quatre ans.

2.6. : OBJECTIF GENERAL 4 : OPTIMISER NOS PARTENARIATS



Dans son fonctionnement, ses actions, son budget, un Centre Social est d'une certaine façon, toujours la mise en œuvre d'un processus de partenariat :

- D'abord avec la CAF pour son agrément, avec le Conseil départemental dans des conventions spécifiques dans le Gard.
- Avec d'autres partenaires financeurs, dont la commune.
- Avec des partenaires opérationnels dans la réalisation des actions.
- Avec aussi les structures adhérentes dans des actions spécifiques.

Ainsi, dans le Centre Social de Vergèze, le partenariat a toujours été un objectif à part entière et pas seulement un moyen de réaliser des actions. Cela peut générer des connaissances mutuelles et des confiances sur le fond, des projets et des valeurs partagées, susceptibles de mieux favoriser le succès des actions organisées ensemble.

Cela peut être résumé dans la formule :

« Optimiser le lien entre les acteurs du Centre Social, c'est se donner plus de chances pour la réussite des actions.

Et donc, au-delà, dans le mieux vivre-ensemble ».

La réunion du 26 juin a permis de valider la continuation d'actions réalisées ces dernières années en demandant de les optimiser. Leurs détails ont été déjà été précisés dans la partie évaluation et ne sont donc pas repris dans ce chapitre :

-DIVERS PARTENARIATS INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS (CAF, Conseil Départemental, commune).

-DIVERS PARTENARIATS OPERATIONNELS AVEC LES STRUCTURES ADHERENTES (spectacles, actions de sensibilisation, etc.).

-AUTRES PARTENARIATS OPERATIONNELS AVEC STRUCTURES EXTERNES (par exemple des ateliers de prévention avec la Croix Rouge, etc.).

De plus, cette rencontre a suscité d'autres orientations :

-Développer des partenariats en plus de Mus et de Codognan, avec d'autres communes de la Communauté des Communes.

-Créer des actions avec d'autres associations de la commune (par exemple, avec les structures sportives et culturelles sur des actions communales).

-Créer des partenariats avec d'autres organismes pouvant soutenir pédagogiquement et/ou financièrement d'autres actions (par exemple, pour les familles ou les jeunes dans le cadre d'Accueils Collectifs de Mineurs ou de jeunes majeurs).

2.7. EN SYNTHÈSE DES OBJECTIFS ET ORIENTATIONS 2022/2025

Les mêmes cinq objectifs restent posés. Des actions existantes et qui ont fait leurs preuves seront peut-être maintenues en souhaitant les optimiser. Et quelques orientations nouvelles ont été suggérées.

Le lecteur pourrait trouver ce Projet Social assez peu ambitieux.

Comme depuis la création du Centre Social en 2003, il se veut surtout **réaliste et pragmatique.**

Par le passé, cela n'a jamais empêché la création d'actions originales qui n'existent pas forcément dans tous les Centres Sociaux (par exemple, la création d'une politique Seniors depuis 2005, des spectacles collectifs depuis 2008, l'atelier relaxation musicale créé en 2008, le film « Paroles de (Dé)Confinés en 2020 etc.).

Et l'on ne voit pas pourquoi il en serait autrement dans les années suivantes.

D'ailleurs, en dehors de l'équilibre d'accueil des adhérents de Vergèze et des autres communes environnantes en fonction de nos capacités d'accueil, de l'équipe et de nos budgets, la nouvelle municipalité, depuis un an, est force de propositions, notamment pour **un accueil plus important pour les jeunes de moins de 25 ans. Et cela représente déjà pour le Centre Social de Vergèze, une orientation importante, avec des conséquences non négligeables en termes d'organisation de travail, de personnels, et de budgets.**

Sur le détail de la mise en œuvre des propositions, **il n'y a pas d'exemple précis sur une action ou une autre car cela serait un peu artificiel :**

- D'une part, à travers toutes les actions mises en place depuis sa création et leurs liens avec les objectifs, la méthodologie de projet est acquise par le Centre Social de Vergèze. L'écriture des détails de la mise en œuvre d'une action ne serait qu'un exercice de style.

- D'autre part, il est vraiment espéré que des habitants, des élus et des partenaires aideront le Centre Social à bousculer cette méthodologie de projet bien acquise, peut-être même d'autres manières de faire.

- Enfin, toutes ces orientations devront être discutées et mises en place le plus collectivement possible. Ce travail collectif générera peut-être aussi, d'autres actions, à ce jour non imaginées.

Et vouloir faire vivre **ce travail collectif est une tâche déjà très ardue** (Il a bien été constaté la difficulté dans la participation des habitants en dehors des actions concrètes).

De plus, en dehors de la réalisation des actions, l'on s'accorde en général sur **l'extrême importance du chemin parcouru ensemble** pour tenter de les réaliser. Ce chemin parcouru au quotidien avec les adhérents et les associations fonde une meilleure connaissance mutuelle, une forme de « re-co-naissance » réciproque, une meilleure acceptation dans ce qui rapproche ou sépare les uns et les autres, et à terme donc peut-être **« un mieux-vivre ensemble », qui est au cœur d'un Projet Social.**

C'est une tâche complexe et importante au quotidien. Cela ne se voit pas toujours. Cela est difficile à montrer et même à évaluer. Mais cette vision est au cœur de la volonté des acteurs du Centre Social, équipe et administrateurs. **Et en cela, n'est-ce pas une ambition déjà importante pour les quatre prochaines années ?**

2.8 L'EVALUATION.

Au cours de la réalisation de ce Projet Social, **la question de l'évaluation a plusieurs fois été soulevée, notamment pour sa complexité à la mettre en œuvre concrètement et avec des résultats très précis interprétables.**

(Malgré une forte communication, les faibles réponses à la consultation pour ce Projet Social en sont un exemple regrettable).

Pour autant, dans le prochain Projet Social 2022/2025, **l'évaluation restera au cœur de toutes les actions mises en œuvre, et dès leur conception.**

Elle l'est déjà depuis des années aussi dans les appels à projets et bilans de certaines actions avec des partenaires autres que la CAF.

C'est le cas notamment avec le Conseil Départemental, la C.F.P.P.A. du Gard, la Carsat du Languedoc Roussillon, etc.

Les réunions régulières avec le représentant des structures adhérentes et avec l'éventuelle commission permanente des adhérents doivent jouer un rôle positif aussi en la matière.

La rencontre régulière de 80 à 100 personnes passant par l'accueil tous les jours, est une source permanente de recueil d'avis, de propositions et de critiques. Cette forme d'évaluation est d'autant intéressante qu'elle se fait par des personnes différentes, sur le temps long, et très souvent sur des éléments très concrets du quotidien du Centre Social.

Outre l'outil des consultations papier habituelles, **la consultation en ligne et via des réseaux sociaux ou sms** peut favoriser une plus grande participation à l'évaluation régulière des petites ou plus grandes actions, qui servira à celle plus globale du Projet Social.

Notamment pour **optimiser les évaluations qualitatives.**

En interne depuis la création du Centre Social, l'évaluation est permanente.

Un écrit de la semaine passée et de celle à venir permet un travail collectif dans les réunions hebdomadaires en équipe. Et ces réflexions professionnelles sont aussi discutées dans la rencontre chaque semaine administrateurs-directeur. Là aussi, même si cela ne se voit pas toujours, cela permet une évaluation en permanence de la mise en œuvre des objectifs, ce qui peut permettre aussi au long cours, leur évolution ou leur changement.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier **les rencontres plus ou moins formelles avec d'autres Centres Sociaux** qui peuvent apporter des éléments constructifs d'évaluation mutuelle de nos actions.

Enfin, **les rencontres régulières avec nos partenaires**, dont principalement la CAF, pourra aider le Centre Social de Vergèze à optimiser l'évaluation du Projet Social 2022/2025.

QUATRIEME PARTIE : PROJET ANIMATION « COLLECTIVE FAMILLES » 2022/2025

A. PREAMBULE

Le Centre Social de Vergèze a l'agrément Animation Collective Familles depuis 2005.

Depuis 2012, la circulaire 2012 de la C.N.A.F. demande de « **répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire et développer des actions, principalement des actions collectives favorisant l'épanouissement des parents et des enfants, le renforcement de la cohésion intrafamiliale et les relations et solidarités interfamiliales** ».

La circulaire de 2016 a précisé les fonctions du poste, son niveau de compétences et de diplômes et la mise en place d'un projet familles « spécifique aux problématiques familiales repérées sur le territoire d'intervention du Centre Social ».

Depuis 2005, il y a eu la prise de compétence Enfance Jeunesse par la Communauté de Communes et la ré-articulation du Projet Social avec un objectif premier de lien social global dans un axe familial et intergénérationnel.

- Malgré deux conventions séparées signées avec la C.A.F., **le projet Familles a toujours été lié, inséré et interactif avec le Projet Social global car au cœur de son objectif principal.**

- Ainsi, beaucoup de ses actions inscrites dans le Projet Social peuvent également répondre à un degré ou à un autre aux objectifs du Projet Familles.

De ce fait, il serait redondant de reprendre dans le détail et leur évaluation toutes les actions 2018/2021, abordées dans les 5 objectifs, qui sont interactives entre le Projet Global et le Projet spécifique Collective-Familles. Elles seront nommées de façon synthétique dans un chapitre suivant.

Le projet Familles suppose des actions collectives. Cela dit, comme il est abordé dans la fiche 1.1 des objectifs 2018/2021, **les réponses individuelles à un membre d'une famille ne peuvent être exclues des objectifs plus collectifs du projet Familles.**

Par exemple, un soutien sur un besoin individuel de construction de C.V. sur une recherche d'emploi optimisée, dans le cadre d'une permanence de la M.L.J. ou de France Services, par les effets directs ou indirects provoqués à titre personnel ou familial, peut être associé au projet Familles.

Ce projet Familles présentera les éléments suivants :

- L'organisation du Projet Familles depuis 2005.
- Le public.
- Les actions réalisées 2018/2025.
- Les années 2022/2025.

B. L'ORGANISATION DU PROJET FAMILLES DEPUIS 2005

Le Centre Social a cet agrément C.A.F. depuis le 1^{er} janvier 2005. Une animatrice de niveau 3 diplômée Conseillère en Economie Sociale et Familiale a été embauchée à cette date dans une procédure d'embauche à laquelle ont participé les conseillers techniques de la C.A.F. et du Conseil Départemental du Gard.

Toujours en poste et depuis titularisée, cette professionnelle a eu une formation continue en interne avec le directeur de niveau 2 et suit régulièrement les formations mises en place par la Fédération Régionale des Centres Sociaux, qui assure la coordination des Référentes Familles.

Du fait du Projet Social à Vergèze et de la petite équipe de professionnels demandant de la polyvalence, l'animatrice Référente Familles a évolué rapidement et de plus en plus **vers l'animation collective**.

- Depuis, l'équipe d'animation de 2. E.T.P. s'est muée en 2.51 E.T.P. sur trois postes tenant compte des demandes de temps partiel.
- Le Centre Social a une petite équipe professionnelle eu égard aux moyennes des Centres Sociaux en France (Senacs 2021 : environ 13 ETP pour 670 000 euros de budgets, moins de 6 E.TP. pour 450 000 euros de budgets à Vergèze).
- Cela a toujours demandé et potentialisé la polyvalence des personnels dans des actions et notamment les actions collective-Familles, même si la coordination restait de la compétence de l'animatrice référente, avec le soutien du directeur.
- Cela peut être un atout pour une cohérence globale du Centre Social. A contrario, avec le fort développement depuis 15 ans, des limites semblent être atteintes avec ce nombre de personnels.

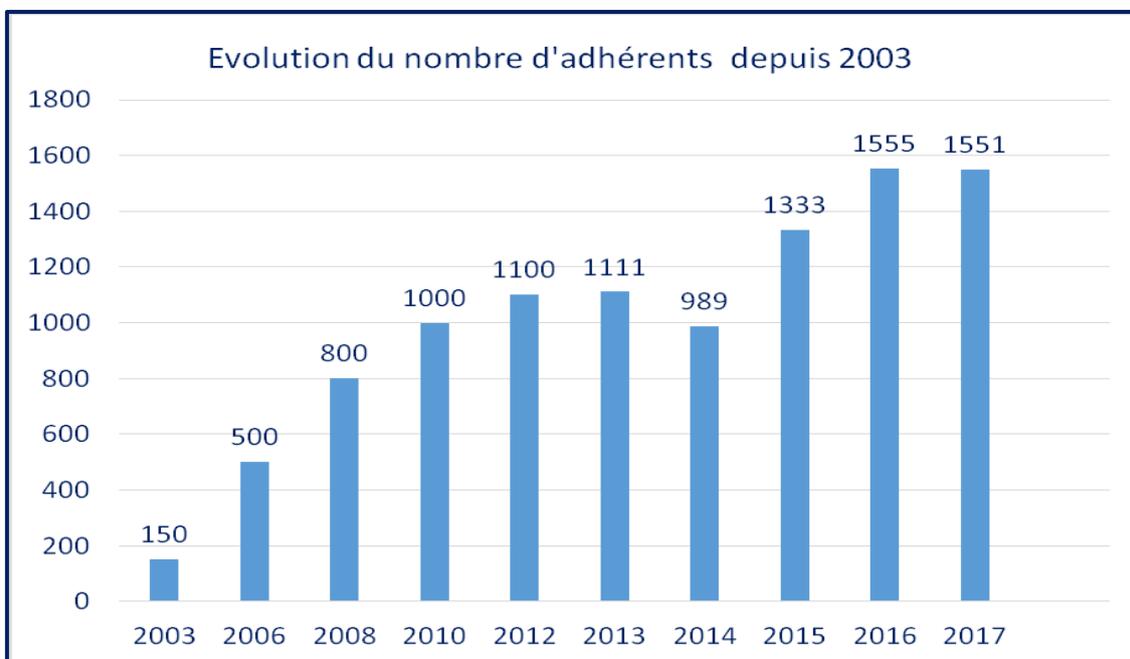
Un exemple probant d'interactions entre nos deux conventions avec la C.A.F. est le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire.

Il est dans le projet « Collective Familles » en termes de soutien à la parentalité, alors qu'au quotidien, la responsable est une autre professionnelle que la référente Familles.

C'est dire l'interactivité encore plus important à Vergèze entre les projets, les personnels les publics accueillis et les réponses apportées, avec les limites déjà mentionnées.

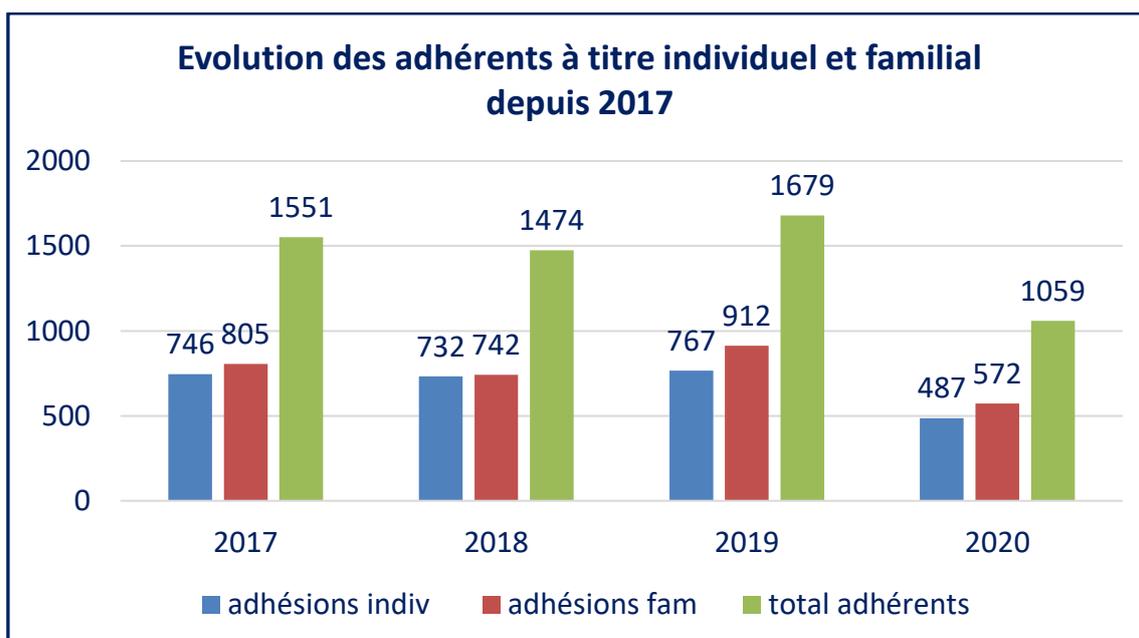
C. LE PUBLIC

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des adhérents depuis la création du Centre Social, au moment du Projet Social 2018/2021, avec depuis 2016 un équilibre nouveau entre les adhérents à titre familial et à titre individuel (772 et 783 en 2016).



Depuis 2017, sauf en 2020 en raison de la crise sanitaire, le nombre d'adhérents a continué d'augmenter avec un record de 1679 en 2020.

Il est à noter que depuis toutes ces dernières années, le nombre d'adhésions familiales est maintenu supérieur aux adhésions individuelles.



En nombre, ce sont surtout les tranches d'âge d'adultes et de seniors qui ont surtout augmenté

Nos actions pour les jeunes étant limitées car n'ayant pas la compétence « Enfance Jeunesse », il n'est pas étonnant que le nombre de jeunes n'évolue pas autant que pour les autres tranches d'âges. Cela n'empêche pas les relations avec les adultes de plus en plus nombreux sur leurs problématiques familiales avec leurs enfants et aussi avec leurs propres parents qui arrivent vers le 4^{ième} âge, avec toutes les problématiques connues de santé, de maintien à domicile, de mise en établissement et de fin de vie.

Même si l'équipe ne côtoie pas toutes les personnes qui franchissent la porte du Centre Social (de 80 à 100 personnes par jour), ce sont donc près de 1700 adhérents et leurs familles qui pouvaient être en 2019 concernés par nos actions Familles. Et plus de 1000 encore en 2020 malgré la situation sanitaire.

Il convient aussi de noter que **près de 70 % des adhérents viennent d'autres communes que Vergèze. Cela est intéressant en termes de mixité de populations et de familles**

En termes de tranches d'âges, cela concerne environ 18% de moins de 19 ans, 16% de 20/39 ans, 31% de 40/59 ans, et 35% de plus de 60 ans.

Cela fait environ **près de 80 % des adhérents concernés directement par les actions relevant de la convention Collective Familles**, et les autres un peu plus indirectement.

D. LES ACTIONS REALISEES EN 2018/2021

Pour des raisons déjà explicitées (notamment l'objectif généraliste et familial du Centre Social depuis 2005) il sera présenté synthétiquement les principales actions réalisées dans la période 2018/2021, détaillées et évaluées dans le document principal.

Parmi les actions Familles détaillées dans le Projet Social, il est possible de citer à nouveau :

- Les 40 actions collectives de loisirs du type soirée d'été, la soirée de Noël, la journée BIO, etc.
- Des sorties Familles deux fois par an.
- Les rencontres débats sur la vie quotidienne des familles et sur la santé.
- L'action de prévention contre la Canicule dès 2005.
- Les actions de type « hommage à ... » réunissant plus de 100 participants notamment pour leur famille et proches (1000 spectateurs en 2019).
- Les deux festivals de théâtre amateur en 2018 et 2019 ont accueilli aussi plusieurs centaines de participants.
- Les ateliers Parents-Enfants organisés le plus souvent pendant les vacances scolaires (n'ayant pas la compétence Enfance Jeunesse).
- La sortie annuelle pérenne au Festival d'Avignon où se mélangent les personnes et familles de divers âges et diverses cultures, et ce, dans un univers pas ou peu connu par certains adhérents.
- La bourse aux jouets de novembre permet aux enfants et familles d'échanger, de vendre ou d'acheter des jouets à petits prix dans la perspective de Noël.
- Il ne faut pas oublier non plus, les actions « lire et écrire le français » et les ateliers informatiques, hebdomadaires, qui favorisent la socialisation des publics et les soirées mensuelles jeux en familles créées en 2019.

En raison de la crise sanitaire, l'équipe en 2020 et 2021 n'a cessé d'organiser et de remettre à plus tard certaines actions, comme par exemple les sorties familles, le festival de théâtre ou un spectacle collectif du type de celui de décembre 2019, envisagé fin 2021.

Par contre, la soirée retrouvailles du 2 juillet 2021 au Centre Social a accueilli environ 100 personnes et le repas citoyen le 13 juillet 2021 sur la place de la République, au moins 300 personnes de toutes tranches d'âges.

- A fin juillet 2021, outre les 4 lundis de cinéma au Centre Social qui a reçu une dizaine de personnes, l'équipe a préparé la reprise de septembre, et notamment les actions collectives de la rentrée (journées portes ouvertes, C.L.A.S., Sortie Familles « vélorail » dans le Larzac, soirée jeux en familles, etc.).

Par ailleurs, la réponse individuelle étant parfois primordiale, la plateforme sociale avec des permanences spécifiques comme par exemple la M.L.J. joue un rôle dans l'insertion sociale et la parentalité.

- Et plus encore, le Point Relais Caf du Centre Social initié par le Centre Social dans les années 2015, est devenu M.S.A.P. en 2018, (avec deux lieux en Mairie et au Centre Social), puis le projet vergézois a reçu le label France Services en 2021.

- Là aussi, les réponses apportées sur des temps de 12 h par semaine, parfois individuelles, concernent aussi des problématiques familiales ou sociales.

De plus, il faut citer certains entretiens spécifiques.

Ces entretiens sont parfois informels. Ils sont suscités par la venue de la personne au Centre Social pour un renseignement en lien ou pas avec la problématique finalement exposée. Quand la discussion commence avec la professionnelle responsable de la « fonction Accueil », elle dirige la personne vers la référente Familles ou le directeur.

Les entretiens sont aussi parfois formels, avec la référente familles ou le directeur, mais aussi les deux en fonction de la problématique.

Les situations concernent en général les enfants et les parents. Plus rarement il s'agit d'une problématique relationnelle dans le couple.

Dans le cadre du C.L.A.S. et d'éventuelles difficultés concernant le jeune, les entretiens se font par l'animatrice référente Familles, avec le jeune, avec le ou les parents, ou les deux.

Pour favoriser la relation jeune/professionnelle, il a été décidé que, sauf exception, l'entretien se fera sans le directeur pour le 1^{er} entretien.

Des temps d'échanges, même courts selon le cas, sont toujours présents après un entretien de ce type par l'animatrice et la référente Familles.

Dans ces temps parfois importants, **l'équipe est et restera extrêmement attentive à son positionnement professionnel dans l'écoute comme dans ses propos.** Sans faire de théorie dans la construction de la réalité par l'individu qui reste toujours personnelle, subjective, aléatoire et parcellaire, mais aussi liée à sa culture (l'acquis et l'inné), il convient juste de préciser que les professionnels ont pleinement conscience qu'ils entendent des propos à un moment donné, dans un contexte donné et parfois par un seul acteur d'une problématique familiale, où chacun des acteurs a une relation interactive avec les autres.

Le cas peut être très concret et simple dans sa réponse.

Il peut être plus complexe et être l'expression d'une problématique familiale ou personnelle d'un parent qui dépasse la compétence et le rôle du professionnel du Centre Social.

L'équipe est et restera très mobilisée sur la prudence lors d'un avis et sait devoir interpeller le directeur sur le moment, si besoin est.

Dans tous les cas, l'équipe reste sur l'avis et pas le conseil.

Cela dit, en cas de situation grave avérée, l'équipe est consciente qu'il lui faudrait à ce moment-là prendre ses responsabilités sur le champ.

Ce positionnement « méta » est le résultat du travail en équipe sur cette question, qu'il convient toujours d'optimiser.

Il est et restera sous-tendu par la volonté que les familles se sentent soutenues sans se substituer à leur rôle de parents, si important pour l'évolution des enfants, ni au rôle que chacun peut tenir dans une famille.

Il faut insister aussi sur le travail de lien social familial et intergénérationnel depuis le début de la crise sanitaire.

Sans reprendre tout ce qui a été détaillé dans les chapitres 3.1 à 3.5. de la deuxième partie, l'équipe a réalisé depuis mars 2020 un travail important à distance auprès des personnes seules ou en familles. **Ce sont près de 200 personnes contactées toutes les semaines**, sans même évoquer le lien avec la Croix Rouge pour des interventions directes sur des besoins médicaux ou de première nécessité.

Ce fut un axe non prévu, auquel l'équipe n'était pas préparé, mais à laquelle avec les administrateurs du C.C.A.S., elle a su s'adapter pour maintenir le lien social local et apporter aux publics et notamment aux familles une réponse concrète.

A cette occasion, il a fallu aussi tenir un discours le plus rationnel possible aux familles, dans un concert ininterrompu d'annonces médiatiques anxiogènes d'une façon exponentielle. Cela a donné lieu à un travail soutenu en équipe mais important quant aux paroles prononcées dans ce contexte.

E. LES ANNEES 2022/2025

Avec l'expérience des actions Familles depuis 2005, le Centre Social doit continuer, en s'appuyant sur la réussite des actions passées ou présentes, sur la fréquentation importante, sur le lien construit avec les familles, de développer ses réponses les plus pointues pour les familles.

- Certaines des actions sont communes à tous les Centres Sociaux. D'autres sont plus originales à Vergèze.

Il faut continuer à toutes les améliorer **et se donner aussi toutes les conditions pour en créer de nouvelles, si elles correspondent à des besoins bien posés.**

- Sans les lister, il est possible d'imaginer par exemple que **le développement des actions en direction des jeunes jusqu'à 25 ans peut optimiser le lien avec les familles,** un soutien dans leur parentalité et des actions nouvelles (par exemple, mise à jour ou refonte de l'action de prévention « adresses santé jeunes Gard 2006 », initié par le Centre Social de Vergèze, création d'une association de jeunes en lien avec leur famille, etc.).

- Cela peut être aussi le développement intergénérationnel de l'action « Jardin'âges ».

A partir de l'existant, toutes ces actions en place et d'autres à venir seront à construire le plus possible en collectif avec les familles, ce qui devrait favoriser de belles propositions futures, auquel le Centre Social devra répondre.

Les spectacles organisés depuis 2008 avec les associations adhérentes, sont toujours un grand moment de travail de plusieurs mois qui trouve son point d'orgue dans ce moment de rencontre entre plus de 100 artistes chanteurs, danseurs, musiciens, comédiens et 1000 spectateurs. C'est une originalité du Centre Social de Vergèze.

En ce mois de juillet 2021, la demande est forte pour en créer un en 2022 ou 2023, si les conditions sanitaires le permettent.

Il faut se souvenir qu'en 2023, le Centre Social de Vergèze fêtera ses 20 ans.

Cela sera sans doute l'occasion de réunir tous les publics et toutes les familles dans cet anniversaire important, et pourquoi pas à cette occasion, de préparer un grand spectacle pour le mois d'octobre 2023.

Enfin, de même que cela concerne l'activité globale du Centre Social, le projet Collective Familles devra tenir compte :

- des suites de la crise sanitaire de la Covid-19.

- des limites de développement possible en fonction de la petite équipe du Centre Social.

- des moyens financiers alloués à la structure.

En conclusion de ce projet Familles 2018/2021, comme cela a déjà évoqué, le Centre Social de Vergèze ne cloisonne pas les actions de son Projet Social de celles de sa convention Animation Collective Familles.

Elles sont interactives, complémentaires ou liées dans son objectif principal de lien social local familial intergénérationnel.

Le Centre Social souhaite pouvoir continuer en ce sens.

CONCLUSION

Il s'agit bien pour nous à travers le Centre Socioculturel Marcel Pagnol d'être des « **passeurs** » ;

Tant par nos projets que par nos orientations et nos objectifs de transmission et d'éducation populaire. Être passeurs de mots, d'actes, de relations, d'opinions, de pensées...

Anim'acteur, animer, ré- animer, rendre vivant, tisser des liens et toujours plus se rencontrer et toujours mieux vivre ensemble.

Poursuivre et améliorer notre écoute afin d'apporter les meilleures réponses, faire le lien entre les attentes du plus grand nombre et des propositions adaptées au plus près de chacun pour permettre l'épanouissement social, professionnel et personnel de tous.

Depuis sa création en 2003, le Centre Social a développé de manière efficace et probante une politique intergénérationnelle pour divers publics, notamment les adultes et les familles.

Plus récemment, nous avons favorisé une politique et de nombreuses actions dédiées aux Seniors tout en initiant la mise en place de nouveaux services sociaux en direction des populations les plus en difficultés. Néanmoins la fréquentation des jeunes adolescents et jeunes adultes reste faible.

C'est pourquoi notre Projet Social ambitionne de développer des actions spécifiques pour les jeunes de moins de 25 ans, en lien avec la Convention Territoriale Globale de la Communauté des Communes à laquelle appartient Vergèze.

Cela représente un enjeu majeur et un investissement important en termes de moyens humains et financiers.

La nouvelle municipalité élue en 2020, poursuit le travail de soutien et d'accompagnement du Centre Social engagé depuis déjà trois mandats, avec la forte volonté d'amplifier ses offres de politique sociale envers les personnes les plus défavorisées et d'accueillir plus largement les jeunes.

Les effectifs en personnel d'animation et de direction sont stables depuis 2005. Le poste d'accueil a été pérennisé en 2017. Le directeur actuel étant en fin de carrière nous devons, au cours de ce projet social, recruter un nouveau Directeur ou Directrice qui pilotera et sans doute enrichira ce nouveau projet.

Les bases sont solides : Les actions et les finances du Centre Social depuis sa création sont un socle fondamental permettant de construire, d'innover et de développer nombre de projets audacieux, solidaires, participatifs durant les prochaines années 2022/2025.

Nous allons ajouter des pierres à l'édifice, développer et ouvrir encore plus grand **cette belle maison pour toutes et tous !**

Ce qui peut être résumé dans cette maxime du Centre Social de Vergèze :

**« Le Centre Social n'appartient à personne, ou alors à tout le monde.
Cela veut dire que chacun en est un peu responsable,
et que chacun, peut ou doit en être un acteur ».**

ANNEXES PROJET SOCIAL 2022/2025 DANS LA CLE USB JOINTE

• COMMUNICATION

- Bulletin trimestriel 2018
- Bulletin trimestriel 2019
- Bulletin trimestriel 2020
- Bulletin trimestriel 2021
- Journal par et pour les seniors depuis 2018
- Plaquette communication 2018
- Plaquette communication 2019
- Plaquette communication 2020
- Pour site plaquette aout septembre octobre 2021 en A3 au 26082021
- 2021 Journée des Associations du samedi 4 septembre 2021

• DIVERS

- 2000 Charte nationale
- 2004 Charte Gardoise
- Vergèze plan 1
- Vergèze plan 2
- Vergèze plan 3
- Listing actions 2017
- Listing actions 2018
- Listing actions 2019
- Listing actions 2020
- Listing actions 2021
- Midi libre avril 2021
- Participer
- L'écho du Centre Social

• PUBLICATIONS

- 2017 Les portes ouvertes du samedi...
- 2017 Spectacle le meilleur des groupes
- 2017 Une journée presque ordinaire
- 2017 Une vidéo pour vous donner envie de venir à celui du 15 décembre
- 2018 Armoire à livres
- 2018 Carnet relaxation musicale
- 2018 C.F.P.P.A
- 2018 En attendant l'action du samedi 10 mars...
- 2018 Le quizz seniors...
- 2018 Le Centre Social de Vergèze
- 2018 Premier festival théâtre amateur
- 2018 Repas citoyens 13 juillet
- 2018 Repas international du 23 juillet
- 2018 Répertoire utile
- 2018 Spectacle Hommage à Brel
- 2019 Deuxième festival théâtre amateur
- 2019 L'idée d'une journée internationale des droits de la femme
- 2019 Spectacle chansons françaises
- 2019 Un exercice d'évacuation du centre social avec les pompiers de Vergèze
- 2019 Nos prochaines actions au Centre Social de Vergèze
- 2019 Diapo portraits seniors
- 2020 Un joli moment de Jardin'Agés
- 2020 Une action innovante d'un espace d'écoute de paroles et de lien social
- 2020 Paroles de (Dé)Confinés
- 2020 Bande annonce de Paroles de (Dé) Confinés
- 2021 Portes Ouvertes du samedi 28 août 2021

• TRAVAIL PROJET SOCIAL

- Réunion 11 décembre 2020
- Réunion 12 février 2021
- Réunion 24 avril 2021
- Réunion 26 mai 2021
- Réunion 26 juin 2021
- Projet Social Vergèze 2018/2021

Plus le Projet Social 2022/2025 en word et en PDF